This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 440537

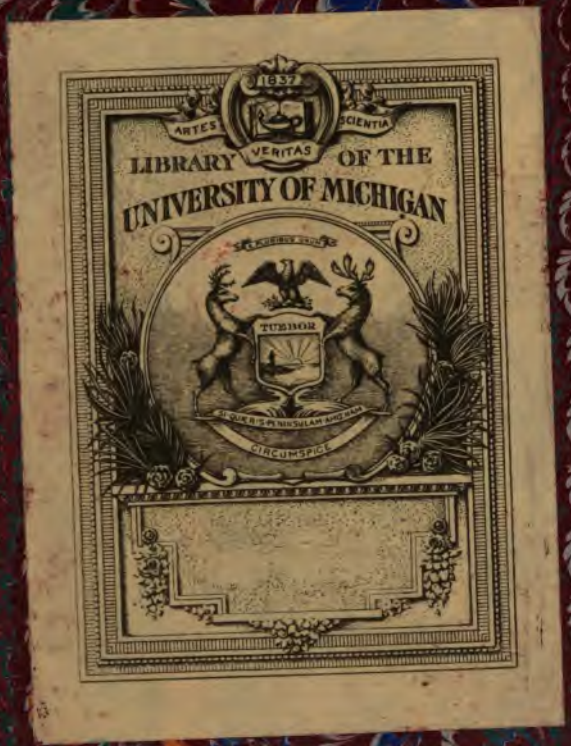
1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

DC
131
.R87

RÉGENCE
PORTEFEUILLE
D'UN ROUÉ
COMPOSITIONS DE
MARIUS PERRET
PARIS
LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE
EDOUARD ROUVEYRE
1 rue des Saints-Pères 1
M.D.C.C.L.X.X.X.I
MP.

UNIV. OF MICH.

LA RÉGENCE

TIRAGE A PETIT NOMBRE

COMPOSITIONS ET DESSINS

de

M. PERRET

gravés par

M. L. ROUVEYRE et PUYPLAT

Er. Rouveyre, sculp. Houiste, imp. Marius Perret, inv

Bonnefons, Edouard
Chroniques du XVIIIe siècle

LA

RÉGENCE

Portefeuille d'un Roué

PUBLIÉ PAR

ROGER DE PARNES

AVEC PRÉFACE PAR

GEORGES D'HEYLLI

PARIS

Librairie ancienne et moderne

ÉDOUARD ROUVEYRE

1, rue des Saints-Pères, 1

1881

Librar
Hiffer
2-27-29
1832

Ob-12-29 in-8°

Mulan. D.F. 2-8-34

A courte période de notre histoire qu'on a nommée, et en quelque sorte flétrie du nom de « La Régence, » *est dominée par trois noms, trois physionomies principales et éminentes. Ces trois noms, ces trois physionomies, celle du duc d'Orléans, celle du cardinal Dubois, celle du financier Law, caractérisent et, mieux encore, personnifient la société tout entière de la Régence : elles évoquent immédiatement la mémoire des filles d'opéra, des grandes dames de mœurs faciles ou des roués complaisants dont le Régent fut toujours en-*

touré ; elles évoquent aussi le souvenir de ce clergé d'alors dont les prélats, anciens abbés de cour ayant ramassé leur mître dans les ruelles des maîtresses des princes ou des grands seigneurs, délaissaient presque constamment leur diocèse et continuaient à mener, à Versailles ou à Paris, une existence peu en rapport avec le caractère sacré de leur ministère ; elles évoquent enfin l'éternelle mémoire des grands scandales financiers et des spéculations aventureuses qui ruinèrent tant de familles, élevèrent au pinacle tant de personnages sans consistance et sans valeur, et finalement déshonorèrent à la fois le Régent et la Régence.

Le livre nouveau que publie aujourd'hui Roger de Parnes, sous ce titre attrayant : La Régence, *nous présente divers côtés de cette société si intéressante à étudier, dont le régent Philippe d'Orléans fut, en quelque sorte, le grand maître, le directeur — on dirait aujourd'hui l'inspirateur — de 1715 à 1723. Il a emprunté à divers recueils, plus ou moins connus, ou bien oubliés de nos jours, notamment aux piquants mémoires historiques de Bois-jourdain, qu'on a tort de ne plus lire,* ses anecdotes et ses portraits les plus curieux ; il a aussi extrait des mémoires de Mathieu Marais, si heureusement édités par notre confrère de Lescure,** une série de nouvelles à la main qui retracent, pour ainsi dire, au jour le jour, l'histoire même du temps. Il est évident qu'à l'aide de ces divers documents si ingénieusement mis en*

* Mélanges historiques, satiriques et anecdotiques *de M. de B...jourdain, écuyer de la grande écurie du Roi (Louis XV). Trois volumes in-8°, chez Chèvre et Chanson Paris, 1807.*

** Journal et Mémoires de Mathieu Marais, *avocat au parlement de Paris, sur la régence et le règne de Louis XV (1715-1735), publiés pour la première fois, d'après le manuscrit de la bibliothèque impériale, avec une introduction et des notes par M. de Lescure, 4 volumes in-8°, Paris, F. Didot (1863-68). —On n'a rien écrit de plus curieux, de plus amusant, de mieux informé, ni de plus complet sur la Régence. Nous ne saurions assez engager nos lecteurs à se reporter à cette source si riche en renseignements anecdotiques et critiques sur l'époque qui nous occupe ici.*

ordre par Roger de Parnes, on aura sous les yeux une histoire anecdotique de la Régence et une suite de faits chronologiquement exposés qui offrent une lecture non moins attrayante qu'instructive.

Nous présentons aujourd'hui au lecteur ce livre, si bien préparé et si bien venu, et nous compléterons par quelques traits, autres que ceux qui sont ici mis en œuvre, les trois physionomies capitales de l'ouvrage, lesquelles résument et personnifient, ainsi que nous venons de le dire, l'histoire tout entière de la Régence.

Philippe d'Orléans avait été, dès sa première jeunesse, un prince mal élevé; on lui avait, il est vrai, enseigné à la fois la musique et la peinture, la poésie et les armes, même un peu les belles lettres, toutes choses d'ailleurs pour lesquelles il avait une grande aptitude et qu'il apprit comme en se jouant, mais superficiellement. Il eut, comme prince du sang, des gouverneurs de premier choix, dont deux maréchaux de France, mais surtout des sous-gouverneurs au soin desquels il était plus particulièrement abandonné. Il les perdit successivement avant d'avoir terminé entièrement son éducation et ses études, et, pour finir, il tomba aux mains de ce misérable Dubois, homme d'un esprit non moins délié que pervers, qui poussa beaucoup plus son élève au plaisir qu'à l'étude.

Quand Louis XIV voulut marier Philippe d'Orléans à l'une de ses bâtardes, Mademoiselle de Blois, la mère du futur régent, cette allemande qui a laissé des lettres écrites avec une franchise si pittoresque et si brutale, et qui était la princesse la plus rigoureuse du monde au point de vue de sa dignité et des devoirs qu'elle lui imposait, cette princesse fit au mariage projeté, l'opposition la plus vive. La bâtarde d'un roi, même du roi Louis XIV, n'était

toujours à ses yeux qu'une bâtarde et elle considérait son union avec son petit-fils à l'égal d'une mésalliance. Elle ne craignit pas de manifester très hautement son dépit, lorsqu'elle eut connaissance des désirs du roi, gourmanda son fils, jura qu'elle ne le reverrait plus s'il se mariait contre son gré, en un mot ne négligea rien pour faire échouer le projet. Mais le roi tenait, au contraire, à ce qu'il aboutît. C'était, en effet, pour Mademoiselle de Blois, fille naturelle de la Montespan, mais légitimée par le Roi, une union inespérée qui la faisait entrer tout-à-fait dans la famille royale. Aussi Louis XIV, voyant qu'il ne pouvait réussir à enlever l'affaire de front, la fit traiter par dessous main, en la confiant à l'abbé Dubois. Ce fut là, en partie, l'origine de sa fortune, car Dubois parvint à persuader Philippe et à le faire consentir au mariage désiré. Le Roi dut seulement augmenter la dot de Mademoiselle de Blois, Philippe ayant, ainsi que le raconte Madame de Caylus, déclaré qu'il lui fallait des compensations et que ce mariage était, avant tout, pour lui une affaire. Il est vrai que, d'autre part, Mademoiselle de Blois ne le désirait pas à un autre point de vue. « *Qu'il m'aime ou non, peu m'importe, disait-elle, pourvu qu'il m'épouse !* »

C'était la plus indolente et la plus indifférente des princesses, et elle était bien peu faite pour maintenir dans le devoir un débauché tel que le Régent. « *Elle n'aimait, nous dit Arsène Houssaye, dans son livre sur* La Régence,* *que son lit et son miroir. Elle demeurait presque toujours couchée ; c'était la plus altière et la plus paresseuse des femmes. Elle se levait pour aller à la messe et pour se faire belle ; mais dès qu'elle avait prié Dieu, elle se parait comme une châsse et se couchait sur un sopha, d'où rien ne pouvait l'arracher, si ce n'est l'heure de se remettre au*

* *Nouvelle édition, chez Dentu. Paris, 1874.*

lit. Elle n'aimait pas ses filles, elle n'aimait pas sa mère, elle n'aimait qu'elle même. Il est vrai qu'elle n'était aimée de personne, pas même du diable, dit Voltaire, quoiqu'on lui donnât le nom de Madame Lucifer. »

C'est à la suite de ce mariage, que sa mère ne lui pardonna jamais, que Philippe d'Orléans fit ses premières armes (1706) comme général en chef de l'armée du nord de l'Italie. Ce commandement n'était, il est vrai, que nominal ; mais, bien qu'entouré de généraux plus capables que lui, Philippe fut battu dans une grande bataille livrée sous les murs de Turin, par le prince Eugène, ce fils d'Hortense Mancini, que la dureté et l'imprévoyance de Louis XIV avaient placé au premier rang des ennemis de la France. C'est cependant alors qu'il aurait eu bien besoin d'un tel capitaine pour rétablir ses affaires à cette époque finale du grand règne où elles étaient si abaissées et si compromises !

Pendant les deux années suivantes (1707-1708) Philippe prit part à la guerre d'Espagne, avec plus de succès, mais sans un plus grand profit pour la France ou pour lui. Il fut même rappelé en hâte avant la fin de la campagne parce que l'entourage de Madame de Maintenon avait insinué à l'épouse morganatique du vieux Roi que Philippe d'Orléans rêvait de remplacer sur le trône de Charles-Quint l'hésitant Philippe V, qui ne savait s'il ne devait pas abdiquer sa vacillante couronne plutôt que de courir les risques nécessaires pour la raffermir et la conserver. La jalousie du Roi, toujours tenue en éveil par la vieille Maintenon, ferma donc à Philippe toutes les voies qui auraient pu lui permettre de donner carrière à ses ambitions légitimes et sérieuses. Il revint alors à Paris, dégoûté, désillusionné, et reprit sa vie de débauches et de plaisirs. C'est à ce moment que le Roi fut si douloureusement frappé par la mort imprévue et si étrangement rapide de son fils et de ses petits-enfants. Ces cruels évènements

donnèrent lieu, comme on sait, aux plus terribles imputations contre Philippe d'Orléans, qui avait un laboratoire de chimie, dans lequel on l'accusa d'avoir préparé le poison qui, d'après la rumeur publique, aurait enlevé en si peu de temps quatre membres de la Famille royale.

« Pendant que Louis XIV, dit Duclos dans ses curieux mémoires, éprouvait toutes les disgrâces de la guerre, il eut à soutenir les plus grands malheurs domestiques. Il vit, en moins d'un an, s'éteindre trois générations. Le dauphin, son fils unique, meurt le 16 avril 1711 ; le duc de Bourgogne, devenu dauphin, meurt l'année suivante, le 18 février, n'ayant survécu que six jours à sa femme morte le 12 ; trois semaines après, le 8 mars, le duc de Bretagne, l'aîné de leurs fils, les suivit au tombeau. Paris vit le même char funèbre renfermer le père, la mère et l'enfant... Les soupçons répandus dans tout le royaume par ces morts rapides tombaient unanimement sur le duc d'Orléans, et formèrent bientôt un cri d'accusation publique, et ces soupçons ont subsisté longtemps. »

C'était encore Madame de Maintenon qui avait tout d'abord laissé planer sur le duc d'Orléans ces infamantes calomnies, afin de décider le Roi à lui enlever, dans son testament, la régence, qu'elle voulait voir passer aux mains des ducs du Maine et de Toulouse. On sait ce qui advint : le testament, qui donnait la régence au premier de ces princes, fut cassé par le parlement et Philippe d'Orléans déclaré Régent, comme premier prince légitime du sang, conformément aux lois de l'État. Il faut lire dans les mémoires du temps le piquant récit des intrigues qui suivirent immédiatement la mort du Roi pour faire exécuter ou casser son testament ; mais c'est surtout dans Saint-Simon qu'on trouvera les plus grands détails sur la fameuse séance pendant laquelle le parlement annula le testament et investit seul Philippe d'Orléans

de la régence du royaume. C'est un véritable tableau peint des couleurs les plus vives et les plus énergiques et l'une des pages les plus admirables du grand mémorialiste.

Voilà donc Philippe maître à la fois du Roi et de la France ; tout gravite autour de lui ; il est la source de toutes les faveurs, il donne les bénéfices et les pensions et, jusqu'à la majorité du roi, le véritable roi, c'est lui. Il fut cependant, à ce point de vue, plus modéré et plus modeste que ne l'eussent été, à coup sûr, les ducs du Maine et de Toulouse. Il est vrai de dire aussi qu'il aimait plus le plaisir que les affaires qu'il traitait avec trop de négligence et de frivolité, et dont il abandonna d'ailleurs bientôt la direction tout entière à Dubois. Le duc de Richelieu, qui fut l'un des plus illustres familiers du Régent, a tracé, dans ses mémoires, un curieux et intime tableau de sa cour. Le voici tout entier :

« *La facilité fut le défaut dominant de ce prince ; la source de toutes les erreurs de sa régence et de ses liaisons avec des personnes dangereuses ou méprisables. Il avait donné lui-même à ses favoris le nom de* roués, *épithète équivoque que les roués expliquaient en disant qu'ils se seraient fait rouer pour lui ; mais qu'il expliquait lui-même en ajoutant qu'ils étaient gens bons à être roués.*

Les principaux roués étaient le comte de Nocé, fils de son gouverneur. Il avait été élevé avec lui, et le duc d'Orléans l'appelait quelquefois son beau-frère, parce qu'il était aimé de Madame de Parabère, sa maîtresse. Les autres roués étaient le marquis de la Fare, capitaine de ses gardes, appelé le bon enfant ; le chevalier de Simiane, qui faisait bien les vers mais qui était encore meilleur buveur ; Fargy, jeune homme le plus beau et le mieux fait de son temps, plein de saillies, etc. Le duc de Brancas avait aussi le titre de roué du régent, quoiqu'il n'eut pas la réputation d'être galant envers les femmes ; le marquis de Broglie en était aussi,

et des plus divertissants par l'esprit et par sa débauche dans tous les genres ; le marquis de Canillac et le duc de Saint-Simon, quoique amis intimes du Régent, n'étaient pas tout-à-fait au rang des roués, mais ils jouissaient de sa faveur intime, surtout Canillac, que le Régent appelait son mentor parce qu'il ne buvait pas beaucoup et qu'il évitait les excès...

La vie ordinaire du Régent était de donner une partie du jour aux affaires, mais le soir il se retirait avec ses maîtresses et ses roués, pour souper, jouer, boire, etc., avec eux, et assaisonner le repas des nouvelles les plus joyeuses et les plus divertissantes de la ville. Tous se rendaient vers neuf heures au Palais Royal, avec Madame de Mouchy, Madame de Sabran, la duchesse de Gesvres, et souvent Madame de Berry, fille du Régent, qui, jeune encore, était initiée à tous les secrets de la nuit. Quelquefois un détachement des filles d'opéra venait encore égayer la compagnie. On y voyait des comédiens et d'autres personnages qui, sans être distingués par la naissance, pouvaient y briller par un esprit léger, par des réparties heureuses ou par leurs talents connus dans la débauche... Quand l'heure accoutumée etait venue, les portes se fermaient à tout Paris, eut-il été en combustion ; il n'y avait plus de Régent, tout était inaccessible...

Personne n'était aussi aimable que le Régent dans ces orgies nocturnes, dont il se fit peu à peu une telle habitude qu'elles furent nécessaires à son bonheur ; et quand il n'avait point passé la nuit de cette manière, il l'avait employée à courir avec ses compagnons de débauche. Souvent il allait, comme un simple particulier, dans des sociétés connues par la hardiesse de leurs principes et par la facilité de conduite des voluptueux qui la composaient. Toutes les compagnies lui étaient bonnes, si l'esprit, les beaux-arts, la littérature et le libertinage y dominaient.

Le Régent donnait aux affaires la matinée plus ou moins

longue, suivant l'heure où il s'était couché. Il avait un jour fixe destiné aux ministres étrangers ; les autres jours se partageaient entre les chefs des conseils. Vers les trois heures, le prince prenait du chocolat et tout le monde entrait, comme on fait pour le lever du roi. Après une conversation générale d'une demi-heure, il travaillait encore avec quelqu'un ou tenait conseil de régence. Avant ou après ce conseil ou ce travail, il allait voir le roi, à qui il témoignait toujours plus de respect que qui que ce fût, et le jeune monarque le remarquait très bien. Entre cinq et six heures toutes affaires cessaient ; il allait voir Madame, soit dans son appartement, l'hiver, soit à Saint-Cloud, dans la belle saison... Vers l'heure du souper, il se renfermait avec ses maîtresses... Tous les jours de ces orgies se ressemblaient. Le Régent, pendant la première heure de son lever, était encore si appesanti, si offusqué des fumées du vin, qu'on lui aurait fait signer tout ce qu'on aurait voulu ; aussi il ne signait rien. »

La fille de Philippe d'Orléans, la duchesse de Berry, tient aussi une grande place dans les premières années de la Régence. La légende lui a attribué dans les débauches de son père une participation évidemment excessive. Tout crapuleux qu'il était, le Régent n'en vint jamais jusqu'à l'inceste, ainsi que le racontent certains mémoires secrets d'une authenticité d'ailleurs plus que contestable. Les soupers et les orgies leur furent communs, mais sans aller au delà, et si la duchesse de Berry recevait à sa table, dans ses petits soupers, son père et ses maîtresses, elle ne l'eut jamais pour amant.

La liste des maîtresses du Régent est d'ailleurs assez longue, sans qu'il soit besoin d'y ajouter le nom de sa fille !... Il est peu de princes, en effet, qui aient semé sur tous les chemins autant de bâtards, dont la plupart n'ont ni état civil, ni nom connu dans

l'histoire. Nous parlerons seulement ici des principales maîtresses, et leur nombre est suffisamment grand pour un prince qui mourut à 47 ans. Il est vrai que si l'on en croit Maurepas (Mémoires, — *Tome 1er), il avait commencé dès l'âge de 14 ans. « Sa première maîtresse, dit-il, fut la petite Léonore, fille du concierge du garde-meuble du palais royal. Il en eut, âgé de 14 ans, un enfant, ce qui fit grand bruit. Monsieur s'en fâcha fort ; Madame n'en fut pas mécontente. Elle prit même beaucoup de soins de la mère et de l'enfant. Cette fille a été mariée depuis à M. de Charencey, fils d un conseiller à Riom. »*

La première maîtresse célèbre fut la Desmares, arrière-petite-fille du comédien Montfleury, nièce de la Champmeslé, et elle-même l'une des actrices les plus distinguées de la Comédie Française. Il eut d'elle une fille, qui fut mariée en 1719 au marquis de Ségur et reconnue trois ans plus tard par le Régent. La Desmares quitta le théâtre au mois d'avril 1721 et elle survécut vingt ans au Régent. Philippe lui fut infidèle, même pendant le temps de leur plus tendre liaison, courant à droite et à gauche, tandis qu'il l'avait pour maîtresse, la chassant et la reprenant successivement, pour la délaisser enfin tout-à-fait au moment même où elle abandonnait définitivement le théâtre.

Ce fut une danseuse nommée Florence qui lui succéda. « Elle était fort belle, dit la princesse Palatine dans sa correspondance, mais elle n'avait nul esprit ; c'était une sotte. Lorsqu'on la voyait on aurait pensé, avec ses jolies mines, que personne n'était plus fin qu'elle. » Le duc d'Orléans eut d'elle un fils qui fut d'abord déclaré et inscrit à l'église sous le nom du sieur Coche, valet de chambre du prince. Plus tard, le duc d'Orléans le reconnut à la sollicitation même de sa mère qui avait beaucoup d'estime pour ce bâtard de son fils. Il porta alors le nom d'abbé de Saint-Albin, car on l'avait fait entrer dans les ordres. Il devint

même, par la suite, l'un des successeurs du cardinal Dubois à l'archevêché de Cambray, après avoir été, pour ses débuts dans l'épiscopat, pourvu de l'évêché de Laon.

Quant à la Florence, c'est comme danseuse qu'elle a été le moins connue : sa seule notoriété lui vient de sa liaison avec le duc d'Orléans. Les diverses histoires publiées de l'Opéra, soit au siècle dernier, soit aujourd'hui, ne font même pas mention de son nom une seule fois. Quand le Régent l'eût quittée pour reprendre la Desmares, elle devint la maîtresse du prince de Léon, puis elle disparut tout-à-fait et mourut obscurément.

Une fille d'honneur de Madame, princesse Palatine, Mademoiselle de Séry, succéda à cette dernière reprise de la Desmares dans le cœur du Régent. « *C'était, dit Saint-Simon, une jeune fille de condition, sans aucun bien, jolie, piquante, d'un air vif, mutin, capricieux et plaisant. Cet air ne tenait que trop ce qu'il promettait... Elle était impérieuse et elle le fit sentir au prince ; il n'en était que plus amoureux et plus soumis.* » *Ce fut la passion la plus sérieuse du Régent, la seule femme qu'ait aimée véritablement ce royal fanfaron de vices, qui se faisait honneur de ses infidélités et de ses débauches. Il eut d'elle plusieurs enfants, dont un seul est connu dans l'histoire sous le nom de bâtard d'Orléans. Entré dans l'ordre de Malte, ce fils devint grand prieur de France et général des galères. Il mourut, en 1749, à 47 ans, au même âge que son père.*

Quant à Mademoiselle de Séry, son crédit dura plus longtemps qu'il n'était d'habitude pour les autres maîtresses du Régent. Elle exerça même une véritable influence sur le duc d'Orléans et sur ses affaires, qui n'étaient pas encore celles de l'État, puisque sa faveur est antérieure à la régence et même se trouva brisée avant la mort de Louis XIV, à la fin de 1709. Le futur Régent avait obtenu pour elle, de la condescendance du roi, le titre

de comtesse d'Argenton qu'elle emporta dans sa disgrâce. Elle fit une fin bien imprévue. Elle inspira, après sa chute, une vive passion à un certain chevalier d'Oppède, neveu du cardinal Janson, qui ne recula pas devant le désir qu'elle lui manifesta d'être épousée. Des scrupules étaient venus sur le tard à cette belle repentie, qui voulut une fois dans sa vie être légalement et véritablement mariée. Elle tomba bien mal d'ailleurs et fut singulièrement récompensée de ce beau retour de vertu. Son mari était brutal et elle fut battue. Elle le perdit heureusement en 1717 et, depuis, le silence le plus absolu s'est fait sur la suite de son existence. On ne saurait même dire quand elle est morte.

Puis vint Madame de Parabère, qui fut, avec justice, appelée la reine de l'orgie. « *Elle avait, nous dit M. de Lescure, dans son livre si curieux et si bien renseigné :* Les Maîtresses du Régent *(E. Dentu — 1861), l'héroïsme du plaisir. Toute nerfs, cette femme frêle en apparence apportait dans ces défis sensuels chaque soir jetés à la force humaine, une santé d'acier. Les convives s'abaissaient successivement sous la table, comme écrasés par une main invisible ; seule, Madame de Parabère, toujours souriante, souriait au dernier buveur ; seule, toujours la coupe à la main, elle défiait le dernier rieur...* » *Madame, mère du Régent, a également peint dans ses lettres, et en quelques mots, qui valent vingt pages, le portrait de cette illustre dame galante :* « *...Elle est de belle taille, grande et bien faite ; une jolie bouche et de jolis yeux ; elle a peu d'esprit, mais c'est un beau morceau de chair fraîche...* »

Cette femme avait un mari qui passait pour être à la fois bête, aveugle et méchant ; il était en outre jaloux, et il faut avouer qu'il avait alors de bien bonnes raisons pour l'être. Sa femme, en effet, se trouvait être, à ce moment, à la fois la maîtresse du duc d'Orléans et celle du duc de Richelieu, sans compter les amants

de passage comme Nocé ou Clermont, dont le Régent ne s'inquiétait guère. Il se bornait à en rire, en appelant Nocé son beau-frère. Mais la Parabère ayant eu plusieurs enfants pendant sa liaison avec le Régent, celui-ci se refusa toujours à les reconnaître, en raison du trop grand nombre de pères auxquels ils auraient pu avoir le droit de prétendre.

C'est à propos de cette liaison avec la Parabère que la Palatine gourmandait surtout son fils : « ...Chez mon fils et chez ses maîtresses, écrit-elle le 19 janvier 1719, tout va tambour battant sans la moindre galanterie. Cela me rappelle les vieux patriarches qui avaient beaucoup de femmes. Mon fils a beaucoup de courage et de l'esprit ; il est musicien, petit, brave, et il couche volontiers avec toutes les femmes... » Et dans une lettre du 18 mars 1720 : « ... Je soutiens à mon fils que de sa vie il n'a été amoureux et que son amour ne consiste que dans la débauche. Il répond : il est vrai que je ne saurais être comme un héros de roman, ou passionné comme Céladon, mais j'aime à la mode. Je réponds : Votre mode est d'aller comme à votre chaise percée... »

Mais il faut dire, à la décharge de la Parabère, qu'elle aimait surtout le plaisir, qu'elle ne chercha jamais à user de son influence sur le Régent pour mettre la main dans les affaires de l'État, et qu'elle n'avait, à ce point de vue, ni calcul intéressé, ni ambition. « Mon fils, disait encore la Palatine, a une maudite maîtresse qui boit comme un trou et qui lui est infidèle, mais comme elle ne lui demande pas un cheveu, il n'en est pas jaloux ; il dit qu'il s'est attaché à elle parce qu'elle ne songe à rien, si ce n'est à se divertir, et qu'elle ne se mêle d'aucune affaire. Ce serait très bien si elle n'était pas ivrognesse... Elle est capable de manger et boire et de débiter des étourderies ; cela divertit mon fils et lui fait oublier tous ses travaux. »

Il faut atténuer ces citations en disant que les portraits de la Palatine sont tous peints à l'aide de couleurs trop vives, souvent injustes, toujours exagérées. La Parabère ne fut, en somme, qu'une grande dame, moins livrée peut-être aux basses voluptés que ne le donne à entendre Madame, bien qu'on l'ait, comme nous l'avons dit, surnommée la reine de l'orgie. Madame traite toujours un peu à la hussarde cette brillante maîtresse de son fils ; elle la représente sans cesse une coupe à la main, se grisant — se saoûlant même — comme un soldat ! Il ne faut pas prendre tout cela au pied de la lettre. La Palatine était brutale dans ses expressions, et il n'est pas de maîtresse de son fils qu'elle ait plus couverte d'invectives et même d'injures.

La Parabère devint veuve au plus beau temps de sa faveur, mais elle fut consolée tout de suite et, le soir même, elle soupait en galante compagnie avec la duchesse de Berry. Sa faveur n'en fut d'ailleurs que plus grande ; elle amusait tant le Régent ! Elle supportait si bien l'assaut de toutes les orgies, leurs fatigues et leurs excès ! Puis, quand sa faveur diminua, elle en prit habilement son parti. Elle régnait encore, pendant que d'autres maîtresses paraissaient la devoir supplanter ; mais elle laissait passer ces courtes et éphémères infidélités de son amant pour reprendre de nouveau son empire. C'est ainsi qu'elle lutta contre la Phalaris, qui ne parvint jamais à la remplacer définitivement. Dans ses dernières années le Régent eut, par le fait, une sorte de sérail, un Parc-aux-Cerfs anticipé où se pressaient les maîtresses connues et inconnues. Enfin, en 1721, Madame de Parabère tombe pour toujours ; elle entre alors en dévotion, tente de se convertir, puis revient à l'amour, retourne ensuite à la piété et finit, on ne sait trop ni quand, ni comment, dans la même obscurité que les autres maîtresses qui l'avaient précédée.

Madame de Sabran, qui la remplaça, ne fit que passer, mais

elle fut, dit Lescure, « la plus coquette et la plus ambitieuse des maîtresses du Régent. Aussi sa vie est-elle un perpétuel chassé-croisé. Le Régent l'aime un moment, puis la quitte ; peut-être même prit-elle les devants... Mais, ne pouvant demeurer la maîtresse avec un homme qui changeait d'amour comme de chemise, elle eut l'esprit de choisir elle-même ses héritières et de les choisir de telle sorte qu'elle put encore régner sous leurs noms. »

Elle ne fut donc pas une maîtresse comme les autres ; elle se partagea le Régent, comme Madame de Parabère, d'ailleurs, dans ses derniers temps ; mais elle eut sa part d'influence dans les affaires et, momentanément, un réel crédit. Quand le Régent la quitta elle fut reprise par Richelieu, puis elle devint, un peu plus tard, la pourvoyeuse même du duc d'Orléans, à qui elle procurait des amours passagers. Enfin, elle était là, dans un salon voisin, quand le Régent mourut, et elle vint même l'assister, en quelque sorte, à ses derniers moments.

Madame d'Averne fut, en même temps qu'elle, la maîtresse du Régent. Richelieu l'a peinte en quelques lignes : « Elle était fille de M. de Brégis, conseiller au parlement ; son mari était militaire. Elle plut au Régent, qui mit d'abord assez de mystère à cette intrigue : mais quand on vit M. d'Averne nommé cordon rouge et gouverneur de Navarreins, avec 12,000 livres d'appointements, à défaut de mérite, on en chercha chez sa femme et l'on s'aperçut, en effet, qu'elle méritait le cordon rouge et les 12,000 livres... Le Régent la traita en reine à Saint-Cloud, fit illuminer le parc et donna un magnifique feu d'artifice en son honneur... Elle avait aussi, rien que pour sa table, 3,000 livres par mois... » L'avocat Barbier constate, en ces termes, dans sa Chronique de la Régence *(Tome Ier — mai 1721), l'avènement de la nouvelle maîtresse : « ... Le Régent a pris Madame d'Averne, jeune et belle femme de M. Ferrand d'Averne, lieutenant aux*

gardes, maîtresse auparavant du jeune marquis d'Alincourt, second fils du duc de Villeroi. Le Régent lui a envoyé 100,000 livres pour avoir un habit d'été. »

Le Régent l'acheta donc; elle se donna à lui, c'est Mathieu Marais qui l'affirme, moyennant une grosse somme payée comptant et une compagnie de régiment pour son mari. Ce d'Averne était, d'ailleurs, un mari facile, et son infortune conjugale lui paraissait presque honorable, eu égard à la haute qualité de celui qui la lui infligeait. Quant à Madame d'Averne, elle menait grande vie et grand train et elle faisait parade d'un luxe presque royal. On la voyait partout, brillante et parée, en luxueux équipage, entourée d'une cour empressée, jouant, et paraissant le jouer avec un vif plaisir et sans réserve, le rôle des Lavallière et des Montespan. Voltaire lui-même, bien jeune encore, fut à ses pieds et lui dédia des vers.

Après le Régent, elle passa à Richelieu, puis à bien d'autres, pour finir, comme avait fini Madame de Sabran, elle aussi à son heure de disgrâce, on ne sait trop où ni comment, augmentant sans doute le nombre de ces tardives repenties à qui Dieu a bien fait de pardonner parce qu'elles avaient beaucoup aimé!

La dernière maîtresse, et la plus connue parce que ce fut dans ses bras que le Régent mourut, fut cette duchesse de Phalaris ou Fallari, femme de Gorge d'Entragues, qui était par alliance de la famille de Valençay. Son mari l'avait abandonnée de bonne heure pour s'en aller courir à d'autres amours; elle était donc quasi veuve quand le Régent la prit, passagèrement d'abord, puis bientôt tout à fait. Ce qu'apprenant le mari, il reprit la route de Paris pour y participer, s'il se pouvait, à la grande bonne fortune qui venait d'échoir si royalement à sa femme. Mais une lettre de cachet l'arrêta

en chemin et l'obligea à se diriger — malgré lui — sur la Bastille.

La faveur de la Phalaris, comme celle de Madame d'Averne, et de tant d'autres connues et inconnues, eut des intermittences, des abandons, des retours de passion, et des abandons nouveaux, mais elle dura relativement longtemps, puisque, commencée dès 1721, elle ne se termina définitivement qu'à la mort du Régent.

On conçoit qu'il fallait à cette cour du prince le plus débauché du monde, pour l'entretien et le luxe des maîtresses, pour les indemnités aux maris, pour toutes les dépenses des bals, des fêtes et des soupers, des sommes incroyables auxquelles le trésor de l'État ne pouvait suffire. D'ailleurs, dès les premiers jours de la régence, Philippe d'Orléans s'était trouvé aux prises avec les plus grandes difficultés, plus encore financières que politiques. Les caisses publiques étaient vides et il fallut commencer pour subsister par vivre d'expédients, de réductions de toutes sortes et, pour ainsi dire, un peu dans la famine.

C'est alors que Law apparut comme le Deus ex machina *qui devait prévenir l'inévitable banqueroute. Ce n'est pas que son système fût mauvais dans son principe; le tort de l'aventureux financier, à qui d'ailleurs on eut la faiblesse coupable de laisser carte blanche, fut d'exagérer les effets mêmes de ce système, en élevant indéfiniment l'émission des billets, et par conséquent de donner lieu à un agiotage insensé et sans base raisonnable ni possible. Law révolutionna la France; c'est par lui qu'elle prit le goût de la spéculation jusqu'alors à peu près inconnue pour elle; il éveilla des appétits énormes, fut la cause de ruines incalculables et de fortunes également imprévues; par lui, du jour au lendemain, le riche devint pauvre et le pauvre devint riche, et ce n'est point par paradoxe qu'on a pu montrer dans le même jour le laquais subitement enrichi, descendant du siège de la*

voiture où son maître entièrement ruiné venait prendre sa place!

Donc ce fut un enthousiasme effréné pour le nouveau système, tant qu'il favorisa ou parut favoriser l'épanouissement de la fortune publique; mais quand « la dégringolade » arriva, que la dépréciation des billets et des actions se produisit et que, malgré le cours forcé, ils ne purent ni se relever, ni reprendre même la moitié de leur valeur nominale, ce fut une série de récriminations, de plaintes, de batailles dans la rue, cette rue Quincampoix, où Law avait établi sa banque, d'émeutes journalières au milieu desquelles plusieurs personnes trouvèrent la mort, toutes circonstances qui amenèrent rapidement la suppression définitive de la banque elle-même (mai 1720), et l'expulsion de son fondateur qui s'en alla mourir obscurément, huit ans plus tard, dans les États de Venise.

Ce système de Law, bien qu'il ait ruiné tant de gens, ouvert la voie à la spéculation et à l'agiotage, corrompu les mœurs publiques, jeté le trouble dans toutes les fortunes, n'a cependant pas trouvé moins d'admirateurs que d'ennemis. Le système était bon, si bon qu'il a été l'origine de notre banque nationale actuelle; c'est l'abus excessif où on l'a poussé qui l'a rendu fatal. « Il est difficile, a dit Champfort, d'avoir un meilleur maître que Law; il était doué d'un génie à la fois très profond et très étendu. Appliqué de bonne heure à cette science déjà très avancée en Angleterre par les écrits de Locke, Child et plusieurs autres, Law s'était montré l'élève et le rival de ces hommes célèbres. Il paraît que les fautes qui perdirent le système, la banque et l'auteur, étaient toutes contre ses principes et même contre sa volonté, mais on sait qu'il ne fut pas longtemps maître absolu, qu'il eut souvent la main forcée et qu'il fut entraîné par delà ses mesures : c'est ce qui ne surprendra pas dans une cour telle que celle du Régent, gouverné par l'abbé Dubois ».

J'arrive maintenant à cet abbé Dubois lui-même, qui représente, si complètement pour l'époque, la corruption du clergé à tous les degrés, en sa seule personne. Quand le Régent parvint au pouvoir, sa mère la princesse Palatine, qui donnait à Dubois le juste respect qui lui était dû, avait supplié son fils de chasser à jamais « ce drôle » et surtout de le tenir toujours éloigné des affaires. Le Régent parut vouloir d'abord donner satisfaction à sa mère, mais il devait avoir bien vite un besoin indispensable de Dubois. Pendant les premiers temps, le prince tint le turbulent et ambitieux abbé à l'écart, parce qu'il travaillait par lui-même; mais peu à peu l'amour et l'excès des plaisirs, l'abus des longues nuits sans sommeil passées en orgies, exercèrent sur la santé et les facultés intellectuelles du Régent l'influence la plus désastreuse et le rendirent incapable de tout travail suivi. Non seulement il en perdit le goût, mais il en vint à ne plus pouvoir s'occuper d'aucune affaire et il dut songer bientôt à remettre la direction effective entre les mains de Dubois. C'est ainsi que le rusé personnage commença à gouverner la France, d'abord en sous-ordre, puis ministre déclaré, puis enfin premier ministre. Il eut à la fois tout en mains : l'armée, les finances, la feuille des bénéfices, n'ayant de comptes à rendre à personne puisqu'il ne dépendait que de deux hommes, également désarmés contre lui, l'un par son abrutissement, le Régent, l'autre par son extrême jeunesse, le Roi.

La grosse affaire du gouvernement de Dubois, qui s'était fait assez facilement nommer archevêque de Cambrai, à ce siège même qu'avait illustré Fénelon, cette grosse affaire fut la conquête du chapeau de cardinal qu'il entreprit à son profit. Il y employa tout son temps et toute sa diplomatie, toute sa rouerie et son habileté, et cependant cette conquête lui coûta deux années entières de continuelles négociations! C'est sous le pape Clément XI qu'elles s'en-

gagèrent. Mais ce pape, justement temporisateur en cette circonstance, répugnait à nommer Dubois. Il fit de belles promesses, accumula les difficultés et les objections et traîna si bien l'affaire en longueur que la mort vint le surprendre avant qu'il ait pu, ou voulu, donner satisfaction à l'abbé. On conçoit la fureur de celui-ci, qui avait d'ailleurs le caractère le plus irascible du monde et qui était toujours, comme l'a dit un de ses historiens, « hors des gonds ». Aussi, cette fois, c'est autour du conclave qui allait se réunir pour nommer le nouveau pape, qu'il disposa et fit jouer ses batteries. L'abbé de Tencin fut par lui envoyé à Rome et ne craignit pas de déclarer que Dubois et la France appuieraient l'élévation à la tiare du cardinal qui s'engagerait à l'avance, et par écrit, à donner la pourpre à l'archevêque de Cambrai. Le cardinal Conti accepta le marché, fut élu et envoya quelques mois après le chapeau à Dubois qui n'avait d'autres mérites pour le porter que le mal qu'il s'était donné pour le conquérir !

Voici deux curieux portraits de Dubois, écrits par deux contemporains dont l'un est le plus illustre de nos mémorialistes, portraits qui se complètent bien l'un par l'autre :

« Son esprit, dit Saint-Simon, était fort ordinaire, son savoir des plus communs, sa capacité nulle (1) ; son extérieur d'un furet, mais d'un cuistre ; son débit désagréable, sa fausseté écrite sur son front, ses mœurs trop affichées sans aucune mesure pour pouvoir être cachées... Sa tête incapable de contenir plus d'une affaire à la fois et lui d'y en mettre ni d'en suivre aucune que pour son intérêt personnel ; rien de sacré, nulle sorte de liaison respectée ; mépris déclaré de foi, de parole, d'honneur, de probité,

(1) Ici la haine personnelle qui animait Saint-Simon contre Dubois le rend injuste. Dubois était bas, vil, rampant, crapuleux, tant qu'on voudra, mais il était loin d'être aussi nul que Saint-Simon veut bien le dire.

de vérité; pratique continuelle de se faire un jeu de toutes ces choses; voluptueux autant qu'ambitieux, voulant tout en tout genre, se comptant lui seul pour tout et tout ce qui n'était pas lui pour rien... avec cela doux, bas, souple, louangeur, admirateur, prenant toutes sortes de formes avec la plus grande facilité et revêtant toutes sortes de personnages et souvent contradictoires pour arriver aux différents buts qu'il se proposait, et néanmoins très peu capable de séduire .. »

Le second portrait est de l'annaliste Duclos : « *Le cardinal Dubois avait de l'esprit, mais il était inférieur à sa place, plus propre à l'intrigue qu'à l'administration, il suivait un objet sans en embrasser tous les rapports. L'affaire qui l'intéressait dans le moment le rendait incapable d'attention pour tout le reste... Voulant que rien ne lui échappât et ne pouvant suffire à tout, on l'a vu quelquefois jeter au feu les lettres qu'il recevait pour se dispenser d'y répondre.* « *Voila ma correspondance faite* », *disait-il alors. Ce qui nuisait le plus à son administration, c'était la défiance qu'il inspirait et la mauvaise opinion qu'on avait de son cœur. Il méprisait aussi profondément la probité qu'il dédaignait ouvertement l'hypocrisie, quoiqu'il fût plein de fausseté.* »

On sait comment il mourut, d'un mal bien « *ironique* » *pour un homme d'église, d'une maladie de vessie qui provenait, assure l'avocat Barbier, d'une v..... invétérée et qui fut aggravée par les excès de tout genre, ceux de l'amour aussi bien que ceux que donnent les préoccupations des grandes affaires, jointes à l'abus de tous les plaisirs. Ce prince de l'Église, cet archevêque fit une fin bien peu édifiante; il jura comme un beau diable pendant l'opération qu'il dut subir, se confessa au milieu des gros mots qu'il jetait à la face des médecins qui le soignaient, et finalement, il fit comme l'abcès dont il mourut, il creva! C'est le terme dont on se servit dans le*

public pour caractériser à la fois sa maladie et sa mort : tout avait crevé à la fois !

C'était le 10 août 1723 et, quatre mois plus tard, le 2 décembre, le Régent mourait à son tour ; le maître suivait le valet à l'inverse du tour des choses habituelles de ce monde. Le duc d'Orléans finissait un peu comme a fini Dubois, victime lui aussi des excès de l'amour — ou pour mieux dire et ne pas profaner ce mot idéal et charmant, victime de ses débauches. On le trouva expirant dans les bras de sa maîtresse à la suite d'un trop copieux déjeuner ! Et c'est ainsi que se termina cette courte période de l'histoire de France qui porte le nom décrié de la Régence. Cependant les trois hommes qui la personnifient, Philippe d'Orléans, Law et Dubois, avaient tous trois de grandes qualités jointes à une haute intelligence ; ils auraient dû, en recueillant la succession de Louis XIV, préparer insensiblement les voies qui auraient pu conduire plus tôt la monarchie au régime constitutionnel et éviter, au petit-fils de Louis XV, la catastrophe qui a précipité à la fois dans l'abîme le trône et le Roi.

Mais leurs vues n'allaient pas si loin ; au lieu d'entourer la couronne du prestige et du respect qui s'amoindrissaient tous les jours, ils ouvrirent au jeune roi, par leur exemple, la route des plaisirs faciles, où il allait si volontiers et si crapuleusement, lui aussi, s'engager à leur suite. C'est par eux, par eux seuls, par la déconsidération qu'ils ont jetée sur le pouvoir royal, qu'a diminué peu à peu l'affection des peuples et que, les idées d'affranchissement et de liberté se faisant jour, en raison de la misère toujours croissante et des abus sans cesse renouvelés, la Révolution est devenue possible.

GEORGES D'HEYLLI.

LA RÉGENCE

PREMIÈRE PARTIE

LE RÉGENT ET SES MAITRESSES

Er. Rouveyre, sculp. Marius Perret, inv.

Houiste, imp.

LE RÉGENT ET SES MAITRESSES

En 1715, après la mort de Louis XIV, son testament fut cassé par le parlement, et la régence confiée à Philippe d'Orléans, fils de Monsieur, frère unique de Louis XIV, et de Charlotte de Bavière, sa seconde femme, mort en 1723.

Cette époque de notre histoire est célèbre par une altération sensible dans les mœurs et par les événements singuliers qu'on vit naître; le duc d'Orléans lui-même fut une sorte de phénomène par sa conduite et son caractère à la fois noble et

vicieux, grand et faible, aimable et débauché; les institutions, les actes de l'administration, mais surtout la vie privée des Français et des gens de la cour se ressentirent de la dépravation et de l'exemple du prince.

Tout devint l'objet du sarcasme, de la plaisanterie; les femmes, les magistrats, l'église, les courtisanes, les financiers furent également chansonnés, applaudis ou diffamés selon que les modes, les goûts, les évènements les rendaient odieux, ridicules ou importants.

Les pièces que nous rapporterons plus loin sont des monuments irrécusables de cette vérité. Elles ont été faites dans le temps, par des hommes qui jouaient un rôle alors, et qui ont pu peindre les personnages d'après nature.

Elles ne sont pas toutes également de bon goût; mais elles montrent le caractère français disposé à tout calomnier, bafouer, et à louer avec excès, selon les temps et la mode.

Elles exigent, pour être entendues, que nous donnions quelqu'idée des personnes qui en sont l'objet, et des circonstances qui les ont fait naître; nous en prendrons occasion de rapporter plusieurs faits peu connus, qui ne pourront qu'ajouter au mérite et à l'intérêt de ces mélanges.

Il paraît que l'amour du plaisir, l'esprit et la faiblesse faisaient le fond du caractère du régent : cette manière d'être, réunie au pouvoir suprême dont il fut revêtu, explique tout ce qui s'est passé à sa cour; bon, généreux, libertin, il n'estimait pas assez les hommes pour mettre de l'importance à leurs opinions et aux usages respectés par eux; il ne croyait ni aux mœurs, ni à la sincérité, et pensait que tous les hommes étaient les mêmes à cet égard;

mais la faiblesse et l'irrésolution formaient le fond de son caractère.

Il n'en était pas moins très heureusement né. On remarquait en lui les agréments de l'esprit et les charmes du langage; de la justesse, de la précision, de la clarté dans les idées; le don de les développer, qui lui rendait tout facile et simple; la force de conception et une sûreté de mémoire à laquelle rien n'échappait; une éloquence naturelle et beaucoup de grâce dans les discours; une sagacité dans les détails et une grande facilité à saisir l'ensemble des choses. Il avait une valeur franche et modeste, digne du sang de Henri IV, auquel il se flattait de ressembler dans ses vertus comme dans ses faiblesses, et dont il avait réellement la simplicité, la bonté, l'affabilité populaire, la douceur et l'excessive facilité à oublier l'injure; enfin les qualités de l'homme aimable, d'une âme généreuse, les germes du grand homme en un mot, excepté le courage d'esprit, ou, pour mieux dire, la vigueur de l'âme, sans laquelle il ne peut y avoir de suite dans les actions, ni de constance dans les grandes choses.

Son précepteur, le plus bas et le plus corrupteur des hommes, l'abbé Dubois, depuis cardinal, ne pouvait que rendre inutiles les belles qualités du jeune prince, et ajouter à la faiblesse de son âme par les exemples, les conseils et les habitudes méprisables dont il l'entoura : c'est à ce vil prêtre que la France doit une partie des malheurs qui ont longtemps pesé sur elle, triste sujet de réflexions pour les peuples dont la dignité et le bonheur dépendent des impressions que l'on donne aux princes.

« Le caractère d'un valet fourbe, dit Marmontel *(Histoire de la Régence)*, serait le beau côté de l'abbé Dubois. Assez

d'adresse dans l'esprit pour un intrigant subalterne, assez d'habileté pour un agent obscur de politique frauduleuse, nul talent distingué pour racheter ses vices, nul agrément pour les embellir, l'âme d'un scélérat; le cœur d'un vil esclave; mais sur le front toute l'insolence de la bassesse protégée; et, ce qui contribua le plus à son élévation, une complaisance servile et dévouée à l'infamie, soutenue d'un profond mépris pour toute espèce d'honnêteté, de bienséance et de pudeur ».

Il fut facile à un pareil instituteur de faire de son élève un libertin de cœur et d'esprit, d'effacer de son âme les impressions de bien que son premier précepteur Saint-Laurent y avait laissées, de lui apprendre à regarder la bonté comme une faiblesse, la vertu comme une folie, la religion comme une chimère, l'art de mentir, de tromper, de se jouer de sa parole comme l'essentiel dans l'art de régner.

Mais cette doctrine infernale, observe gracieusement le même auteur, qui d'une âme ardente et vigoureuse aurait fait un monstre à étouffer, n'ayant trouvé dans l'âme de ce prince, naturellement indolent et léger, ni la vigueur ni le ressort que les atrocités demandent, n'en fit qu'un homme vicieux, nonchalamment livré à des passions douces, se jouant de l'opinion, comptant pour peu de chose l'estime et le blâme, cherchant le bruit pour s'étourdir, le mouvement pour dissiper le pénible ennui de lui-même, la singularité bizarre des débauches les plus outrées ou des plus infâmes plaisirs pour ranimer ses goûts éteints et ses plaisirs rassasiés; mais aussi éloigné des grands crimes que des hautes vertus; bon sans estime pour la bonté, incapable de se venger par faiblesse ou par indolence, n'aimant de sa grandeur que la facilité de vivre au gré de ses caprices, réservant

toute faveur au mérite de l'amuser, laissant échapper de ses mains des libéralités ruineuses pour s'épargner la peine d'en modérer l'excès, et si ennemi de la gêne qu'une couronne même l'aurait importuné s'il en avait senti le poids.

A ces causes de corruption s'en joignaient d'accidentelles qu'il est utile de faire connnaître, parce qu'elles expliquent le motif des satires et des pièces scandaleuses prodiguées contre lui.

Le duc d'Orléans avait épousé mademoiselle de Blois, fille que Louis XIV avait eue de madame de Montespan; cette alliance fut regardée comme au-dessous du rang d'un premier prince du sang; il chercha, par une vanité de jeune homme, à rétracter par le mépris ce que la déférence et la séduction lui avaient fait faire, et tout ce qui l'environnait l'encourageait à ce mépris. Toute la maison d'Orléans semblait se plaire à voir humilier la fille du roi pour se venger de l'inutilité et de l'oubli où Louis XIV avait laissé *Monsieur*, père du duc d'Orléans, dont nous parlons.

D'un autre côté, madame d'Orléans qui, avec moins d'esprit et d'agrément que madame de Montespan sa mère, en avait toute la hauteur, et à qui son orgueil avait persuadé que la bâtarde de Louis XIV honorait trop le petit-fils de Louis XIII, au lieu de chercher à ramener son mari, le rebutait sans cesse par sa dédaigneuse froideur. L'accueil sévère que le roi faisait au prince, peine due à ses égarements, ne servait qu'à l'y replonger davantage, en le renvoyant de la cour plus passionné que jamais pour une vie obscure et libre. Cependant soit que Louis XIV se reprochât d'avoir contribué au dérèglement de son neveu par un mariage qui lui déplaisait, et qu'en dissimulant les chagrins de sa fille il espérât les adoucir et lui ramener son

époux, soit qu'il connût le fond du naturel de ce prince qu'il appelait un *fanfaron de crimes*, et que, passionné pour l'honneur de son sang et la gloire de son règne, il ne voulût pas rebuter un jeune libertin né pour être un grand homme peut-être, ce roi parut d'abord vouloir le ménager; il l'avait mis jeune encore à la tête de ses armées.

Mais quelques fausses démarches et les calomnies qui les exagèrent firent penser que le duc d'Orléans avait cherché, lorsqu'il fut envoyé en Espagne, à mettre sur sa tête la couronne de ce royaume au préjudice du petit-fils de Louis XIV.

Il aimait mademoiselle de Sery qui avait de l'ambition, et qui aurait voulu lui voir une couronne sur la tête, quoique peut-être elle n'y eût rien gagné en bonheur et en satisfaction. On ajoutait que l'intention du prince avait été que, du moment qu'il serait sur le trône d'Espagne, il ferait casser son mariage comme indigne et fait par contrainte; qu'il épouserait la veuve de Charles II, roi d'Espagne, pour complaire à la cour de Vienne; qu'il la répudierait ensuite pour cause de stérilité, et qu'il couronnerait sa maîtresse.

On ne borna pas à ces soupçons ceux que l'on affectait d'accréditer contre ce prince; il fut accusé sourdement d'avoir voulu empoisonner sa femme, parce qu'elle éprouva réellement de violentes coliques qui paraissaient être l'effet du poison; mais la santé de la princesse, bientôt rétablie, prouva que ce bruit n'était qu'une calomnie répandue par les ennemis du duc. Il rentra en grâce auprès du roi, et le mariage de sa fille avec le duc de Berri acheva la réconciliation. Cependant la mort du dauphin, du duc et de la duchesse de Bourgogne qui se succédèrent au tombeau, re-

nouvela le bruit de poison; le duc du Maine et madame de Maintenon les accréditèrent. Le duc d'Orléans, universellement détesté comme un empoisonneur, se vit plus d'une fois insulté par la populace qui le menaçait, et lançait contre lui mille imprécations.

Le prince se défendit en homme faible; il se présenta devant le roi, et au lieu d'étonner ses ennemis par la fierté de sa défense, il demanda, comme un humble accusé, d'être reçu à la Bastille, et qu'on y renfermât Homberg, son chimiste, avec ceux de ses gens que l'on pouvait soupçonner. Le roi, humilié de voir le premier prince de son sang se dégrader ainsi, n'avait pas daigné lui répondre; enfin, pressé par ses instances, il lui dit que si Homberg se présentait à la Bastille, il y serait reçu; réponse dont le roi rougit dans son cabinet, et qu'il rétracta le jour même; car Homberg se présenta à la Bastille, et n'y fut point reçu.

Après cette scène, le duc d'Orléans perdit toute considération à la cour, et crut s'en dédommagnr en se livrant à des amusements convenables à ses mœurs et à ses goûts.

Le duc de Berri mourut en 1714; il est certain qu'il fut empoisonné en buvant d'une eau de cerises que la duchesse, sa femme, faisait elle-même. Il lui prit des vomissements de sang et des convulsions qui le mirent au tombeau en peu de jours.

Ce crime, qui ne peut être contesté, et qui, s'il n'était pas l'ouvrage du duc, l'était au moins de sa fille, la duchesse de Berri, lui aliéna tout à fait le cœur de Louis XIV; madame de Maintenon en profita pour engager le roi à favoriser, par son testament, le duc du Maine au préjudice du duc d'Orléans. Il fallut auparavant obtenir l'édit de 1717, qui donnait aux enfants bâtards du roi les droits de prince du

sang ; il fut obtenu et enregistré au parlement ; mais cassé ensuite sous la régence, lorsque le prince eut repris les droits qui lui étaient ôtés par le testament.

Ces détails expliquent la cause de l'animosité des partis, et de la virulence des libelles publiés de part et d'autre.

Les partisans du duc du Maine qui espéraient voir à ce prince tous les pouvoirs de la régence, traitaient avec amertume, et de la manière la plus injurieuse, le duc d'Orléans, à qui ils reprochaient sa vie désordonnée, ses débauches et sa légèreté. Le duc et ses amis se plaignaient hautement de l'injustice des édits sur les bâtards, et de l'outrage fait par le testament du roi au premier prince du sang, à qui il ôtait le gouvernement du royaume pendant la minorité du jeune roi Louis XV, pour la donner à un bâtard, le duc du Maine, protégé de madame de Maintenon.

Ces levains de haine se développaient suivant que les circonstances les favorisaient ; et tandis qu'il y avait des gens qui attribuaient la perte rapide du dauphin, du duc et de la duchesse de Bourgogne, du duc de Berri, au duc d'Orléans, d'autres en jetaient le soupçon sur le parti de Maintenon et du duc du Maine, parce qu'en vertu de l'édit qui appelait les bâtards aux droits des princes du sang, celui-ci aurait pu monter sur le trône à défaut de prince plus près du roi.

Mais quand la mort de tant de princes eût été naturelle, il n'en est pas moins vrai que madame de Maintenon avait le plus grand intérêt à ce que son élève, le duc du Maine, eût la régence, parce qu'elle prévoyait bien que si elle était donnée au duc d'Orléans, elle perdrait son autorité, et verrait finir son règne.

Ce prince mourut le 25 décembre 1723, dans la 50e année de son âge, d'une attaque d'apoplexie.

« Ses vices avaient insulté l'honnêteté publique et soulevé les gens de bien, dit Marmontel *; son irréligion lui avait aliéné les dévots et les hypocrites; les uns le haïssant par zèle, les autres par un dépit secret de le voir échapper à leur domination. Les parlements ne l'avaient trouvé ni assez sage dans son gouvernement pour se passer de guide et de modérateur, ni assez docile pour vouloir être conduit et redressé par eux. L'émulation éteinte dans tout le militaire par de folles promotions et par une prodigalité avilissante de distinctions et de grâces lui avait fait perdre la bienveillance des troupes. La marine était consternée de l'abandon où il la laissait, soit par complaisance pour l'Angleterre, ou l'aveugle sécurité que lui inspirait Dubois pour son alliance.

» Un petit nombre de gens de cour se rappelaient avec quelque regret l'accueil obligeant, la politesse, l'attention, la patience inaltérable qu'on était sûr de trouver en lui lorsqu'on avait à lui parler; l'air de bonté, la douceur, l'agrément qui accompagnaient ses réponses; le charme qu'il savait mêler, dit le duc de Saint-Simon, jusques dans ses refus; mais le plus grand nombre, et ceux même qu'il avait gorgés de richesses, n'espérant plus de lui les mêmes prodigalités, ne voyaient dans sa mort qu'un changement avantageux; un nouveau ministère était pour eux une enchère nouvelle, où ils pourraient se présenter pour se vendre encore. Le peuple ne songeait qu'à ce système frauduleux qui avait ruiné tant d'honnêtes familles, et ne

* Marmontel, Hist. de la Régence, tom. II, p. 333.

voyait dans le duc d'Orléans que le complice de Lass, ou un prince étourdi et négligent que cet étranger avait trompé. Les étrangers furent plus justes ; et à travers ce qu'il avait été, considérant ce qu'il pouvait être, ils parurent sentir le prix de ses talents, éclairés par de grandes fautes, et enlevés dans l'âge de la maturité.

Le duc d'Orléans ne fut marié qu'une fois avec mademoiselle de Blois, fille naturelle de Louis XIV et de madame de Montespan ; ses enfants furent mademoiselle d'Orléans, qui devint duchesse de Berri ; mademoiselle de Valois, depuis duchesse de Modène, et le duc d'Orléans, son successeur.

Mais il eut différentes maîtresses, parmi lesquelles on n'en voit briller aucune par une grande célébrité de mérite, ou de qualités aimables.

La duchesse de Berri, sa fille, paraît aussi avoir été aimée de lui plus que ne lui permettaient les liens du sang, ou, pour mieux dire, on a toujours cru qu'il se livrait avec elle à des actes de libertinage dont il ne faisait point mystère. Il lui trouvait, disait-il, les plus belles mains du monde, et cette expression peint le genre de *familiarité* qu'il avait avec elle.

PRINCIPALES MAITRESSES

du

DUC D'ORLÉANS, RÉGENT

Monsieur le duc d'Orléans, régent, a eu plusieurs maîtresses en titre qui lui ont toutes fait infidélité. On ne parlera pas de celles de passage, et dont il n'a fait que l'essai ; la litanie serait trop longue.

La première fut mademoiselle de Sery de la Boissière, fille du marquis de la Boissière, ambassadeur en Hollande ; elle était fille d'honneur de feue Madame, et mère de Philippe d'Orléans, légitimé, connu sous le nom du chevalier d'Orléans, et depuis, sous celui de M. le Grand Prieur. Elle a ensuite porté le nom de comtesse d'Argenton ; son amant fut le chevalier d'Oppède, fils du premier président de Grenoble, qu'elle a aimé jusqu'à la mort du chevalier.

La seconde fut madame de Parabère, demoiselle de la Vieuville, sœur des duc et comte de la Vieuville, dont l'amant de cœur était M. le chevalier de Beringhen.

La troisième a été madame la marquise de Sabran, demoiselle de Foix ; elle a eu beaucoup d'amants ; mais le plus chéri, avec qui elle a vécu jusqu'à ce qu'il soit mort (en février 1733), fut M. Delrieux de Fargis.

La quatrième fut madame Daverne, demoiselle de Bregis, fille d'un conseiller au parlement, dont le mari était fils d'un lieutenant général d'artillerie, appelé Ferrand de Cossé. Ces amours commencèrent à être publiques au mois de juillet 1721, que le duc d'Orléans donna à M. Daverne le cordon rouge et le gouvernement de Navarreins, avec douze mille livres d'appointement, au lieu qu'il n'était que de six mille livres auparavant, et le roi avait fait donner quatre-vingt mille livres à M. de Louville, qui s'en était démis. Le 28 du même mois de juillet, le régent donna une fête à Saint-Cloud à madame Daverne, avec grande illumination, qui commença à la nuit close, et un feu d'artifice à minuit, qui était dressé dans un bateau sur la rivière. La pluie fit que l'artifice ne réussit pas; cependant le spectacle fut fort beau; c'étaient les noces de Thétis et Pelée qu'on célébrait ce jour-là. A chaque fusée qui partait, les spectateurs criaient : *voilà une action des Indes qui part*. On avait dit aussi que chaque lampion devait être allumé avec un billet de banque.

Enfin cette intrigue finit au mois d'octobre 1722, que le régent quitta madame Daverne pour s'attacher à madame d'Orléans; mais madame Daverne n'avait pas cessé d'aimer M. Desalleurs l'aîné, et a encore vécu depuis avec lui.

Il avait eu, mais plus anciennement, pour maîtresse, la Florence, actrice de l'Opéra, dont il a eu l'abbé de Saint-Albin, archevêque de Cambrai, qu'il n'a reconnu que sur la fin de la régence, et qui avait toujours été élevé chez Coche, valet de chambre de M. le régent.

La Desmares, comédienne du théâtre Français, a eu son rang avec ce prince, et une fille qu'il a aussi reconnue sous la régence, et mariée au comte de Ségur. Tandis que cette actrice était entretenue par le régent, elle n'avait pas cessé

d'aimer et de vivre avec Baron, fils du grand Baron, comédien, puis avec Hogguer, fameux banquier suisse; elle s'est mariée depuis avec le fils aîné de Poisson, premier comédien du théâtre Français.

Les plus connues de ses autres maîtresses ont été Emélie, danseuse à l'Opéra, qui était de Rennes;

La duchesse de Phalaris;

La belle madame Dorvaux, de qui le régent (à qui elle ne continua pas de plaire) disait *qu'elle était par trop blonde;*

La dame Lévêque, qui le suivit au sacre à Reims, et dont il fit la description depuis la tête jusqu'aux pieds en présence de toute sa cour, le lendemain qu'il eut couché avec elle, et qu'il n'a plus revue depuis;

Et mademoiselle Houel, qui s'est mariée ensuite, et qui, dès le lendemain de ses noces, s'est battue avec son mari; mais après avoir plaidé ils se sont séparés à l'amiable.

Lorsque le duc d'Orléans tomba d'apoplexie, dont il est mort en décembre 1723, il était avec madame de Phalaris, et l'on eut beaucoup de peine à trouver un chirurgien pour le secourir; il en vint pourtant un qui dans le moment qu'il allait saigner le prince fut presque suspendu dans son opération par madame de Sabran, qui accourut aussi à la première nouvelle de l'accident, et qui criait : « Ne le saignez pas, monsieur, ne le saignez pas; ne voyez-vous pas qu'il sort des bras de cette catin-là », en montrant madame de Phalaris. Il était cependant vrai qu'il sortait du conseil.

Madame Charlotte de Bavière dit, en parlant de l'inclination du duc d'Orléans pour les femmes : « Un autre défaut de mon fils est d'avoir trop de goût pour les femmes, ce qui lui fait souvent des querelles dans sa maison. Autrefois, ajoute-t-elle, il avait la taille jolie; mais à pré-

sent il épaissit trop, car il est très petit (il avait quarante-deux ans lorsque Madame écrivait). Malgré sa laideur, toutes les femmes le courent; l'intérêt les attire; il les paie bien. »

Elle raconte à ce propos une anecdote plaisante arrivée au duc d'Orléans; une jeune femme fort aimable vint le trouver dans son cabinet; après en avoir eu les faveurs, il lui donna un diamant de deux mille louis et une boîte de deux cents. La belle avait un mari jaloux, et ne sut d'abord comment lui montrer ce présent; mais enfin elle s'avisa d'une ruse. Elle eut l'effronterie de lui dire qu'il y avait des gens qui, dans un besoin pressant d'argent, lui faisaient offrir un bijou à très bon marché; qu'elle le priait de ne pas laisser échapper cette occasion. Le mari la crut, et compta à sa femme l'argent qu'elle demandait. Elle prit l'argent, mit la boîte dans sa poche et la bague à son doigt, et s'en alla dans une grande compagnie. On voulut savoir d'où venaient ces bijoux. « Mon mari me les a donnés, » dit-elle; il était présent, et dit : « Oui, je lui ai fait ce cadeau; peut-on faire moins pour une femme de qualité qui n'aime uniquement que son mari? » Cela fit rire toute la compagnie, qui n'était pas la dupe, et le mari seul ignorait où elle avait été vendanger *.

* Cette rouerie de femme a eu plus d'un exemple, comme on pense bien, depuis et avant celui du duc d'Orléans. Nous en avons eu la preuve dans Madame R... D. Tout le monde sait qu'ayant grande envie d'un collier de diamants, valant quinze à vingt mille francs, un richard le lui offrit à condition de coucher avec elle : accepté. Le lendemain on montre le collier à M. le ....., en disant qu'un Juif offre de vendre pour une somme de cinq à six mille francs cet objet, qui en vaut vingt; le mari, après quelques objections, s'arrange pour donner l'argent, que la femme empoche, et s'en va rire du mari avec le donneur du collier, qui, ayant eu une fois ses entrées chez madame, a profité de son droit, car elle en vaut la peine. (*Note de l'auteur.*)

On a cru qu'il y eut des liaisons secrètes entre le duc d'Orléans et la reine douairière d'Espagne; d'autres ont pensé tout uniment que ce n'était qu'un pur libertinage tant de la part de la reine que du prince. Madame n'est pas du même avis, et voici comme elle s'exprime à cet égard :

« Je puis assurer que la liaison entre mon fils et la reine douairière d'Espagne a été en tout bien et tout honneur. Je ne sais s'il a eu le bonheur de lui plaire; mais, pour lui, il n'a certainement pas été amoureux d'elle. Il dit qu'elle avait un beau port, une belle taille; mais que ni son visage ni ses manières ne lui plaisaient. Je ne le nie point, il est peu discret; il a de singulières fantaisies, toutes les personnes ne lui agréent pas. Une femme le charme beaucoup moins par un air de grandeur et de décence que par un air de débauche et dévergondé comme les actrices de l'Opéra.

« Je ne saurais nier, répète encore cette princesse, que mon fils n'ait un goût excessif pour les femmes; mais il a une sultane favorite, madame de Phalaris. La mère de cette belle était dame d'atours de madame la duchesse de Berri; c'est là qu'ils ont fait connaissance. Elle est grande, a la taille bien prise, le visage brun, car elle ne se farde point; elle a de beaux yeux, une bouche charmante et peu d'esprit; en un mot, c'est un bon morceau de chair fraîche. »

Entrons dans quelques détails sur chacune de ces diverses maîtresses du Régent.

MADEMOISELLE DE SERY

Depuis comtesse d'Argenton

Elle fut, comme nous l'avons dit, une des premières maîtresses du duc d'Orléans; elle était belle, jeune et

décente; le prince l'aima beaucoup avant qu'il ne donnât dans les débauches extrêmes où on l'a vu tomber ensuite; cet amour ne fut point critiqué.

La duchesse d'Orléans sa femme avait quelque beauté; mais elle n'était point aimable, et portait jusqu'à la déplaisance les réserves et les égards dus à la gravité du lien conjugal. Cette froideur contraria le prince, qui pensait qu'une femme mariée devait être encore bien plus docile aux désirs de son mari qu'une maîtresse qui ne lui appartient qu'indirectement; il s'attacha donc à l'aimable mademoiselle de Sery; il en eut un fils qu'il reconnut, que l'on appela le chevalier d'Orléans, et qui a été grand prieur de France.

Madame remarque dans ses lettres que le duc d'Orléans, son fils, était fort joli à l'âge de quatorze ou quinze ans; mais que depuis le soleil d'Italie et d'Espagne l'avait tellement hâlé qu'il était resté d'un brun rouge; que le mal qu'il avait aux yeux le faisait loucher quelquefois. A quoi elle ajoute « qu'elle l'aime de toute son âme; mais qu'elle ne conçoit pas comment une femme peut être amoureuse de lui; personne n'a moins que lui des manières galantes : il est très indiscret. »

Il paraît cependant que la jeune mademoiselle de Sery lui fut attachée avec sincérité; aussi madame ne pouvait-elle s'empêcher de témoigner de l'intérêt à cette aimable fille, quoique son fils fût marié, et qu'un attachement aussi public dût choquer les convenances aux yeux d'une princesse aussi vertueuse qu'elle.

Elle dit elle-même que cette maîtresse de son fils est aimable et fort amusante; mais qu'elle n'a point de beauté; qu'elle est sans taille et sans traits, ce qui paraît contradictoire avec les détails qu'on en a.

Le duc d'Orléans, qui n'aimait les femmes que matériellement, se brouilla avec celle-ci, parce qu'elle exigeait qu'il l'aimât dans le genre pastoral, en berger qui soupire, comme le dit la princesse sa mère dans les fragments de Lettres que nous avons déjà cités. Elle ajoute : « J'ai souvent ri quand il se plaignait à moi de ce travers de Sery. Pourquoi vous affliger, lui disais-je en plaisantant? si cela ne vous accommode pas, laissez-la en paix. Vous n'êtes point du tout obligé de feindre un amour que vous n'avez pas. On voit par là, continue-t-elle, que mon fils est incapable de devenir ce qu'on appelle amoureux. Il boit, mange, chante et couche avec ses maîtresses; voilà tout. »

Le chevalier d'Orléans, fils de mademoiselle de Sery, ne ressemblait ni à son père ni à sa mère, ni à frère, ni à sœur; ce fut cependant le seul de ses enfants naturels que le duc d'Orléans ait voulu légitimer, parce que, sans renier nullement les autres, il prétendait que celui-ci était plus sûrement à lui, sa mère étant fille d'honneur de la duchesse d'Orléans, et d'ailleurs estimée fort sage. Il lui acheta la charge de général des galères, et le fit chevalier de Malte, afin qu'il ne se mariât pas; il a été, comme nous avons dit, grand prieur de France, dignité première dans l'ordre de Malte en France.

Mademoiselle Sery a été faite comtesse d'Argenton; elle épousa dans la suite le chevalier d'Oppède, neveu du cardinal Janson : c'était un homme qui n'avait de fortune qu'une belle figure; ce mariage a été tenu secret, mais n'en est pas moins certain.

Le duc d'Orléans ne cachait point son inconstance et son indiscrétion. Étant un jour à la comédie, il y vit un rôle de Valère bien excédé de sa maîtresse : « Voilà,

se mit-il à dire à la princesse sa mère, comme je me suis très souvent trouvé. »

Rien n'était moins dans son caractère que ce que l'on appelle une passion, et il ne put aimer longtemps la même femme. Il n'eut jamais cette politesse insinuante qui sert à persuader qu'on aime; il n'avait qu'un seul but, et contait un moment après toutes ses aventures. Lorsque la princesse sa mère lui disait qu'elle ne concevait pas comment les femmes pouvaient le souffrir, qu'elles devaient le fuir et le détester, il répondait : « Vous ne connaissez pas les femmes du temps d'à présent; dire qu'on couche avec elles, c'est leur faire plaisir. »

Le régent n'avait que dix-sept ans, lorsqu'il épousa mademoiselle de Blois, fille de Louis XIV et de madame de Montespan; elle avait beaucoup de crédit auprès de lui; il aimait tendrement ses enfants, et sa fille aînée surtout. Lorsqu'elle était encore en bas-âge elle tomba dangereusement malade, et fut abandonnée des médecins; le prince au désespoir entreprit de la guérir lui-même; il la traita à sa façon; il eut le bonheur de réussir et de la sauver; depuis ce temps il l'a toujours chérie plus que ses autres enfants : c'est la célèbre duchesse de Berri, avec qui on ne peut douter que le prince n'ait eu des familiarités très grandes, et telles que l'on peut les soupçonner au milieu des orgies qu'ils partageaient ensemble. Nous en parlerons ailleurs.

Il ne savait pas ce que c'est que d'être jaloux de ses maîtresses, et voyait d'un œil d'indifférence qu'elles couchassent avec d'autres hommes; il prétendait que la tendresse et la jalousie n'existaient l'un et l'autre que dans les romans.

Ce trait peint bien le caractère des mœurs de la régence; il s'étendait aux obligations morales comme au commerce des affections réciproques.

MADAME DESMARES

Comédienne

Le duc d'Orléans fit connaissance de cette actrice vers 1700. Elle était belle, et ses aventures avaient fait du bruit. On sait que son mari Desmares l'avait enlevée de chez son père, qui était un conseiller en l'élection de Senlis; il l'épousa sans son consentement. Le père poursuivit Desmares, qui fut bravement condamné à mort. Pour ne pas être exécuté il s'enfuit en Espagne, où il fit de la musique; c'était un excellent compositeur; il fut rappelé en France vingt ans après, lorsque quelques amis eurent obtenu sa grâce. Il est mort à Lunéville âgé de près de quatre-vingts ans, en 1741.

Pendant que le mari mettait sa tête à l'abri des dangers que la justice lui avait préparés en France, sa femme, dont le mariage avait été déclaré nul, faisait des enfants avec le duc d'Orléans et ceux qui pouvaient la payer : c'était une rouée adroite.

Le duc d'Orléans en eut une fille, née en 1701; elle l'aurait volontiers chargé d'un second enfant; mais, lorsqu'elle lui en parla, il lui répondit : « Non, cet enfant est trop arlequin. — Qu'entendez-vous par là, dit la Desmares? — C'est, répliqua-t-il, qu'il est de trop de pièces différentes. » Elle fut obligée de le garder. Cependant le duc généreux ne l'abandonna pas entièrement; il fit aussi présent à la

mère d'une superbe tabatière enrichie de gros diamants, estimés des sommes considérables.

L'enfant fut mise dans un couvent à Saint-Denis, où elle fut élevée; elle ne voulut pas se faire religieuse. Lorsque le prince la fit sortir du couvent, elle ne savait pas encore qui elle était; quand il lui dit qu'il était son père, elle se crut fille de la Sery et sœur du chevalier d'Orléans; elle s'attendait qu'il allait la légitimer dans le moment; dès qu'il lui eut appris que cela ne se ferait pas, qu'elle était fille de la comédienne Desmares, elle se mit à pleurer amèrement, et le prince eut beaucoup de peine à la consoler.

Elle a été mariée par la suite très avantageusement à un marquis.

« La Desmares n'avait point vu sa fille depuis qu'elle l'avait mise au monde, dit Madame. Les religieuses de Saint-Denis n'auraient pas souffert qu'une comédienne vînt dans leur couvent; d'ailleurs ses visites auraient nui à la fille : ainsi la Desmares n'a vu la jeune personne qu'après son mariage; et lorsque du théâtre elle l'aperçut dans ma loge, continue Madame, elle en pleura de joie; il lui fut impossible d'achever son rôle. La fille est fort jolie; mais elle ne l'est pas à beaucoup près autant que sa mère. »

MADEMOISELLE FLORENCE

C'était une danseuse de l'Opéra, très belle personne, pour qui le régent marqua un goût soutenu pendant quelque temps. Il en eut un fils nommé l'abbé de Saint-Albin; jamais le prince ne voulut le reconnaître, et l'on attribue cette obstination à une haine secrète de Dubois; il ressemblait pourtant à la famille plus que tout autre, sur-

tout à mademoiselle de Valois; en sorte qu'il était impossible de ne pas reconnaître le frère et la sœur; c'était d'ailleurs un homme d'une jolie figure, d'une belle taille, de beaucoup d'esprit, et qui avait fait d'excellentes études.

« J'aime l'abbé de Saint-Albin, dit Madame, d'abord parce qu'il m'est fort attaché, ensuite parce qu'il tourne entièrement à bien, qu'il est plein d'esprit, très raisonnable, et qu'il est abbé sans hypocrisie.

« Ce pauvre abbé de Saint-Albin meurt presque de chagrin de ce qu'on ne veut pas le légitimer; mais comme il est fils de la Florence, danseuse, mon fils craint qu'on ne le plaisante, et l'aimable abbé Dubois, qui est l'ennemi déclaré de l'honnête Saint-Albin, fera toujours en sorte que mon fils ne légitimera pas ce jeune homme. »

Nous avons vu plus haut que les craintes de Madame ne se sont pas réalisées. L'abbé de Saint-Albin, fils de mademoiselle Florence, non-seulement fut fait archevêque de Cambrai, mais encore reconnu par son père sur la fin de la régence.

MADAME DE PARABÈRE

Le régent l'appelait son petit *corbeau noir;* il en était extrêmement engoué, car on ne peut pas dire amoureux, et cet engouement existait surtout depuis que cette femme avait voulu ou avait feint de vouloir le quitter.

Cette liaison du prince et de madame de Parabère ne l'empêchait pas de coucher avec sa femme; la princesse ne paraissait pas lui vouloir du mal de ses infidélités; cette manière de voir était à la mode : c'était le résultat de l'exemple donné par Louis XIV.

On sait que lorsque Dubois fut sacré au Val-de-Grâce on étala une grande magnificence à cette cérémonie; la cour y fut invitée, et s'y trouva. Le duc de Saint-Simon, qui se vantait d'être le seul homme titré que Dubois eût assez respecté pour l'excepter de l'invitation, offrit au régent de s'y trouver si ce prince voulait se respecter assez lui-même pour s'en abstenir. Le régent le promit; mais la comtesse de Parabère, qui était dans les intérêts de Dubois, s'arrangea si bien qu'elle passa la nuit avec le prince; elle n'eut pas de peine alors à lui faire changer de sentiment, et il se trouva au sacre de l'abbé.

La comtesse de Parabère eut plusieurs enfants du régent; elle fut une des maîtresses qui eut le plus de crédit, elle s'en servit avec adresse et constance.

LA DUCHESSE DE PHALARIS

Cette dame était du Dauphiné, et se nommait d'Harancour; elle avait épousé une espèce de duc italien qui se nommait George d'Antraigues, fils d'un financier dont Boileau parle dans sa première satire :

> Que George vive ici, puisque George y veut vivre.

Ce fut dans ses bras que mourut le régent. Sortant de donner une audience, il trouva cette dame en entrant dans son cabinet; il lui dit : « Entrez, vous me ferez plaisir; vous me direz quelque conte amusant; car j'ai grand mal à la tête. » A peine furent-ils seuls ensemble qu'il se trouva mal, et resta sans mouvement et sans connaissance. Madame de Phalaris effrayée appela du secours; on ne put administrer aucun remède efficace au prince; il mourut

entre les bras de sa maîtresse, ce qui fit dire à quelque mauvais plaisant qu'il était mort assisté de son confesseur ordinaire.

MADAME DE SABRAN

Saint-Simon même en fait un portrait charmant. « Cette dame, dit-il, s'était d'abord échappée de chez sa mère, pour épouser un homme d'un grand nom, mais sans bien et sans mérite, qui la mit en liberté. Il n'y avait rien de si beau qu'elle, et de plus régulier, de plus agréable, de plus touchant, de plus noble, sans aucune affectation; l'air et les manières simples et naturelles, laissant penser qu'elle ignorait sa beauté, sa taille, qui était la plus belle du monde, et quand il lui plaisait, modeste à tromper. Avec beaucoup d'esprit elle était insinuante, plaisante, débauchée, point méchante, charmante à table; en un mot, elle avait tout ce qu'il fallait à M. le duc d'Orléans, dont elle devint bientôt la maîtresse sans préjudice des autres. Comme elle ni son mari n'avaient rien, tout leur fut bon, et aussi n'y firent-ils pas grande fortune. »

Un des chambellans du duc d'Orléans, nommé de Montigny, épousa madame de Sabran, quoiqu'il n'eût que six mille livres de rentes. Sa femme en faisait peu de cas; et, par une dérision infamante, elle l'appelait son *mâtin*. Soupant un jour avec le duc et ses roués, elle dit au prince, dans un moment de boutade : « Que les princes et les laquais avaient été faits de la même pâte, et que Dieu l'avait dans la création séparée de celle dont il avait tiré les autres hommes. »

La comtesse de Sabran tourmentait beaucoup un jour le

régent pour savoir de lui un secret d'État important : elle voulut profiter d'un moment d'ivresse pour le lui arracher; mais le prince prenant sa maîtresse et la plaçant devant une glace, il lui dit : « Regarde-toi, vois si c'est à un aussi joli visage qu'on doit parler d'affaires. »

MADEMOISELLE D'UZÉE

Jolie actrice de l'Opéra, dont le duc d'Orléans fit connaissance au spectacle; il se trouva enchanté de ses manières et de sa tournure; il voulut la voir dans sa loge; elle vint l'y trouver : cette jeune personne lui plut par sa beauté, sa fraîcheur et sa complaisance extrême. Ce dernier point était le plus important pour le prince. Il la fit déshabiller pour voir si le reste répondait à la figure de son nouveau caprice; il ne trouva rien à en rabattre, et fut transporté de plaisir. La petite s'y prêta de la meilleure grâce du monde. Mais une chose qui surprit assez le duc, au rapport des bruits du temps (ce qui peint assez bien le libertinage effréné alors en vogue), c'est que la belle Uzée, lui présentant le plus joli temple de la Vénus grecque, l'engagea gracieusement à y faire un sacrifice, qu'elle regardait, disait-elle, comme un plaisir digne d'un prince.

Si l'on s'en rapporte aux Lettres de madame de Bavière, il paraît que cette actrice a été fort en faveur auprès du duc d'Orléans; mais l'engouement n'a duré que peu de temps, ce qui, au reste, n'est pas très étonnant.

Cette fille est morte en 1715, à l'âge de vingt-trois ans.

La même madame Charlotte de Bavière, mère du régent, remarque encore, qu'après la mort de la belle Uzée, on

trouva que ni elle, qui avait eu beaucoup d'enfants, ni sa mère, ni sa grand'-mère, n'avaient été mariées.

Elle a été pendant le temps de sa faveur auprès du duc d'Orléans une des plus jolies habituées de ses orgies et parties de débauche.

LA DUCHESSE DE BERRI

La duchesse de Berri est restée veuve en 1714, et est morte en 1719. Son mari l'avait d'abord aimée avec ardeur, comme tous ceux qui se marient fort jeunes; mais il paraît qu'elle ne tarda pas à abuser de la douceur et de la complaisance de ce prince. Il s'en aperçut bientôt; elle se piquait de n'avoir aucune religion, et le duc de Berri en avait beaucoup; ses galanteries n'étaient pas moins révoltantes pour le mari; elles donnaient lieu à des scènes scandaleuses et bruyantes. Il prit le parti de se plaindre au roi de la conduite de sa femme; mais cela ne remédia à rien.

La duchesse mettait si peu de ménagement dans sa conduite qu'elle employa tous les moyens possibles, et du vivant de son mari, pour se faire enlever au milieu de la Cour par un écuyer de M. de Berri, nommé de la Haye, qu'elle avait fait son chambellan; on surprit des lettres passionnées où ce beau projet était détaillé : on peut juger de la tête qui l'avait conçu.

Madame Charlotte de Bavière nous a conservé dans ses Lettres plusieurs traits de la vie et du caractère de la duchesse qui la font bien connaître; mais elle se tait sur ses liaisons libertines avec son père le régent; il eût été par trop inconvenable à une mère aussi vertueuse de donner de la

consistance par son autorité à des bruits déjà trop bien fondés.

Madame de Berri était très grasse, mais elle avait de belles chairs et une grande fraîcheur; sa taille était belle, mais son visage grêlé; elle avait infiniment d'esprit, des passions vives, beaucoup d'incrédulité sur les matières de religion, un grand amour du plaisir et une imagination qui la dominait impérieusement.

Elle était haute en couleur, et d'un rouge très fort; elle se faisait souvent saigner pour diminuer cette rougeur, ce qui n'y faisait rien; elle ne savait point danser, haïssait même la danse, mais chantait joliment; elle parlait avec une éloquence naturelle pleine de force et de concision.

Elle ne cherchait dans la multitude d'amusements auxquelles elle se livrait que des distractions et une occasion de changer de place. « Elle se divertit aussi bien qu'elle peut, dit Madame, un jour de chasse, sans se soucier de ce qu'on y fait; un autre jour la promenade; un troisième jour elle va à la foire, quelquefois aux danseurs de corde, à la comédie ou à l'Opéra; mais partout en écharpe et sans être lacée. »

La maladie dont mourut la duchesse de Berri commença par des ampoules aux pieds qui lui faisaient souffrir de grandes douleurs; la fièvre continue y succéda, et les médecins l'achevèrent en la faisant saigner trois fois.

Son père fut désolé de cette mort; il en perdit la raison plusieurs jours de suite; il voulut qu'on l'ouvrît; on lui trouva de l'eau dans la tête, un abcès dans les reins, la rate et le foie attaqués : par conséquent, les médecins ne l'ont pas tuée.

Cette malheureuse princesse était l'esclave de sa passion

de la manière la plus étrange ; elle était folle du comte de Riom, qui se moquait d'elle, et vivait avec une autre femme ; elle fit mille extravagances pour cet homme qui la maltraitait, et s'enrichissait à ses dépens.

« Je ne peux concevoir, dit Madame, comment on peut aimer ce Riom. Il n'a ni visage ni taille ; il a l'air d'un spectre ; les yeux et le nez comme un Chinois ; on le prendrait plutôt pour une pagode que pour un garçon. Imaginez une grosse tête fourrée et enfoncée dans des épaules bien larges, et point d'esprit ; mais il passe pour avoir un rare et solide mérite, fort estimé de certaines femmes.

» Il n'est que trop vrai que Madame de Berri s'était mariée secrètement avec ce Riom ; c'est la seule chose qui affaiblisse la douleur qu'elle m'a causée par sa mort. Pour se tirer de l'embarras que pouvait donner une oraison funèbre, on a pris le parti de n'en point faire du tout.

» Je savais très bien ce mariage dès le temps même où il s'est fait ; j'en ai témoigné mon mécontentement à ma petite-fille, Madame de Berri, et j'étais fort curieuse de voir la contenance qu'elle aurait pendant cette conversation ; mais elle me répondit, sans se déconcerter : « Eh ! madame, » n'ai-je pas assez l'honneur d'être connue de vous pour » que vous puissiez croire une telle sottise de ma part, moi, » surtout, à qui l'on reproche d'être si glorieuse ? »

Le duc de Saint-Simon nous a rapporté des anecdotes intéressantes sur cette princesse qui la peignent et donnent l'idée des mœurs d'alors *.

« Elle se piquait d'être fausse et très déterminée : elle se moquait de la religion, et raillait avec dédain son mari,

* Saint-Simon, suppl. aux Mémoires, p. 232, t. I.

parce qu'il en avait. Les galanteries furent si promptes, si rapides, si peu mesurées, qu'il ne put se les cacher; les particularités journalières et sans fin de la duchesse de Berri avec le duc d'Orléans son père, et où tout languissait pour le moins quand il était en tiers, le mettaient hors des gonds. Il y eut entre eux des scènes violentes et redoublées.

» Cette princesse si superbe s'était enmourachée d'un gentilhomme, nommé Riom, dont nous avons déjà parlé; elle faisait des repas avec lui et avec des gens obscurs: elle, avec qui nul homme ne pouvait manger s'il n'était prince du sang. Un jésuite, qui s'appelait le père Riglet, qu'elle avait connu enfant, et qui l'avait toujours cultivée depuis, était admis dans ses repas particuliers, sans qu'il en eût honte, et que Madame de Berri en fût embarrassée; elle et Riom mandaient les convives et choisissaient les jours. La marquise de Mouchy, une de ses femmes, et qui était la maîtresse de Riom, raccommodait souvent la princesse avec son amant. Cette vie était publique; tout au Luxembourg s'adressait à M. de Riom, qui, de son côté, avait grand soin d'y bien vivre avec tout le monde, même avec un air de respect qu'il refusait souvent en public à la seule princesse. Il lui faisait, devant tout le monde, des réponses brusques qui faisaient baisser les yeux aux spectateurs et rougir ceux de Madame de Berri, qui ne contraignait point devant eux ses manières soumises et passionnées pour lui.

» Le rare est que, malgré la licence de cette vie, continue le duc de Saint-Simon, elle prit un appartement aux Carmélites du faubourg Saint-Germain, où elle allait quelquefois les après-dînées, et toujours coucher aux bonnes

fêtes, et souvent y demeurait plusieurs jours de suite ; elle n'y menait que deux dames, rarement trois, presque point de domestiques ; elle mangeait avec ses dames de ce que le couvent lui apprêtait ; elle allait au chœur, ou dans une tribune, à tous les offices du jour, et souvent la nuit ; et, outre les offices, elle y demeurait quelquefois longtemps en prière, et y jeûnait très exactement les jours d'obligation.

» Deux carmélites de beaucoup d'esprit, et qui connaissaient le monde, étaient chargées de l'y recevoir et d'être souvent auprès d'elle. Il y en avait une fort belle, l'autre l'avait été aussi ; elles étaient assez jeunes, surtout la plus belle ; mais d'excellentes religieuses, et qui faisaient cette fonction malgré elles. Quand elles furent devenues plus familières, elles parlèrent franchement à la princesse, et lui dirent que si elles ne savaient rien d'elle que ce qu'elles en voyaient, elles l'admireraient comme une sainte ; mais que d'ailleurs elles apprenaient qu'elle menait une étrange vie, et si publique, qu'elles ne comprenaient pas ce qu'elle venait faire dans leur couvent. Madame la duchesse de Berri riait et ne s'en fâchait pas ; quelquefois elles la chapitraient et lui nommaient les gens et les choses par leur nom, l'exhortaient à changer une vie si scandaleuse, et avec esprit et un certain tour poussaient ou enrayaient à propos, mais sans lui avoir jamais parlé ferme : elles contaient ensuite leur conversation à celles de ses dames qui étaient les plus propres à goûter leurs peines sur l'état de Madame la duchesse de Berri, qui ne cessait de vivre comme elle faisait au Luxembourg et aux Carmélites, et de faire admirer un contraste aussi frappant, mais qui du côté de la débauche augmenta toujours.

» Cette princesse qui, comme on voit, vivait fort libre-

ment, voulut apparemment passer des nuits d'été dans le Luxembourg en liberté ; elle en fit murer les portes et ne conserva que la grille du bas de l'escalier du milieu du palais ; ce jardin, de tout temps public, était la promenade de tout le faubourg Saint-Germain, qui s'en trouva privé ; le bruit fut grand, et les propos sur les raisons de cette clôture peu mesurés.

L'on fit courir dans le temps le couplet suivant sur cette fantaisie de la princesse.

CHANSON *sur Madame de* BERRI, *qui fit un soir d'été fermer les portes du Luxembourg, en sorte que le monde qui y était fut obligé d'y passer la nuit* (1717).

Elle a fait boucher les portes
Du palais du Luxembourg ;
C'est cette grosse ragotte
Qui nous joue ce vilain tour.
Elle eût mieux fait, la drôlesse,
De faire boucher le trou
Le plus voisin de ses fesses,
Par où elle fait joujou.

Le comte de Riom était un cadet de la maison d'Aydie, petit neveu du duc de Lauzun ; il avait peu d'esprit, une figure assez commune et un visage bourgeonné qui aurait pu répugner à bien des femmes. Il était venu de sa province pour tâcher d'obtenir une compagnie, n'étant encore que lieutenant de dragons, et bientôt il inspira à la princesse la passion la plus forte. Elle n'y garda aucune mesure et la rendit publique. Riom fut logé magnifiquement au Luxembourg, entouré de toutes les profusions du luxe ; on allait lui faire la cour avant de se présenter chez la princesse, et l'on en était toujours reçu avec la plus grande politesse ; mais il n'en usait pas ainsi lui-même avec sa maîtresse. Il n'y a point de caprices, dit Duclos dans ses *Mémoires*,

qu'il ne lui fît essuyer. Quelquefois étant prête à sortir, il la faisait rester; il lui marquait du dégoût pour l'habit qu'elle avait pris, et elle en changeait docilement. Il l'avait réduite à lui envoyer demander ses ordres pour sa parure et pour l'arrangement de sa journée; et, après les avoir donnés, il les changeait subitement, lui faisait des brusqueries, la réduisait aux larmes, et à venir lui demander pardon des incartades qu'il lui avait faites. Le régent, père de la princesse, en était indigné, et fut souvent prêt à faire jeter Riom par les fenêtres; mais sa fille lui imposait silence, lui rendait les traitements qu'elle recevait de son amant, et il finissait par faire à sa fille les soumissions que Riom exigeait d'elle.

Si ces différentes scènes n'avaient pas eu autant de témoins, elles seraient incroyables; ce qui était encore inconcevable, c'était la politesse de Riom avec tout le monde, et son insolence avec la princesse. Il devait ce système de conduite au duc de Lauzun, son oncle. Celui-ci s'applaudissant de voir son neveu faire au Luxembourg le même personnage qu'il avait fait lui-même avec mademoiselle de Montpensier, lui donnait des principes de conduite, et lui avait persuadé qu'il perdrait sa maîtresse s'il la gâtait par une tendresse respectueuse, et que les princesses voulaient être gourmandées. Riom avait profité jusqu'au scandale des leçons de son oncle. Cette princesse, si haute avec sa mère, continue Duclos, si impérieuse avec son père, si orgueilleuse avec tout l'univers, rampait devant un cadet de Gascogne. Elle eut cependant quelque goût de passage, notamment pour le chevalier d'Aydie, cousin de Riom, et qui fut l'amant aimé et constant de mademoiselle Aissé, dont il eut un enfant.

La princesse était de presque toutes les orgies et les bacchanales du duc d'Orléans; c'était dans de semblables occasions qu'elle se livrait au goût de son père pour elle, au moins sous quelque rapport, et comme nous l'avons fait connaître en parlant de ses belles mains.

La marquise de Mouchy, dame d'atours de la princesse, en était la confidente; elle vivait en secret avec Riom, comme la duchesse y vivait publiquement, et cette rivale cachée et commode réconciliait les deux amants quand la brouillerie pouvait aller trop loin.

M. l'abbé de Vauxcelles, dans ses Notes sur Duclos, dit que cet auteur lui a raconté que la duchesse de Berri avait sollicité madame de Mouchy de lui céder le comte de Riom. La Mouchy était une femme svelte; madame de Berri avait la taille épaisse. Quoique l'on ne pût guère les prendre l'une pour l'autre, il fut convenu que madame de Berri serait substituée dans le lit à sa dame d'atours. Celle-ci donna un rendez-vous au comte; la princesse en profita. Riom, étonné de cet embonpoint, disait le lendemain à un de ses amis : « Voyez cette madame de Mouchy, qui a l'air grosse comme une mauviette; cela tient une place énorme dans un lit. » Ce fut là le commencement des folies amoureuses de cette princesse pour le comte de Riom.

La duchesse de Berri avait parmi ses dames la marquise d'Arpajon, fille de Lebas, de Montargis, trésorier de l'extraordinaire des guerres, et mère de la dernière comtesse de Noailles. Avec une figure belle et noble, elle était encore distinguée par sa vertu et sa piété; c'était d'elle et de la marquise de la Rochefoucauld, fille du financier Prondre, que la duchesse de Berri se faisait accompagner

aux Carmélites, à qui elle disait : « Je vous amène mes deux bourgeoises. »

On prétendait que le mal aux yeux que le régent eut alors venait d'un coup d'éventail qu'il avait reçu de la marquise d'Arpajon, avec qui il avait essayé de prendre toute liberté. Ces deux femmes figuraient mieux aux Carmélites qu'elles n'auraient fait dans les soupers que la princesse faisait avec les roués du régent, et dont elles avaient l'honneur d'être exclues.

La duchesse de Berri créa une charge de maître de la garde-robe qu'elle donna à un marquis de Bonnivet, bâtard de Gouffier, et grand spadassin. Elle était bien aise, disait-elle, d'avoir un homme de main dans sa maison, ce qui ne paraissait pas trop un meuble fait pour la première princesse de France.

L'ambassadeur de Venise étant venu pour rendre visite à la duchesse de Berri, elle s'avisa de le recevoir placée dans un fauteuil, sur une estrade de trois marches. L'ambassadeur s'arrêta un moment, s'avança ensuite avec lenteur, fit une révérence, tourna le dos, et sortit aussitôt sans avoir dit un mot. L'ambassadeur rit de la singularité; mais n'en parla pas moins aux autres ministres étrangers, qui résolurent de ne point mettre le pied chez cette folle si elle ne les recevait autrement.

Une religieuse carmélite qui accompagnait la princesse à tous les exercices du couvent, étonnée de la voir prosternée et priant avec ferveur, disait : « Bon Jésus! madame, est-il possible que le public puisse tenir sur vous tant de propos scandaleux qui parviennent jusqu'à nous ? Le monde est bien méchant; vous vivez ici comme une sainte! » La princesse se mettait à rire. C'était au reste avec le plus vio-

lent dépit qu'elle apprenait que l'on censurait sa conduite; elle devint enfin grosse.

Quand elle approcha du terme de l'accouchement, elle se tint enfermée, et souvent au lit, sous des prétextes de migraines; mais les excès de vin et de liqueurs fortes qu'elle continua toujours lui allumèrent le sang. Dans sa couche une fièvre violente la mit dans le plus grand danger. Elle voulait cacher au public qu'elle fût accouchée. Il n'entrait dans sa chambre que le comte de Riom, la marquise de Mouchy, dame d'atours, et les femmes absolument nécessaires à son service. Le régent même n'entrait que par moments. Quoiqu'il ne fût pas possible de le supposer ignorant de l'état de sa fille, il feignait devant elle de ne s'apercevoir de rien, soit dans la crainte de l'aigrir s'il paraissait instruit, soit dans l'espoir que son silence arrêterait l'indiscrétion des autres. Tant de précautions n'empêchaient pas le scandale, et allaient bientôt l'augmenter. Le danger fut si pressant qu'il parvint à la connaissance du curé de Saint-Sulpice, Languet, et qu'il donna lieu à une des comédies les plus burlesques que jamais le zèle ecclésiastique ait produites.

Le curé se rendit au Luxembourg; il y vit le régent, lui parla de la nécessité d'instruire la princesse du péril où elle était pour la disposer à recevoir les sacrements, et ajouta qu'au préalable il fallait que le comte de Riom et la marquise de Mouchy sortissent du palais. Le régent n'osant ni contredire hautement le curé, ni alarmer sa fille par la proposition des sacrements, encore moins la révolter par le préalable du pasteur, essaya de faire entendre au curé que l'expulsion de Riom et de madame Mouchy causerait le plus grand scandale. Il chercha des tempéraments; le

curé les rejeta tous jugeant bien que dans une occasion d'éclat telle que celle-là, au milieu des querelles de la bulle, où il jouait un rôle, il se serait décrié dans le parti contraire s'il ne se montrait curé en toute rigueur. Le régent ne pouvant le persuader, offrit de s'en rapporter au cardinal de Noailles. Le cardinal prié de se transporter au Luxembourg y arriva, et sur l'exposé du régent approuva la conduite du curé, et insista à congédier les deux sujets de scandale.

La marquise ne pouvant se dissimuler le danger où était sa maîtresse, croyait avoir tout prévu en faisant venir un cordelier pour confesser la princesse, et ne doutait pas que le curé n'apportât ensuite le viatique. Elle ne soupçonnait pas qu'elle fût elle-même le principal sujet de la conférence lorsque le prince la fit demander; elle entr'ouvrit la porte, et le régent sans entrer ni la faire sortir, lui dit quelle condition l'on mettait à l'administration des sacrements. La marquise étourdie du compliment paya cependant d'audace, s'emporta sur l'affront que l'on faisait à une femme d'honneur, assura que sa maîtresse ne la sacrifierait pas à des cagots, rentra, et quelques moments après vint dire au régent que la princesse était révoltée d'une proposition si insolente, et referma la porte. Le cardinal, à qui le régent rendit la réponse, représenta que ce n'était pas celle qu'il fallait chasser que l'on dût charger de porter la parole; que c'était au père à s'acquitter de ce devoir, et à exhorter sa fille à remplir le sien. Le prince, qui connaissait le caractère violent de sa fille, s'en défendit, et sur son refus le cardinal se mit en devoir d'entrer et de parler lui-même. Le régent craignant que l'aspect du curé et du prélat ne causât à la malade une révolution qui la fit mourir, se jeta au-devant

du cardinal, et le pria d'attendre que l'on eût préparé la malade à une telle visite. Il se fit encore ouvrir la porte, et annonça à la marquise que l'archevêque et le curé voulaient absolument parler. La malade, qui l'entendit, entra dans une égale fureur contre son père et contre les prêtres, disant que ces cafards abusaient de son état et de leur caractère pour la déshonorer, et que son père avait la faiblesse et la sottise de le souffrir, au lieu de les faire jeter par les fenêtres.

Le régent, plus embarrassé qu'auparavant, vint dire au cardinal que la malade était dans un tel état de souffrance, qu'il fallait différer. Le prélat, las d'insister inutilement, se retira après avoir ordonné au curé de veiller attentivement aux devoirs de son ministère. Fort soulagé de la retraite du cardinal, le prince aurait bien voulu être aussi délivré du curé Languet; mais celui-ci, sans respect pour ce qu'on doit à la liberté et à la tranquillité domestiques, s'appuyant d'un zèle audacieux, s'établit à poste fixe à la porte de la chambre pendant deux jours et deux nuits; lorsqu'il sortait pour se reposer, ou prendre quelque nourriture, il se faisait remplacer par deux prêtres qui restaient en faction; enfin le danger ayant cessé, cette garde ecclésiastique fut levée, et la malade ne pensa qu'à se rétablir.

Malgré ses fureurs contre les prêtres, la peur de l'enfer l'avait saisie, dit Duclos dans ses *Mémoires*. Il lui en resta une impression d'autant plus forte, que sa santé ne se rétablissait pas facilement, et que sa passion était aussi vive que jamais. Riom, aidé des conseils du duc de Lauzun, son oncle, résolut de profiter des dispositions de sa maîtresse pour l'amener à un mariage qui tranquilliserait sa conscience, et assurerait ses plaisirs.

Ils ne trouvèrent pas grande difficulté dans ce plan avec une femme perdue d'amour, effrayée du diable, et subjuguée de longue main. Riom n'avait qu'à ordonner pour être obéi; aussi le fut-il, et il ne se passa pas quatre jours du projet à l'exécution.

Le régent eut connaissance de ce mariage; il s'y était faiblement opposé; il supposa que si sa fille retombait dans l'état où elle avait déjà été, une confidence faite au curé le rendrait plus flexible, et lui ferait éviter un éclat; la complaisance de ce prince n'en parut pas moins inconcevable, et fit penser qu'il y avait eu entre le père et la fille une intimité qui passait la tendresse paternelle et filiale, et que le père craignait un aveu de sa fille dans un accès de dépit furieux.

Quoi qu'il en soit, Riom, qui n'avait pas désiré le mariage par motif de conscience, ne pouvait satisfaire son ambition que par la publicité. Les plus grands établissements en devenaient une suite nécessaire. Il échauffa là-dessus la tête de sa maîtresse, et l'obligea d'en importuner le régent : ce prince lui opposait en vain des raisons; elle y répondait par des fureurs.

Les altercations entre le père et la fille transpirèrent; Madame, mère du régent, et son altesse royale sa femme, duchesse d'Orléans, en apprirent la cause. La dernière n'était peut-être pas fâchée de l'humiliation d'une fille dont elle éprouvait continuellement des hauteurs; à l'égard de Madame, elle n'y voyait aucun embarras; et outrée de colère, elle ne voyait rien de si simple que de finir tout en jetant Riom par la fenêtre ou dans la rivière.

Le régent était plus peiné; il aurait pu suivre le conseil de Madame, s'il n'eût craint la vengeance, et peut-être les

aveux d'une fille effrénée. Pour éviter ces persécutions, il la vit rarement, sous prétexte des affaires et de l'éloignement de Meudon, où la duchesse de Berri s'était retirée après ses couches. Pour gagner du temps, il fit ordonner à Riom de joindre son régiment, qui était de l'armée du maréchal de Berwick. Il obéit sur-le-champ malgré les pleurs de sa maîtresse; elle en fut au désespoir, et déclara à son père, qui la vint voir quelques jours après, qu'elle était résolue de déclarer son mariage; qu'elle était veuve, maîtresse de sa personne et de ses biens; qu'elle en voulait disposer à sa volonté, et répéta enfin tout ce que Riom lui avait appris de mademoiselle de Montpensier. Le régent, excédé des emportements de sa fille, lui donna des espérances, lui demanda du temps, et la quitta bien résolu de ne plus y venir.

Au bout de quelques jours la princesse, inquiète de ne plus voir son père, craignant que cette rareté de visites ne parût une diminution de crédit, le fit prier de venir souper à Meudon, où elle voulait lui donner une fête : c'était dans les premiers jours de mai. Le régent n'ayant pu la refuser, elle voulut que le souper se fît sur la terrasse, quelques remontrances que l'on pût lui faire sur la fraîcheur de la nuit, et sur le danger d'une rechûte dans une convalescence mal affermie; ce fut précisément ce qui la fit s'opiniâtrer, s'imaginant qu'une fête de nuit, et en plein air, détromperait le public de l'opinion qu'elle fût accouchée.

Mais ce qu'on avait prévu arriva; la fièvre la prit et ne la quitta plus. Le régent s'étant excusé sur les affaires de la rareté de ses visites, elle prit le parti de se faire transporter à la Muette, où la proximité de Paris engagerait son père à la voir plus fréquemment.

Le trajet de Meudon à la Muette parut aggraver les accidents de sa maladie, du moins elle se trouva si mal vers la mi-juillet, que l'on commença à craindre pour sa vie, et à lui parler de la mort. Elle n'en fut point effrayée, fit dire la messe dans sa chambre, et reçut la communion à portes ouvertes, comme elle aurait donné une audience d'apparat. L'orgueil soutenait son courage ; car aussitôt que la cérémonie fut achevée, elle fit congédier les assistants, et demanda à ses familiers si ce n'était pas là mourir avec grandeur?

Le même jour elle fit retirer tout le monde, à l'exception de la marquise de Mouchy ; lui ordonna d'apporter son baguier, qui valait plus de deux cent mille écus, et lui en fit présent. La marquise l'ayant reçu sans témoins, et craignant qu'on ne l'accusât de l'avoir volé, jugea à propos de le déclarer pendant que la princesse vivait encore, et alla en rendre compte au régent. Ce prince, pour toute réponse, demanda le baguier, le prit, examina s'il n'y manquait rien, le mit dans un tiroir, et la congédia, avec défense de retourner à la Muette.

La mourante ne parut pas s'apercevoir, pendant deux jours qu'elle vivait encore, de l'absence de sa favorite, uniquement occupée de son dernier moment ; sans ostentation ni faiblesse, remarque Duclos, elle demanda les derniers sacrements, et fut administrée, en présence du curé de Passy, par l'abbé de Castries, son premier aumônier, nommé dès lors archevêque de Tours.

Les médecins n'ayant plus d'espérance, on proposa l'élixir de Garus, qui était alors dans sa première vogue. Garus le donna lui-même, en recommandant surtout qu'on ne donnât aucun purgatif, sans quoi son élixir tournerait en poison. En peu de moments la malade parut ranimée,

le mieux se soutint jusqu'au lendemain. Mais Chirac, par un criminel point d'honneur de médecin, ne voulant point qu'un charlatan parût avoir le moindre succès, fit prendre un purgatif à la duchesse, et aussitôt elle tourna à la mort. Ce bruit fut général, et il est certain que le purgatif fut donné.

C'est ainsi qu'après avoir été pendant ses couches tourmentée par des prêtres, dont les menaces et l'obsession lui portèrent les premiers coups, elle fut sur la fin de sa maladie, suite de ce premier assaut, empoisonnée par l'entêtement et la sottise d'un médecin, digne ministre de la mort.

Elle mourut dans la nuit du 20 au 21 juillet 1719; elle était née en 1695.

Elle avait de la beauté, de l'esprit, de la grandeur; ses passions vives, développées de bonne heure par tout ce qui peut enflammer une jeune imagination, furent la cause de ses torts et de ses dérèglements; on cria beaucoup contre elle : on aurait moins crié si, avec plus de retenue dans ses plaisirs, elle eût fait de grands maux, et causé des guerres où cinquante mille hommes eussent perdu la vie. Elle était généreuse et grande dans ses bienfaits.

MADEMOISELLE AISSÉ

Ce fut chez madame de Parabère que le régent vit mademoiselle Aissé; le prince en fut enchanté. Peu fait aux refus, il l'entretint de sa passion, ne doutant point qu'elle n'acceptât avec joie ses propositions brillantes. Mais quelle fut sa surprise quand elle lui répondit avec une fermeté respectueuse que jamais elle ne consentirait à devenir sa maîtresse. Ce prince ne perdit cependant pas toute espé-

rance; il ne douta point, qu'appuyé de madame de Ferriol, chez qui demeurait la demoiselle, et à qui elle avait de grandes obligations, il ne réussît enfin. Cette dame, bien plus étonnée que le duc, que l'on pût refuser de telles offres, employa les motifs de l'intérêt pour engager mademoiselle Aissé à les écouter : tout fut inutile; plus la dame voulut faire sentir les avantages d'une telle conquête, plus mademoiselle Aissé en montrait d'éloignement. Elle se jeta à ses pieds pour la prier de ne plus lui parler de la passion du duc, assurant que si l'on continuait à la tourmenter sur ce sujet, elle se mettrait dans un couvent, ou se retirerait dans le fond de quelque province. Madame de Ferriol la plaignait plus qu'elle ne l'admirait; mais comme elle lui était utile, craignant de la perdre, elle consentit, quoiqu'avec regret, à ne lui en plus parler.

Cette délicatesse dans une jeune demoiselle qui, dès ses plus tendres années, avait été l'objet des désirs d'un homme déjà avancé en âge, est tellement remarquable qu'elle inspire le désir de connaître plus particulièrement celle qui en fut capable. Nous en dirons un mot.

Elle naquit en Circassie, province de la domination des Turcs, qui a la réputation de fournir les plus belles femmes dans les sérails des voluptueux Musulmans. La ville où elle était fut prise par eux; les habitants réduits en esclavage, et les belles filles vendues, comme bien l'on pense, dans les bazars ou marchés publics de Constantinople.

La petite Aissé avait déjà, dans un âge tendre, une physionomie noble, intéressante, des grâces touchantes qui l'ont rendue dans la suite préférable à de plus grandes beautés; car on ne pouvait dire que ç'en fût précisément une.

M. de Ferriol, ambassadeur de France à la Porte,

homme de plaisir, et qui s'en promettait beaucoup, et avec raison, d'une jolie fille toute enfant, qu'il façonnerait à sa guise, touché d'ailleurs de l'air de distinction qu'il remarquait dans la jeune esclave, trouva moyen de l'acheter pour une somme d'environ 8,000 francs, et la fit conduire chez lui.

Peu de temps après il fut rappelé en France, et emmena la jeune Aissé avec lui. Comme il demeurait dans la même maison que madame de Ferriol, sa belle-sœur, il la pria de s'en charger; elle prit beaucoup d'amitié pour cette enfant, et voulait l'avoir sans cesse dans son appartement; tous ses amis en étaient charmés, et chacun la trouvait aimable et jolie.

M. l'ambassadeur, riche et garçon, ne bornait pas ses sentiments pour elle à une simple amitié; il en était vraiment amoureux, et espérait bien réunir encore assez de force pour cueillir cette jeune fleur. Il n'épargnait rien pour l'embellir; tous les maîtres, pour développer les talents agréables, furent employés. Entourée de femmes voluptueuses, et qui répétaient sans cesse que la seule ressource d'une femme sans fortune devait être de se faire aimer et de captiver quelque homme riche et puissant, mademoiselle Aissé ne pouvait manquer d'être imbue des maximes de la galanterie.

La nature avait tout fait pour elle; à une figure charmante elle joignait une âme sensible, beaucoup de candeur et de vérité dans le caractère. Sa noblesse dans ses manières d'agir, sa délicatesse dans les procédés, sa sensibilité, son goût la faisaient admirer de ceux qui l'approchaient.

Ces qualités du cœur, et plus encore les grâces de sa jeunesse, étaient pour M. de Ferriol de nouveaux irritants

pour sa passion. L'on conçoit tout ce que son imagination devait lui présenter de jouissances dans la possession d'un objet aussi séduisant; il employa les caresses, les prévenances, l'ascendant de l'habitude et de la reconnaissance, sinon pour lui faire partager ce qu'il sentait, au moins pour en obtenir ce qu'il désirait. Cette passion le rendit jaloux; il craignit que ce cœur qui n'était à lui que par soumission et reconnaissance ne se donnât librement à un autre; il la rendit malheureuse par cette défiance; elle évitait la présence de son bienfaiteur, dont les caresses étaient pour elle un tourment; cette situation lui rendit la vie pénible, parce qu'il en coûtait à son cœur de ne pouvoir marquer plus d'abandon à celui qui l'avait tirée d'esclavage et élevée au milieu des délices d'une société choisie. Cependant lorsque M. de Ferriol tomba malade, tout éloignement disparut avec les motifs qui l'y engageaient; elle le soigna comme un père, et n'abandonna plus sa chambre. Il fut généreux à son égard; à tout le bien qu'il lui avait fait à cause de sa jolie figure, il joignit le don d'un contrat de 4,000 livres de rente et un billet d'une somme considérable. Cet ami, pour qui mademoiselle Aissé aurait pu avoir une tendresse plus chaude, mourut.

Alors madame de Ferriol la prit chez elle, la logea assez mal, et lui reprocha les dons de son beau-frère, un peu par avarice; car ce n'était point un mauvais cœur. Mademoiselle Aissé y fut sensible jusqu'au fond du cœur; elle ne pouvait comprendre que l'on pût reprocher des bienfaits qu'on n'avait jamais mendiés; indignée des mauvais procédés de cette dame, elle prit le billet, et le jeta devant elle au feu.

Plusieurs personnes prirent du goût pour mademoiselle

Aissé; mais il paraît qu'elle avait pris le parti de ne livrer son cœur qu'autant qu'elle estimerait celui qui s'en rendrait maître.

Elle voyait souvent madame la comtesse de Parabère, maîtresse du régent; ce prince l'y ayant aperçue en fut enenchanté, et désira l'avoir. Il lui réitéra sa passion; mais elle répondit avec une fermeté respectueuse que jamais elle ne consentirait à être sa maîtresse. Le prince espéra qu'avec le secours de madame de Ferriol il pourrait venir à bout de mademoiselle Aissé; cette dame, plus étonnée que le duc que l'on pût refuser de telles offres, employa tous les motifs de l'intérêt, pour l'engager à les écouter; tout fut inutile; et, comme elle voyait que madame de Ferriol mettait de l'opiniâtreté à plaider en faveur du duc d'Orléans, elle se jeta à ses pieds pour la prier de ne plus lui en parler, assurant, comme nous l'avons dit, que si on continuait à la tourmenter sur ce sujet, elle se retirerait dans un couvent ou au fond d'une province.

Quelque temps après le chevalier d'Aydie la vit chez madame du Deffant; il en fut enchanté, et prit pour elle une passion que la demoiselle partagea bientôt; il se fit présenter chez madame de Ferriol, et ne quitta plus cette maison, qui réunissait tous les charmes pour lui. Ce chevalier était un homme très aimable; à une figure noble il joignait le caractère le plus intéressant; jusqu'alors on l'avait supposé léger; il avait eu plusieurs intrigues. Madame de Berri en avait été amoureuse; mais il ne s'était attaché à aucune. Il paraît que mademoiselle Aissé le fixa; cependant elle craignit pendant quelque temps de se livrer à sa passion pour le chevalier; elle en connaissait tous les dangers; elle était encore retenue par une considération. M. d'Aydie était

chevalier de Malte, et il lui paraissait fâcheux de se livrer à un homme qu'elle ne pourrait jamais épouser, ou qui serait obligé, pour la satisfaire à cet égard, de se faire relever de ses vœux. Il paraît même que le chevalier voulut lui donner cette dernière preuve d'attachement; mais elle ne voulut jamais y consentir, préférant l'avancement de celui qu'elle aimait à toute autre considération.

Les sentiments délicats de mademoiselle Aissé pour son amant sont bien peints dans une lettre adressée à une dame de ses amies (1727).

« Le chevalier, dit-elle, est parti pour le Périgord, où il compte être six mois. Vous serez bien étonnée, madame, quand je vous dirai qu'il m'a offert de m'épouser. Il s'expliqua hier très clairement devant une dame de mes amies; c'est la passion la plus singulière du monde; cet homme ne me voit qu'une fois tous les trois mois; je ne fais rien pour lui plaire; j'ai trop de délicatesse pour me prévaloir de l'ascendant que j'ai sur son cœur, et quelque bonheur que ce fût pour moi de l'épouser, je dois aimer le chevalier pour lui-même. Jugez, madame, comme sa démarche serait regardée dans le monde s'il épousait une inconnue, qui n'a de ressources que la maison de M. de Ferriol. Non, j'aime trop sa gloire, et j'ai en même temps trop de hauteur pour lui laisser faire cette sottise. Quelle confusion pour moi d'apercevoir tous les discours que l'on tiendrait! pourrais-je me flatter que le chevalier pensât toujours de même à mon égard? Il se repentirait assurément d'avoir suivi sa folle passion, et moi je ne pourrais survivre à la douleur d'avoir fait son malheur et de n'en être plus aimée. »

Le chevalier devint très assidu auprès de sa maîtresse,

dont la tendresse pour lui prit bientôt une grande force : elle devint grosse.

Cette situation l'embarrassait; elle craignait de s'en ouvrir à madame de Ferriol, dont l'indiscrétion aurait pu la compromettre; elle prit le parti de tout avouer à milady Bolingbrok, femme de l'ambassadeur d'Angleterre en France.

C'était une femme charmante, qui joignait des qualités solides aux plus agréables. Nièce de madame de Maintenon, elle avait épousé en premières noces M. de Villette, et en second milord Bolingbrok, connu par son génie, ses talents, admiré des gens de lettres, et qui a joué un grand rôle en France. Madame de Villette, par l'agrément et la solidité de son esprit, sut fixer milord, qui jusqu'alors avait passé pour très inconstant dans ses goûts. Il l'épousa.

C'est donc à cette dame que mademoiselle Aissé ouvrit son cœur; milady, tendre et compatissante, la plaignit, et s'empressa de la servir. Elle demanda à madame de Ferriol de vouloir bien permettre à mademoiselle Aissé qu'elle fît un petit voyage en Augleterre avec elle. Dès qu'elle eut obtenu cette grâce et le consentement du chevalier d'Aydie, elle fit tous ses préparatifs pour partir, emmena mademoiselle Aissé dans un quartier de Paris éloigné, lui donna un valet de chambre anglais, dont elle était sûre; une fille attachée à la malade ne l'abandonna pas non plus; le chevalier se déguisa, et vint auprès d'elle passer une partie du temps que durèrent les couches; il amena au moment nécessaire une accoucheuse, prit l'enfant, qui était une petite fille, et la remit à milady Bolingbrok, qui la conduisit en Angleterre, et la ramena ensuite en France, où elle la plaça dans un couvent, la présentant comme nièce de son mari, sous le nom de Miss Black.

Mademoiselle Aissé eut la satisfaction de voir souvent sa fille, d'être toujours aimée du chevalier; mais elle souffrait de voir que cette enfant, qu'elle aimait tendrement, n'aurait jamais une existence reconnue; d'un autre côté, soit inconstance, soit faiblesse, soit que la possession tranquille du bonheur finisse par ennuyer, elle chercha à rompre l'union qui était entre elle et le chevalier. Celui-ci, qui n'était peut-être pas fâché de cette résolution après une habitude de plusieurs années, la laissa faire, quoiqu'il l'aimât; enfin, il la perdit tout à fait; elle mourut en 1733. Après sa mort, le chevalier quitta Paris, emmenant sa fille; il se retira dans ses terres en Périgord, où il mourut en 1758. Il avait marié sa fille, après l'avoir fait très bien élever, à un gentilhomme de son voisinage.

On a de mademoiselle Aissé un volume de Lettres pleines de grâce et de sentiments délicats. Elle y parle avec franchise des évènements de sa vie et des personnes qu'elle fréquentait; on y trouve une foule d'anecdotes et de traits qui en rendent la lecture très attachante.

MADEMOISELLE DE LA CHAUSSAIE

Elle était fille d'un gentilhomme poitevin, nommé le Petit de Verno, et d'une Brissac, veuve de la Porte-Vesins. Ayant perdu père et mère, elle serait restée dans l'indigence, ou du moins dans l'obscurité, si le marquis de Vesins, son frère utérin n'en eût pas pris pitié. Il lui procura de l'éducation, et engagea, par son exemple, plusieurs personnes puissantes à s'intéresser à une orpheline qui leur appartenait par ses ancêtres du côté maternel. Elle leur fut présentée, et leur plut par sa figure et ses manières; ils la

firent entrer chez *Madame*, belle-sœur de Louis XIV, en qualité de fille d'honneur. Grande, bien faite et d'une figure agréable, elle avait beaucoup d'esprit et encore plus de jugement; elle y joignait une physionomie de candeur et de naïveté dont elle eut l'adresse de conserver l'extérieur et le ton, lors même que l'usage de la cour y aurait dû apporter de l'altération. Le roi, qui la vit souvent chez Madame, prit pour elle le goût qu'inspirent naturellement celles qu'on nomme communément de bonnes créatures, espèce si rare dans les cours, et à qui ce titre, une fois confirmé, permet des familiarités que d'autres n'oseraient pas prendre. Elle eut des amis dans tous les camps, dans toutes les classes, sous les partis les plus opposés, et obligea les ministres à des égards pour elle, sans les rendre ses ennemis. Ils lui firent une fortune considérable, qu'elle augmenta encore dans la régence. Elle se retira à un certain âge de chez *Madame*, dont elle conserva les bontés, et continua d'aller de temps en temps faire sa cour au roi, qui lui donnait toutes les audiences particulières qu'elle voulait; elle a passé toute sa vie dans l'intrigue, dit Duclos, et l'habitude lui en avait fait un besoin; elle a rendu mille services, ignorés souvent de ceux qui les recevaient, et qu'elle ne connaissait pas, pour le plaisir d'intriguer ou de nuire à des intrigantes à gages.

Quand elle allait passer quelques jours à Versailles, elle logeait chez la duchesse de Ventadour, son amie, le rendez-vous de la cabale jésuitique. L'intimité qui régnait entre la duchesse et elle, l'indifférenee, l'inaction que celle-ci avait et affectait encore davantage pour les affaires des jansénistes et des molinistes faisait que, sans lui confier précisément ce qui se machinait, on ne se cachait pas d'elle; mais, pour

cette fois, le cardinal de Rohan, qui était du parti des jésuites contre le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, et janséniste, supposant que tout ce qui se trouvait dans sa société ne pouvait avoir d'autres intérêts que les siens, confia le secret à Mademoiselle de la Chausseraie, afin, dit-il, qu'étant notre amie, elle jouisse d'avance du triomphe de la bonne cause. Il lui déclara donc que l'ordre d'enlever le cardinal de Noailles devait s'expédier le lendemain; elle applaudit à cette violence avec un transport dont le cardinal de Rohan fut la dupe, et conçut dès l'instant le projet de sauver l'autre; elle se procura en conséquence le jour même une entrevue avec le roi; elle avait avec lui cette liberté qu'on prend avec quelqu'un qu'on a bien persuadé qu'on l'aime.

« Sire, lui dit-elle, je ne vous trouve pas aussi bon visage qu'hier; vous avez l'air triste; je crois qu'on vous donne du chagrin. — Tu as raison, répondit le roi, j'ai quelque chose qui me tracasse; on veut m'engager dans une démarche qui me répugne : cela me fâche. — Je respecte vos secrets, sire, poursuivit-elle; mais je parierais que c'est pour cette bulle où je n'entends rien; je ne suis qu'une bonne chrétienne, qui ne m'embarrasse pas de leurs disputes. Si ce n'est que cela, vous êtes trop bon; laissez-les s'arranger comme ils voudront; ils ne pensent qu'à eux, et ne s'inquiètent ni de votre repos, ni de votre santé. Voilà ce qui m'intéresse, moi, et ce qui doit intéresser tout le royaume. — Tu fais bien, mon enfant, reprit le roi en secouant la tête; j'ai envie de faire comme toi. — Faites donc, sire, dit-elle; au diable toutes ces querelles de prêtres! reprenez votre santé, et tout ira bien. »

Ce fut avec de pareils propos que Mademoiselle de la

Chausseraie dérangea toutes les batteries dirigées contre le cardinal de Noailles, qui s'était rendu très important par sa résistance aux folies et aux persécutions des jésuites. Le lendemain, dès quatre heures du matin, elle monta en chaise de poste, et se fit précéder à l'archevêché par un homme avec qui elle avait depuis longtemps des liaisons. Elle rendit compte de tout au cardinal ; lui recommanda de ne pas sortir de Paris, où l'on craindrait de révolter le public par un acte de violence, repartit aussitôt pour Versailles, et rentra dans sa chambre avant que personne eût encore paru. Vers midi, elle trouva chez la duchesse de Ventadour la cabale fort consternée, et sut qu'après la prière le roi avait dit au père Le Tellier qu'il ne fallait plus penser au parti proposé ; que le confesseur ayant voulu insister, le roi avait coupé court si sèchement, et avec tant d'humeur, qu'il n'y avait pas lieu d'y revenir sans s'exposer à se perdre. Mademoiselle de la Chausseraie en instruisit le cardinal par un exprès, et tout fut fini à cet égard.

Ce fut encore cette même demoiselle de la Chausseraie qui, trois ans après, empêcha le régent de punir le premier president de Mesme, pour avoir trempé dans la conspiration de Cellamare, dont l'objet était de s'emparer du régent, et de confier le gouvernement du royaume au roi d'Espagne.

Peu après que le duc et la duchesse du Maine furent arrêtés, le premier président de Mesme, inquiet sur son propre sort, pressa mademoiselle de la Chausseraie, dont il connaissait le crédit sur l'esprit du régent, de lui en obtenir une audience qui fût secrète ; elle la demanda, et ne l'obtint qu'avec beaucoup de peine. Lorsque le président fut admis devant le prince, il lui fit les protestations les plus

fortes de fidélité et d'attachement, et n'oublia rien pour démêler, dans l'air froid et sérieux du régent, s'il était instruit à son égard de quelque particularité, sans avoir pu d'abord y réussir, tant il sut se mesurer et se renfermer en lui-même; il prit même plaisir à lui donner lieu de redoubler ses protestations; mais, après lui avoir laissé épuiser toute les ressources de la fausseté, il tira une lettre de sa poche, et lui dit tout à coup : « Monsieur, tenez, lisez cela, le connaissez-vous ? » C'était une lettre de la main du président, par laquelle il répondait du parlement à l'Espagne, et parlait sans ménagement et de la chose et des moyens. A l'instant, le magistrat se jeta à genoux aux pieds du prince, et se mit à demander pardon, à exprimer ses regrets et son repentir.

Le duc d'Orléans reprit la lettre, se dépêtra les pieds que de Mesme embrassait; et, sans dire un mot, se retira dans l'intérieur de son appartement. De Mesme, désolé et sans parole, avait peine à se reconnaître et à se relever de ce prosternement. Mademoiselle de la Chausseraie, éperdue elle-même d'étonnement, lui reprocha sa folle hardiesse de l'avoir commise à lui obtenir cette audience, lorsqu'il se sentait si coupable; sa réponse fut de la conjurer de le sauver, et d'aller trouver le Régent. Elle passa dans le cabinet où était le prince, et l'y trouva dans l'indignation de l'effronterie du premier président, et résolu à le faire arrêter. « Oh bon ! lui dit-elle, le faire arrêter; il le mérite bien, et pire; mais, avec cette pièce en main et son aveu, voilà un homme qui ne peut plus qu'être à vous, et c'est la meilleure aventure qui vous pût arriver. Vous ferez de lui tout ce qu'il vous plaira, sans qu'il ose souffler, ni ne pas être en esclave à vos pieds. »

Quoique rien ne fût plus selon l'esprit et le caractère du duc d'Orléans, qui préférait les voies obliques, et quoiqu'il n'aimât pas les grands engagements, tels que celui de faire le procès à un premier président, cependant Mademoiselle de la Chausseraie eut toutes les peines du monde à suspendre sa résolution. De Mesme, entre la mort et la vie, attendait sa médiatrice; elle revint le trouver, le rassura comme elle put, appela le valet de chambre qui l'avait introduit et le renvoya comme il était venu. Le Régent lui fit grâce, se croyant désormais bien assuré de son dévouement, et l'aventure resta secrète.

L'on doit beaucoup regretter que mademoiselle de la Chausseraie ait brûlé, par l'ordre de son confesseur, les mémoires qu'elle avait écrits sur la cour et les personnes de la régence; l'on y aurait appris bien des choses qui sûrement ne seront jamais connues.

LA RÉGENCE

DEUXIÈME PARTIE

ANECDOTES SCANDALEUSES

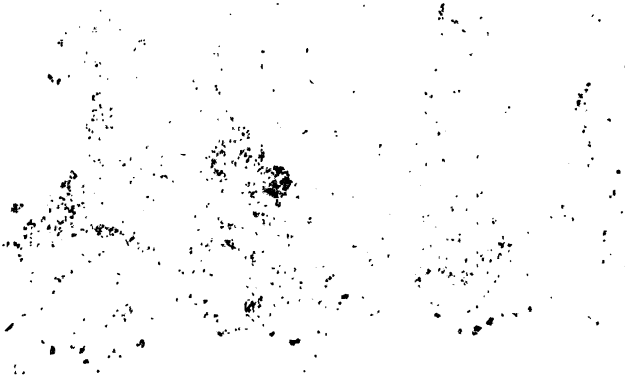

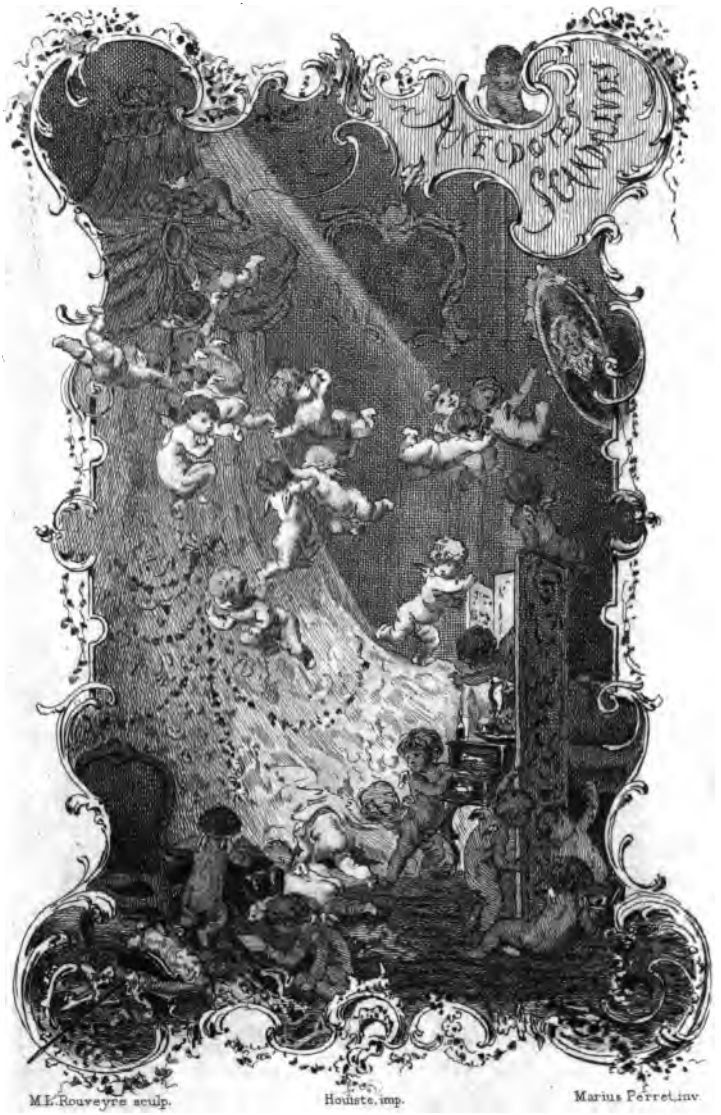
M.L. Rouveyre sculp.
Houste, imp.
Marius Perret, inv.

LE CARDINAL DUBOIS

DANS tout ce qui a été écrit sur cet enfant gâté de la fortune et du libertinage, on paraît avoir exagéré : il a été peint de couleurs trop fortes, sans doute, parce que la bassesse de son caractère a inspiré une haine pour sa personne qui s'est répandue sur la manière de juger ses actions. Il n'était pas sans talent, et sans quelque savoir dans l'art de gouverner les hommes ; peut-être que s'il eût été dans un temps et sous un prince plus favorables aux qualités estimables, il eût

été un homme de mérite, et eût joui de quelque réputation.

On ne lui pardonne pas d'avoir secondé les inclinations de son élève le duc de Chartres, depuis duc d'Orléans, régent, pour le libertinage et la débauche; on l'accuse même de les avoir provoquées, afin que ce prince lui fût beaucoup plus attaché par les nœuds qui naissent ordinairement des liaisons que l'on contracte avec ceux qui partagent nos égarements et nos vices.

L'abbé Dubois est né en 1656, à Brive-la-Gaillarde, dans le Limousin; son père était apothicaire. Le jeune homme, après avoir fait quelques études, fut précepteur du fils du président de Gourgues; ce qui suppose qu'il avait fait quelques progrès dans ses études. On a lieu de croire qu'il se maria ensuite secrètement, et nous rapporterons plus bas une anecdote qui le prouve. La misère lui inspirant le désir d'aller tenter fortune, d'accord avec sa femme qu'il laissa en Limousin, il se rendit à Paris. Ignoré par sa propre obscurité, il entra au collège de Saint-Michel pour y être maître de quartier. Né avec de l'esprit, il acquit bientôt assez de littérature pour qu'un docteur de Sorbonne le retirât chez lui. Ce premier maître étant mort, le curé de Saint-Eustache le prit et l'occupa chez lui; il y fit connaissance d'un M. de Saint-Laurent, honnête homme, précepteur du duc d'Orléans, alors duc de Chartres, qui le fit travailler sous lui, et l'admit ainsi à l'éducation du prince. Lorsque Saint-Laurent vint à mourir, l'on ne prit point de précepteur en titre, et Dubois en fit les fonctions, ou plutôt continua à les faire comme pendant la vie de son protecteur.

Le voilà donc auprès du jeune prince; on ne fut pas

longtemps à s'apercevoir du crédit qu'il prenait sur lui; mais le peu d'importance du personnage, le sauvant alors de la jalousie, on lui laissa toute la facilité nécessaire pour gagner entièrement sa confiance.

Cependant, Louis XIV, qui voulait marier mademoiselle de Blois, sa fille naturelle, au duc de Chartres, fit mettre en œuvre le crédit de Dubois auprès de son élève; il y réussit : le mariage fut conclu malgré les incertitudes du prince lui-même, les répugnances de monsieur, duc d'Orléans, père de celui-ci, et les fureurs de madame Charlotte de Bavière, sa mère, qui donna un soufflet à son fils à la première déclaration qu'il lui en fit.

La jeune femme avait de la figure, de l'esprit, de la vertu, de la noblesse de caractère; mais elle avait de la hauteur : elle croyait avoir fait beaucoup d'honneur au duc en l'épousant; elle était moins sensible à l'amour qu'aux respects, et ne fit jamais auprès de son mari les moindres avances pour le faire revenir des égarements de conduite auxquels il se laissait aller.

Ces manières froides et dédaigneuses aigrirent le prince, et accrurent son penchant pour une vie libre et quelquefois même crapuleuse. Il n'aimait point la sujétion où Louis XIV le tenait, et dans sa mauvaise humeur il louait la liberté anglaise avec enthousiasme. Il aimait à raconter que le grand prieur de Vendôme, exilé de la cour de Louis XIV, était allé à Londres où il devint amoureux d'une maîtresse de Charles II. Ce prince l'ayant prié de cesser ses poursuites, sans pouvoir l'obtenir, lui défendit l'entrée de son palais. Le grand-prieur n'en eut que plus d'affection à suivre cette dame aux spectacles, aux promenades, et toujours sous les yeux du roi, qui fut enfin obligé de s'adresser à

Louis XIV, et de le prier de rappeler le grand-prieur. Louis se fit obéir à Londres, l'exilé revint tremblant à Versailles, dit Duclos.

Dubois qui connaissait le faible du prince, chercha à l'entretenir, et lui présenta la vie licencieuse et le plaisir comme le seul bien que l'on puisse se procurer quand on est prince, en dédommagement des inquiétudes et des gênes qui y sont attachées. On raconte au sujet de cette vie, que Dubois et son maître ont toujours menée, qu'un curé de Paris, de la paroisse de Saint-Louis, ayant fait dans un sermon un tableau hideux et frappant des mœurs du régent, celui-ci en ayant été averti se contenta de dire : *mais de quoi se mêle-t-il ? je ne suis point de sa paroisse.*

Le duc d'Orléans et madame de Berri, sa fille, vivaient assez publiquement dans une intimité telle que d'abord des murmures sourds, et enfin des bruits publics allèrent jusqu'aux oreilles du duc de Berri. Sa religion, car il en avait beaucoup, ne lui permettait pas de les croire ; mais, comme il aimait sa femme, les assiduités de son beau-père auprès d'elle l'importunaient. Il était d'ailleurs effrayé des discours d'impiété que le père et la fille tenaient devant lui ; c'était entre eux un assaut d'irréligion et de mépris des mœurs. Mais si le duc d'Orléans était amoureux de sa fille, il n'en était pas jaloux ; il vit toujours avec assez d'indifférence le débordement de sa vie, qui fut courte, et livrée à toutes les passions qui naissent d'un tempérament porté aux jouissances sensuelles.

L'abbé Dubois ne se contentait pas d'approuver cette conduite et de servir les goûts de son élève, dont il devint premier ministre ; il se forma un système de politique pour élever sa puissance et se soustraire à la haine

que lui portaient les princes légitimés, et ceux qui tenaient à la vieille cour. Il crut, dans cette vue, devoir s'appuyer de l'alliance de l'Angleterre; et peut-être que cette conduite, qui a été très blâmée, a épargné à la France de plus grands maux et des déchirements plus réels dans l'intérieur; mais ce n'est pas ici le lieu de parler de cette matière : suivons l'abbé Dubois dans sa vie privée.

Il y avait déjà longtemps que Dubois avait été nommé conseiller d'État, lorsque l'archevêché de Cambrai vint à vaquer. Il ne crut pas la place au-dessus de lui, il alla la demander au régent; et, pour entrer en matière, il lui dit : « Monseigneur, j'ai rêvé cette nuit que j'étais archevêque de Cambrai. » Le régent, regardant l'abbé avec un sourire de mépris : « Tu fais des rêves bien ridicules, » lui répondit-il. L'abbé, d'abord déconcerté, se remit bientôt : « Mais pourquoi, monseigneur, ne me feriez-vous pas archevêque comme un autre? — Toi, archevêque de Cambrai, toi, c'est actuellement que tu rêves. » L'abbé, sans lâcher prise, lui cita tous les mauvais, les plats, les ignorants sujets, les garnements dont le régent et Le Tellier avaient farci l'église; mais il n'y en avait aucun qui, à quelque égard de naissance, de rang ou d'alliance, ne valut mieux; au lieu qu'il réunissait à lui seul ce que l'on pouvait leur reprocher à tous.

Le régent, ennuyé de la liste, et fatigué de la persécution, espéra s'en défaire en lui disant : « Mais, quel est l'évêque qui osera te sacrer? — Oh! s'il ne tient qu'à cela, mon affaire est bonne, j'ai mon sacreur tout prêt. — Eh! qui diable est celui-là, dis donc? — Votre premier aumônier, monseigneur, l'évêque de Nantes (M. de Tressan); il est dans votre antichambre, je vais vous l'amener; il sera.

charmé de la préférence; car vous me promettez l'archevêché. »

Là-dessus, Dubois accable le prince de remerciements, sort dans l'antichambre, dit à Tressan la grâce que lui, Dubois, vient d'obtenir, et le désir qu'a le régent que Tressan soit le consécrateur : celui-ci accepte, Dubois le prend par la main, le présente au régent, redouble de remerciements, et Tressan ajoute l'éloge du sujet. Le prince est si étonné qu'il ne répond rien ; Dubois sort et publie qu'il est archevêque de Cambrai, pour arrêter toute demande. Les roués applaudissent, les libertins en rient, les moins scrupuleux témoignent leur indignation.

Quoique le régent parût avoir de la répugnance pour cette nomination, ce n'était de sa part qu'une comédie; car Dubois était très sûr d'obtenir l'archevêché, puisque, dans ce temps, le régent cherchait à lui procurer le chapeau de cardinal, en avait écrit au pape deux mois auparavant, et que le jésuite Laffiteau en était le négociateur à Rome.

Pendant que ce jésuite intriguait à Rome pour la promotion de Dubois, celui-ci jugea que la dignité d'un siège tel que Cambrai préparerait très bien la décoration de la pourpre, et rendrait le cardinal plus présentable. Il prit donc, pour se faire archevêque, la même voie qu'il suivait pour le chapeau, c'est-à-dire qu'il recourait au roi d'Angleterre, à la cour de qui il avait négocié, à la satisfaction des Anglais, le traité de la triple alliance quelques années auparavant. Il écrivit à Néricault Destouches, qu'il avait laissé à Londres chargé des affaires à sa place, d'engager le roi Georges à demander au régent l'archevêché de Cambrai pour le ministre de l'alliance. Destouches, homme d'esprit, sentant que toute sa fortune dépendait de l'abbé Dubois, et avec

quelle ponctualité il voulait être servi, fit la proposition au roi d'Angleterre. Ce prince la reçut d'abord avec un éclat de rire; mais il avait de l'amitié pour Destouches, et lui permettait une sorte de familiarité: « Sire, lui dit-il, je sens, comme votre majesté, la singularité de la demande; mais il est de la plus grande importance pour moi de l'obtenir. — Comment veux-tu, répondit le roi en continuant de rire, qu'un prince protestant se mêle de faire un archevêque de France? le régent en rira lui-même et n'en fera rien. — Pardonnez-moi, sire, il en rira et il le fera; premièrement, par respect pour votre majesté; secondement, parce qu'il le trouvera plaisant. D'ailleurs, l'abbé Dubois est mon supérieur, mon sort est entre ses mains; il me perdra si je n'obtiens de votre majesté une lettre pressante à ce sujet; la voici toute écrite, et les bontés dont votre majesté m'honore me font espérer qu'elle voudra bien la signer. — Donne, puisque cela te fait tant de plaisir, dit le roi. Et il la signa.

Destouches fit partir la lettre à l'instant. Le régent ne douta point que Dubois n'eût suggéré la lettre; mais la nomination fut décidée. Destouches, pour avoir si bien parlé, eut à son retour une place à l'Académie française, qu'il méritait par son talent dramatique.

L'abbé Dubois n'étant que tonsuré, il lui fallut prendre les ordres, afin d'être élevé au siège de Cambrai. Il ne douta point que le cardinal de Noailles ne fût très flatté de faire ce petit plaisir à un ministre puissant, et qui pouvait influer sur le parti que l'on prendrait dans la guerre des caillettes et des imbéciles au sujet de la bulle et des jansénistes. Dubois y fut trompé; il était, lui, Dubois, un sujet si indigne de l'épiscopat, que le cardinal, ne voulant pas se

déshonorer par une complaisance basse et criminelle, refusa nettement. On fit parler au nom du régent; cela ne servit qu'à lui donner plus de roideur, parce qu'il y avait plus de mérite apparent à en montrer. Ce refus humiliant pour Dubois fut par la suite une des raisons principales qui le rendirent constitutionnaire, c'est-à-dire attaché à la bulle donnée par le pape contre les jansénistes et leur doctrine que le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, professait alors.

Il n'aurait pas manqué d'évêques qui auraient brigué l'honneur de l'ordonner; mais il ne voulait pas s'éloigner de la cour, et constater par une absence l'affront qu'il venait de recevoir. Il s'adressa à l'archevêque de Rouen, nommé Bezons, dont le diocèse s'étend à quatre ou cinq lieues près de Paris. L'archevêque penchait au refus, mais son frère, le maréchal de Bezons, homme grossier et fin courtisan, l'attaqua sur la reconnaissance qu'ils devaient l'un et l'autre au régent, et l'entraîna sous cette apparence de bon procédé.

Dubois, muni d'un bref pour recevoir tous les ordres à la fois et d'une permission de l'archevêque de Rouen, se rendit de grand matin, avec l'évêques de Nantes, dans une paroisse de village du grand vicariat de Pontoise le plus voisin de Paris, et y reçut tous les ordres à une messe basse. Il en repartit assez tôt pour se trouver au conseil de régence, quoique les premiers arrivés eussent déja annoncé, en présence du régent, qu'il ne fallait pas attendre l'abbé qui était allé faire sa première communion à Pontoise. On se récria sur sa diligence quand on le vit entrer; le prince de Conti lui fit un compliment ironique sur la célérité de son expédition en fait d'ordres sacrés. Dubois l'écouta sans se déconcerter, et lui répondit froidement que si le prince était

mieux instruit de l'histoire de l'église, il ne serait pas si surpris des ordinations précipitées, et cita là-dessus celle de saint Ambroise; chacun applaudit à l'érudition et au parallèle. L'abbé ne s'en émut pas, et laissa continuer la plaisanterie tant qu'on voulut; et quand on en fut las, il parla d'affaires.

Le sacre eut lieu au Val-de-Grâce, le 9 juin 1719, avec la plus grande magnificence. Les ambassadeurs et autres ministres des princes protestants y assistèrent dans une tribune opposée à celle où était le régent, dont les grands-officiers faisaient les honneurs de la cérémonie. Ce scandale ecclésiastique fut le plus superbe spectacle. Le duc de Saint-Simon, qui se vantait d'être le seul que l'abbé Dubois eût assez respecté pour l'excepter de l'invitation, offrit au régent de s'y trouver si ce prince voulait se respecter assez lui-même pour s'en abstenir : le régent y avait consenti.

Mais sa maîtresse, madame de la Vieuville, comtesse de Parabère, était dans les intérêts de Dubois. Elle fit en sorte de passer la nuit avec le régent, et exigea qu'il irait; le prince lui en représentant l'indécence, elle en convint; mais elle ajouta : « Dubois saura que nous avons couché ensemble cette nuit; il s'en prendra à moi de vous en avoir détourné, et avec l'ascendant qu'il a pris sur vous, il finira par nous brouiller. » Le régent essaya de la rassurer, et la traita de folle. « Folle tant qu'il vous plaira; mais vous irez, ou je romps avec vous, ne fût-ce que pour ôter à l'abbé, l'honneur de nous désunir lui-même. » Et le régent alla du lit de madame de Parabère au sacre de Dubois, afin, dit Duclos, que toute sa journée se ressemblât.

La nouvelle dignité d'archevêque de Cambrai était pour l'abbé Dubois un moyen de plus de parvenir au cardinalat,

où il aspirait depuis longtemps. Il n'osait encore s'en ouvrir publiquement; mais il n'en était pas moins sûr de l'agrément et même de la sollicitation du régent pour l'obtenir. Ce prince avait, à la vérité, dit en présence de ses courtisans : « Si ce coquin était assez fou, assez insolent, pour penser au cardinalat, je le ferais jeter par les fenêtres. » Mais quoiqu'il ne se fût guère plus obligeamment expliqué sur l'affaire de l'archevêché de Cambrai, on a vu qu'il ne l'accorda pas moins à Dubois, et que même les difficultés qu'il y apporta n'étaient qu'apparentes et ses simagrées peu sincères.

Mais comme cette dignité n'était pas au pouvoir du régent seul, et qu'il fallait l'obtenir du pape, Dubois fit jouer toutes sortes d'intrigues pour déterminer le saint-père, employa l'argent, les promesses, les séductions, les menaces, fit mouvoir tant de ressorts, qu'enfin il parvint à cette dignité regardée comme la première dans l'Église après celle du pape.

Ce fut principalement le cardinal de Tencin qui le servit dans cette intrigue; sa sœur était dans les bonnes grâces de Dubois depuis longtemps, et l'on sait que cette dame, qui aimait passionnément son frère, s'était faite la complaisante de l'abbé Dubois dès qu'il fut puissant à la cour du régent, pour en obtenir tout ce qui pourrait contribuer à l'avancement de l'homme qu'elle aimait uniquement.

Duclos remarque avec impartialité, dans ses *Mémoires sur la régence*, qu'à la nouvelle de sa promotion au cardinalat Dubois se comporta avec sagesse, avec décence, sans engouement comme sans embarras. Le jour qu'il reçut la calotte des mains du roi, après avoir fait son remerciement, il détacha la croix épiscopale, la présenta à l'évêque de

Fréjus, l'abbé, depuis cardinal de Fleury, et le pria de la recevoir, parce que, disait-il, elle portait bonheur. Fleury la reçut en rougissant aux yeux du roi et de la cour, et, qui plus est, fut obligé, en courtisan, de s'en décorer; ce qui lui attira quelques plaisanteries dans un temps où l'on ne soupçonnait pas qu'il y eût rien à risquer pour l'avenir.

Dès que la barrette eut été apportée de Rome, le cardinal la reçut des mains du roi; il fut ensuite conduit aux audiences de règle chez Madame, mère du régent, et alors première dame de France, où il prit le tabouret; chez son altesse royale, femme du régent, où il eut la chaise à dos. A l'égard des princes et princesses du sang, ce ne sont pas des audiences en forme que prennent les cardinaux, mais de simples visites qu'ils font.

L'audience qui excita le plus la curiosité, dit Duclos, ce fut celle de Madame. Elle avait un mépris profond pour Dubois. Il se présenta devant elle avec la contenance d'un homme non déconcerté, mais pénétré de respect et de reconnaissance; il parla de la surprise où il était de son nouvel état, de la bassesse de sa naissance, du néant dont le régent l'avait tiré. Tout ce que la haine et l'envie auraient pu lui reprocher, il le dit lui-même avec une sorte de dignité; s'assit un moment sur le tabouret qui lui fut présenté, se couvrit pour marquer simplement l'étiquette, se retira presque aussitôt en se découvrant, et se prosterna devant Madame lorsqu'elle s'avança pour le saluer. Elle ne put s'empêcher d'avouer, lorsqu'il fut sorti, qu'elle était contente du maintien et du discours d'un homme dont l'élévation l'indignait.

Lorsque la cour fut fixée à Versailles, et que l'âge du roi et la nature des affaires mirent le régent dans l'obligation

d'y aller souvent, Dubois vit bien qu'il lui serait aisé de parvenir à se faire premier ministre.

En effet, quoique le régent fût dans la force de l'âge, la continuité des excès de sa vie privée l'avait affaibli; il lui restait tous les matins un engourdissement des orgies de la nuit; et quoiqu'il reprit peu à peu ses sens, les facultés de son âme perdaient de leur ressort; la vivacité de son esprit en était ralentie; il ne comportait plus une attention forte ou continue; il fallait des plaisirs bruyants pour le rappeler à lui-même. Ses soupers, dont la compagnie était si mêlée, si différente d'états et si conforme de mœurs, sa petite loge de l'Opéra, dont il choisissait les convives, tout lui manquait à Versailles; il ne pouvait pas, même en bravant le scandale, transporter à la cour ce qui était nécessaire à son amusement. Ayant tout usé, jusqu'à la débauche, il avouait quelquefois qu'il ne goûtait plus le vin, et qu'il était devenu nul pour les femmes. Deux ou trois de ses serviteurs profitaient de ses aveux pour l'engager à chercher dans les devoirs de son état la dissipation, le délassement qu'il ne trouvait plus dans la dissolution.

Le cardinal Dubois avait très bien prévu qu'avec de pareilles dispositions son maître ne pourrait pas supporter le séjour de Versailles; il cherchait encore à le lui rendre plus insupportable en s'arrangeant si bien que les affaires les plus difficiles, les plus épineuses, lui étaient présentées dans le moment où elles l'excédaient le plus. Le régent, pour s'en débarrasser, les renvoyait à son ministre, qui, par là, se rendit le seul maître de la correspondance de tous les départements; et la surintendance avec le secret de la poste dont il avait dépouillé le marquis de Torcy, pour

s'en emparer lui-même, lui donnait la connaissance du dehors et de l'intérieur.

Les affaires languissaient nécessairement par la surcharge du cardinal et par les entraves qu'il y mettait à dessein. On se plaignait, on criait après les expéditions. Dubois, pour prévenir les reproches de son maître, lui en faisait lui-même. Le régent, fatigué des cris et des plaintes, s'adressait au cardinal pour sortir d'embarras ; c'était précisément où celui-ci l'attendait : « Il est impossible, lui dit-il, que la machine du gouvernement puisse agir si tous les ressorts ne sont pas dirigés par une seule main. Les républiques mêmes ne subsisteraient pas, si toutes les volontés particulières ne se réunissaient pas pour faire une volonté unique et agissante. Il faut donc, ajoutait Dubois, que le point de réunion soit vous ou moi, ou tel autre que vous voudrez choisir ; sans quoi rien n'ira, et votre régence tombera dans le mépris. »

Le régent ne pouvant pas nier la vérité de ces principes : « Ne te laissè-je pas tout pouvoir ? lui disait le régent, que te manque-t-il pour agir ? » Le titre fait principalement l'autorité d'un ministre, répondait Dubois ; on lui obéit alors sans murmurer. Sans un titre, tout exercice de la puissance paraît une usurpation, une révolte, et trouve des obstacles. »

Par ces suggestions, et aidé de l'intrigue de ses affidés, Dubois parvint à se faire déclarer premier ministre, sans que les affaires en allassent mieux. Il jetait au feu les lettres sans les ouvrir, et à sa mort on en trouva des milliers encore toutes fermées qui remplissaient des coins d'armoires.

Lorsque la majorité de Louis XV fut reconnue, Dubois continua de remplir les fonctions de premier ministre ; mais il lui était aisé de voir que le roi ne l'aimait pas, aussi

craignait-il tous ceux qui approchaient le monarque. Il fit supprimer les grandes et premières entrées accordées par Louis XIV, et en imagina d'autres appelées familières, qu'il restreignit à lui seul, aux princes du sang, au comte de Toulouse, à la duchesse de Ventadour, qui avait été gouvernante du roi, et à un petit nombre d'autres personnes dont il croyait n'avoir rien à redouter.

Mais le roi n'en avait pas moins un dégoût marqué pour lui. Indépendamment de ce qu'il était d'une figure désagréable, il avait un bégaiement naturel qu'une habitude de fausseté et de servitude primitives avait encore augmenté; ses manières n'étaient jamais plus désagréables et plus gauches que lorsqu'il cherchait à plaire. Il manquait d'un extérieur d'éducation qui ne se prend plus à un certain âge; de sorte que ne pouvant atteindre la politesse quand il en avait besoin, il paraissait alors bas et rampant, et sa grossièreté habituelle aux yeux d'un jeune prince accoutumé aux respects et aux grâces du régent, avait un air d'insolence.

Le cardinal pour vaincre, autant qu'il pouvait, le dégoût du roi, lui présentait souvent quelques curiosités de son âge. Destouches, ambassadeur de France à Londres, était chargé de ces commissions, et Dubois recommandait de ne les envoyer que successivement pour multiplier les occasions de plaire au roi et entretenir sa reconnaissance.

Le roi faisant la revue de sa maison, le cardinal voulut y jouir des honneurs de premier ministre, qui sont à peu près les mêmes que l'on rend à la personne du roi. Il monta à cheval un quart d'heure avant que le roi n'arrivât, et passa devant les troupes qui le saluèrent l'épée à la main. Dubois

paya très cher cet honneur. Le mouvement du cheval fit crever un abcès qui fit juger aux médecins que la gangrène serait bientôt dans la vessie. Ils lui déclarèrent qu'à moins d'une opération prompte il n'aurait pas quatre jours à vivre. Il entra en fureur contre eux. Le duc d'Orléans averti de l'état du malade, eut beaucoup de peine à le calmer et à lui persuader de se laisser transporter à Versailles, où ce fut une nouvelle scène. Quand on lui eut proposé de recevoir les sacrements avant l'opération, sa fureur n'eut plus de bornes; il apostrophait en frénetique ceux qui l'approchaient : enfin, succombant de lassitude après tant de fureurs, il envoya chercher un récollet, avec qui il fut enfermé un demi-quart d'heure. On lui parla ensuite de lui apporter le viatique : « Le viatique, s'écria-t-il ! cela est bientôt dit; il y a un grand cérémonial pour les cardinaux; qu'on aille à Paris le savoir de Bissy. » Les chirurgiens voyant le danger du moindre retardement, lui dirent qu'on pouvait en attendant faire l'opération. A chaque proposition, nouvelles fureurs. Le duc d'Orléans le détermina à force de prières, et l'opération fut faite par Lapeyronie; mais la nature de la plaie et du pus fit voir que le malade n'irait pas loin. Tant qu'il eut de la connaissance, il ne cessa d'invectiver contre les médecins avec des grincements de dents continuels. Les convulsions de la mort se joignirent à celles du désespoir; et lorsqu'il fut hors d'état de voir, d'entendre et de blasphémer, on lui administra l'extrême-onction. Il mourut le lendemain de l'opération, à l'âge de soixante-sept ans (en 1723.)

Il possédait, outre l'archevêché de Cambrai, sept abbayes considérables; et ce qui montre que la cupidité est une fureur aveugle, c'est que quand il mourut, il cherchait à

s'emparer de celles de Cîteaux, des Prémontrés et d'autres chefs d'ordre : qu'en voulait-il faire ?

La place de premier ministre valait à Dubois cent cinquante mille livres, et la surintendance des postes cent mille livres. Aujourd'hui de semblables places vaudraient, plus par les accessoires que par le traitement, six fois au moins cette somme. Mais Dubois recevait une pension de quarante mille liv. sterl. de l'Angleterre, c'est-à-dire, près d'un million de France. Il entretenait une maison superbe et une table somptueuse, dont il faisait très bien les honneurs, quoique sobre par lui-même. Son mobilier était prodigieux et d'un prix excessif; il passa à son frère aîné Dubois, qui de médecin de Brive était parvenu à la charge de secrétaire du cabinet. Le frère et le neveu firent élever au cardinal le mausolée que nous avons vu à l'église de Saint-Honoré, détruite pendant les folies de la révolution; on y lisait les titres du défunt, et ensuite cette réflexion morale :

Quid autem hi tituli? nisi arcus coloratus et vapor ad modicum parens. Solidiora et stabiliora mortuo precare.

Dubois avait été marié très jeune dans un village du Limousin avec une paysanne, insi qu'il a été dit plus haut. La misère les obligea de se séparer à l'amiable; ils convinrent que la femme, en changeant de lieu, gagnerait sa vie comme elle le pourrait, et que le mari irait tenter fortune à Paris. Dès que Dubois eut quelque aisance, il envoya à sa femme quelque argent; leur intérêt commun les engagea à garder le secret. L'abbé parvenu à l'épiscopat, craignit plus que jamais les révélations d'un engagement qui passait les libertés de l'église gallicane. Il fit sa confidence à M. de

Breteuil, intendant de Limoges, qui se chargea volontiers de le tirer de peine; il partit pour Limoges, et se mit à faire des tournées, suivi de deux seuls valets. Il prit un jour si bien ses mesures, qu'il arriva pendant la nuit dans le village où s'était fait le mariage; il alla descendre chez le curé, et lui demanda amicalement l'hospitalité. Le curé fut transporté de joie de l'honneur que lui faisait monseigneur l'intendant. La servante et les valets apprêtèrent le souper, que M. de Breteuil ne manqua pas de trouver excellent; l'on renvoya au dessert les valets souper avec la servante. Resté tête à tête avec le curé, il lui dit par manière de conversation, qu'il ne doutait pas que les registres ne fussent en bon ordre. Le curé l'en assura, et pour l'en convaincre, les tira d'une armoire et les mit sur la table. L'intendant les parcourut négligemment; et quand il fut à l'année qu'il cherchait, il les referma avec indifférence, les jeta sur une chaise à côté de lui, et continua de s'entretenir gaiement avec son hôte, à qui il versait souvent à boire. A force de boire et de prolonger le souper, dans la nuit, le curé s'endormit. L'adroit Breteuil profita du moment, ouvrit le registre, en détacha habilement le feuillet où était inscrit le mariage de Dubois, le mit dans sa poche, se leva, donna quelques louis à la servante, la chargea de ses remerciements pour le curé et partit. Peu de temps après, le curé vint remercier l'intendant de l'honneur qu'il lui avait fait, et il ne s'aperçut pas dans ce qu'il lui dit qu'il eût le moindre soupçon de ce qui s'était passé.

Tout n'était pas fait; il y avait un contrat de mariage; le tabellion qui l'avait passé était mort depuis plus de vingt ans. Breteuil parvint à découvrir le successeur, le fit venir, et lui laissa l'option d'une somme assez considérable ou d'un

cachot pour la remise ou le refus de la minute du contrat. Le notaire n'hésita pas sur le choix; ainsi le contrat et l'acte de célébration furent envoyés à Dubois, qui les anéantit.

Pour consommer l'affaire, Breteuil envoya chercher la femme, et lui parla sur le secret du mariage avec cette éloquence qui avait persuadé le notaire. Elle n'eut pas de peine à promettre pour l'avenir la discrétion qu'elle avait toujours eue. Après la mort de son mari, elle vint à Paris, où dans une vie opulente et obscure, elle lui a survécu près de vingt-cinq ans. Elle voyait assez souvent son beau-frère; ils ont toujours été fort unis.

« Le cardinal Dubois avait de l'esprit; mais il était inférieur à sa place, remarque Duclos; plus propre à l'intrigue qu'à l'administration, il suivait un objet avec activité, sans en embrasser tous les rapports. L'affaire qui l'intéressait dans le moment le rendait incapable d'attention pour tout le reste. Il n'avait ni cette étendue, ni cette flexibilité d'esprit nécessaires à un ministre chargé d'opérations différentes, et qui doivent souvent concourir ensemble. Voulant que rien ne lui échappât, et ne pouvant suffire à tout, on l'a vu quelquefois jeter au feu les lettres qu'il recevait pour se dispenser d'y répondre. *Voilà ma correspondance faite*, disait-il alors. Ce qui nuisait le plus à son administration, c'était la défiance qu'il inspirait et l'opinion qu'on avait de son cœur. Il méprisait aussi ingénument la probité qu'il dédaignait l'hypocrisie, quoiqu'il fût plein de fausseté.

» Il ne rougit jamais de sa naissance, et ne choisit l'habit ecclésiastique que comme un moyen d'élévation. S'il se faisait rendre les honneurs de l'étiquette, une vanité puérile n'y avait aucune part; c'était persuasion que les honneurs dus aux places et aux dignités appartiennent égale-

ment, sans distinction de naissance, à tous ceux qui s'en emparent, et que c'est autant un devoir qu'un droit de les exiger. »

Il avait le défaut d'être d'une violence et souvent d'une grossièreté insupportables; il ne se contraignait pour personne. La princesse de Montauban-Lautrec l'ayant impatienté, ce qui n'était pas difficile, il l'envoya faire f... Elle alla s'en plaindre au régent, dont elle n'eut d'autre réponse, sinon que le cardinal était un peu vif, mais d'un bon conseil. Dubois n'en usa pas autrement avec le cardinal de Gêvres, homme grave et de mœurs sévères. Les réparations du régent étant de même espèce que les offenses du ministre, on s'accoutuma à regarder ses propos comme étant sans conséquence.

Un jour, la marquise de Conflans étant allée uniquement pour faire une visite au cardinal, dont elle n'était point connue, et l'ayant pris dans un moment d'humeur, à peine lui eut-elle dit : « Monseigneur... Oh! monseigneur, dit le cardinal en lui coupant la parole, cela ne se peut pas. — Mais, monseigneur. — Mais, mais, il n'y a point de mais, quand je vous dis que cela ne se peut pas. » La marquise voulut inutilement le dissuader qu'elle eût rien à lui demander. Le cardinal, sans lui donner le temps de s'expliquer, la prit par les épaules et la retourna pour la faire sortir. La marquise effrayée, le croyant dans un accès de folie, en quoi elle ne se trompait pas trop, s'enfuit en criant qu'il fallait l'enfermer.

Mais Dubois, comme tous les hommes puissants et insolents, avait des égards particuliers pour quelques individus privilégiés qui pouvaient impunément lui dire ce qu'ils voulaient. Un secrétaire du cardinal nommé Venier,

était de ce nombre. Auprès de l'éminence, il lui disait sa façon de penser, et quelquefois faisait taire le cardinal quand il jurait et criait par trop.

Un jour Dubois travaillant avec Venier cherche un papier qu'il ne trouve pas. Le voilà qui s'emporte, jure, crie qu'avec trente commis il n'est pas servi; qu'il en veut prendre cent, et qu'il ne le sera pas mieux. Venier le regarde tranquillement sans lui répondre, le laisse s'exhaler. Le flegme et le silence du secrétaire augmentent la fureur du cardinal, qui, le prenant par le bras, le secoue et lui crie : « Mais, réponds-moi donc, cela n'est-il pas vrai? — Monseigneur, dit Venier, prenez un seul commis de plus, que vous chargerez de jurer pour vous; vous aurez du temps de reste, et tout ira bien ». Dubois ne put s'empêcher de rire, et cessa son vacarme.

L'on ne connaît que des traits détachés du libertinage de Dubois. Il n'eut d'autre maîtresse connue que madame de Tencin, encore ne sait-on pas jusqu'à quel point elle a porté la réalité du rôle qu'elle a joué auprès de lui.

Ordinairement il allait chez les entremetteuses de Paris en partie de débauche; il craignait l'influence et l'intrigue d'une femme en titre de maîtresse connue pour telle; il était déjà âgé et très usé, lorsque madame de Tencin fut en faveur auprès de lui; et sa mort, qui fut une suite de débauches de mauvais lieu, fait assez connaître quel genre de plaisirs il préférait.

Malgré les preuves d'intérêt que le régent lui donna pendant sa courte maladie, il fut bien aise de sa mort. On rapporte que le jour qu'on fit l'opération au cardinal, le temps étant extrêmement chaud, et tournant à l'orage, il

ne pût s'empêcher de dire : « J'espère que ce temps-là fera partir mon drôle. »

Le régent avait beaucoup d'affection pour le marquis de Nocé ; c'était le fils de M. de Fontenay, qui avait été son sous-gouverneur, et qui avait tâché de lui donner des leçons de vertu pendant que Dubois ne lui en donnait que de vice. Le prince respectait la mémoire du père ; il se plaisait aux discours spirituels et caustiques du fils, qui tournait en ridicule les actions et la conduite du cardinal ; c'en fut assez pour que celui-ci cherchât à le perdre ; il le fit exiler, et le régent faible sacrifia à regret un homme qu'il estimait. Quelqu'un dit à Nocé que cette disgrâce ne serait pas longue : « Qu'en savez-vous, dit le marquis ? — Je le sais, répondit l'autre, du régent même. — Eh ! qu'en sait-il lui-même, répliqua Nocé, faisant entendre que le régent ne faisait plus rien de sa propre autorité.

Après la mort de Dubois, le régent écrivit au marquis de Nocé : *morte la bête, mort le venin ; je t'attends ce soir à souper au Palais-Royal.*

Madame Charlotte de Bavière, mère du régent, rapporte qu'on fit contre Dubois, entre autres pièces qui peignaient la haine et le mépris pour cet homme, les vers suivants :

Je ne trouve pas étonnant
Que l'on fasse un ministre,
Et même un prélat important,
D'un maquereau, d'un cuistre ;
Rien ne me surprend en cela :
Et ne sait-on pas comme
De son cheval, Caligula
Fit un consul à Rome.

Dubois était si connu pour avoir servi de proxenète à

son maître, que lorsqu'il alla avec Le Blanc, ministre de la guerre, chez Cellamare, ambassadeur d'Espagne, pour y visiter ses papiers après la conspiration découverte, comme Le Blanc allait ouvrir une cassette que le comte de Cellamare n'était pas bien aise que l'on visitât, celui-ci dit au ministre : « Monsieur Le Blanc, cela n'est pas de votre ressort, ce sont des lettres de femmes; laissez cela à l'abbé, qui toute sa vie a été maquereau. » L'abbé sourit, et feignit d'entendre plaisanterie : c'est qu'au fait il était bien aise qu'il n'y eût que lui seul qui connût les personnes compromises dans ces papiers.

NOTICE SUR LA FILLON

CETTE fille célèbre sous la régence, par la part qu'elle eut à la découverte de la conspiration du prince de Cellamare, était une courtisane d'un assez bas étage, dont le métier était de procurer des filles aux jeunes gens qui s'adressaient à elle pour cela.

Un des secrétaires de ce prince de Cellamare, ambassadeur d'Espagne, eut un rendez-vous chez elle pour cet objet; il s'appelait Porto-Carrero; il y vint fort tard, et s'excusa sur ce qu'il avait été occupé à des expéditions de lettres dont on chargeait certaines personnes qui partaient pour l'Espagne. La Fillon qui connaissait l'abbé Dubois pour lui avoir fourni des filles, et qui lui en fournissait

encore quelquefois, soupçonnant quelque chose, laissa l'abbé et sa maîtresse s'ébattre, et alla sur-le-champ en rendre compte à son éminence; car en sa double qualité de fille et d'espion, elle avait ses entrées chez le cardinal. Aussitôt on expédie un courrier qui arrête les voyageurs à Poitiers, et se saisit de leurs papiers où se trouva le plan de cette conspiration, couleur de rose, en comparaison des conspirations que nous avons vues depuis, et dont les courtisanes ne se mêlaient pas.

La Fillon joua quelque temps un rôle secret et eut de l'importance. Cependant le régent fut obligé dans la suite d'avoir l'air de la sacrifier, elle disparut; elle eut ordre de passer pour morte, on lui donna douze mille livres de rente et trente mille francs d'argent. Elle épousa un comte et devint dame de qualité; elle vécut décemment avec son mari dans une ville d'Auvergne; elle y fut reconnue quelques années après par des personnes qui l'avaient vue à Paris; elle y mourut en 1727.

Elle était fille d'un porteur de chaise, honnête homme; dès l'âge de quatorze ou quinze ans elle devint grosse chez une blanchisseuse où son père l'avait mise : il l'en retira, la fit mettre à l'hôpital pour faire ses couches, et voulut la marier ensuite à un porteur d'eau dont elle ne voulut point.

Elle débaucha un clerc de procureur, de bonne famille de Bretagne, et s'en alla avec lui à Rennes où ils vécurent quelque temps ensemble. Ce jeune homme l'abandonna pour ne pas déplaire à sa famille; elle s'amouracha d'un commis à qui elle persuada de quitter sa femme et ses enfants pour venir avec elle à Paris, où elle lui promit de lui faire faire fortune par le moyen de ses amis. Ils pas-

sèrent pour mari et femme tant sur la route qu'à Paris. Les fonds leur manquèrent, et la Fillon commença à produire des filles au public, qu'elle allait débaucher dans les boutiques du Palais.

M. d'Argenson, lieutenant de police, ne fut pas longtemps sans en être informé. Il l'envoya chercher, et comme il lui trouva une sorte d'esprit, et de la fermeté, il lui accorda sa protection, et elle devint son espion. Elle lui fit donner un emploi à son commis avec qui elle se brouilla, et se maria avec le suisse de l'hôtel Mazarin, qui était un des plus beaux hommes qu'on pût voir.

Les domestiques de l'hôtel lui reprochèrent si souvent la conduite de sa femme, que, pour la corriger, il employa les menaces et les coups. Elle eut recours à M. le duc d'Orléans qui l'appelait sa bonne amie, et qui allait souvent souper chez elle. Ce prince fit dire au suisse de laisser sa femme en repos, et d'être content de l'argent qu'elle lui donnait. Le suisse, malgré cet ordre, continua ses mauvais traitements, et elle n'en fut quitte que par sa mort.

Saint-Laurent, valet de chambre de M. Albergotti, fort et vigoureux, succéda au suisse sous le nom de mari, quoique en effet il ne l'eût pas épousée. Ils vécurent quelque temps ensemble en bonne intelligence; il se dégoûta bientôt d'elle, elle ne se dégoûta point de lui; il lui mangea plus de deux cent mille francs; comme elle le voyait peu, elle lui produisait des filles pour le retenir. Il mourut enfin de débauches.

Un allemand, cocher de M. le comte de Saxe, prit la place de Saint-Laurent, et la força de se marier avec lui. On refusa à Saint-Roch de publier leurs bans sur sa réquisition, et il fallut un ordre de l'archevêque.

Le cocher, dès qu'il fut marié, prit le ton de maître, obligea sa femme de quitter son commerce. Elle était sur l'âge, et elle avait perdu ses protections par la mort de M. d'Argenson, du cardinal Dubois, et du duc d'Orléans; elle fut obligée de quitter sa boutique, elle en remit le fonds à sa cousine Prevost, qu'elle fit venir loger dans son voisinage, et à qui elle fournissait des chalands.

Elle était si outrée de ce que son mari l'empêchait de gagner de l'argent, tandis qu'il en dépensait de tous côtés, qu'elle imagina de le faire engager par un officier de ses amis : il partit pour le régiment, et elle lui envoyait de temps en temps de l'argent pour l'apaiser.

Elle reprit son commerce qui n'allait plus si bien qu'auparavant, parce que, disait-elle, toutes les honnêtes femmes s'en mêlaient.

Elle vivait pendant ce temps avec un homme qui avait été chassé de la gendarmerie, et qui a achevé de la ruiner.

Elle n'a jamais été belle; elle avait peu d'esprit, mais était effrontée; elle disait les ordures les plus grossières, et ne pouvait même guères parler d'une autre manière. Elle disait que le cardinal Dubois lui devait sa fortune, et dans tous les temps elle a eu ses entrées libres chez lui; elle a exercé son métier publiquement dans Paris du temps du feu roi (Louis XIV), quoiqu'il fût devenu fort dévôt. Pour un louis on soupait chez elle, et ensuite on avait un lit garni. Tout ce qu'il y avait de meilleur y allait; elle était bien logée, bien meublée, quantité de vaisselle d'argent, et faisait très bonne chère à ceux qui y venaient, et toutes les filles qu'elle produisait étaient saines.

En 1710, le sieur Fillon, président de l'élection d'Alençon, vint à Paris pour entrer dans les sous-fermes : il y

établit une bonne maison. Comme il ne s'était point encore défait de sa charge, on l'appelait le président Fillon, et sa femme qui était jeune et aimable, la présidente Fillon. La présidente Baillet, femme extraordinaire, et qui ne voulait voir que des femmes de président, n'eut pas plutôt appris que celle d'Alençon était à Paris, qu'elle voulut lui aller rendre sa visite; elle chargea son cocher de savoir sa demeure, et ceux à qui elle s'adressa lui ayant donné l'adresse de la Fillon, trompés par le nom, la présidente y alla, elle y fut reçue comme une femme qui venait chercher pratique. La surprise de cette présidente fut extrême, elle n'était point accoutumée aux discours qu'on lui tenait; elle sortit en colère, quoique la Fillon l'assurât qu'elle ne devait point se fâcher; et qu'il venait bien d'autres présidentes qu'elle dans sa maison. Cette aventure fit du bruit dans Paris, et fut sue de M. le duc d'Orléans qui la raconta à qui voulut l'entendre, et qui dit à la Fillon qu'il ne la connaîtrait plus que sous le nom de la présidente, nom qu'elle adopta volontiers, et sous lequel elle a été connue à Paris et dans les pays étrangers.

Plusieurs femmes de présidents, entre autres la présidente Rabouin, allèrent porter leurs plaintes à M. d'Argenson, qui leur répondit : Mesdames, ne troublez point cette présidente dans ses fonctions, elle ne vous troublera point dans les vôtres.

En 1716, quelques officiers revenant de l'armée, firent partie à l'Opéra d'aller le lendemain souper chez la *présidente* Fillon qu'ils ne connaissaient que de nom, quoiqu'il y en eût un parmi eux qui se disait de ses amis. Ce dernier s'informa de sa demeure; on lui donna celle de la présidente d'Alençon. Ils y allèrent. Un portier à la

porte, et grand nombre de domestiques leur persuadèrent qu'elle avait fait une grande fortune : ils en usèrent sans cérémonie, et n'attendirent pas qu'on les annonçât. Ils entrèrent, et traversant plusieurs appartements pour parvenir dans un cabinet où était la maîtresse à sa toilette, ils débutèrent par l'embrasser; elle fut surprise de leur accueil, autant que la présidente Baillet l'avait été de celui de la Fillon; elle sonna, et ne cessa point que ses gens et son mari ne fussent arrivés. L'affaire se débrouilla, et le mari leur enseigna la demeure de celle qu'ils cherchaient.

Cette aventure obligea le président Fillon à changer au plutôt de nom et de quartier. Il prit le nom de Villemure, sous lequel il est devenu fermier-général. (1742.)

ÉPIGRAMME

La Fillon, pendant le dernier jubilé,
Comme une bonne mère abbesse,
Ayant chez elle rassemblé
Les plus dignes sujets, soit novice ou professe,
Je veux, leur dit-elle, et j'entends
Que chacune de vous s'empresse
D'aller au plutôt à confesse,
Et fasse comme il faut son devoir en ce temps;
Sinon j'interdis l'exercice
A toute sœur converse, ou professe ou novice;
Car je ne prétends plus recevoir une sœur
Sans le certificat signé d'un confesseur.
Vous êtes, grâce au ciel, courtisanes chrétiennes,
Non pas de profanes payennes :
Marquez donc votre zèle; et dans ce temps réglé,
Que chacune de vous gagne son jubilé.

ORAISON FUNÈBRE DE LA FILLON

Extraite des registres du régiment de la Calotte.

Momus ayant appris la perte
De la présidente Fillon,
Qui commandait, en femme experte,
Des vestales le bataillon
Du régiment de la calotte,
Convoqua d'adord le sénat,
Qui de la divine Marotte
Gouverne en chef le fol état.
Lors vit-on la gent calotine
S'acheminer de toutes parts,
Et Broglie qui la discipline,
L'arranger sous ses étendards;
Broglie qui lors de la régence
Fut élu unanimement
Pour avoir la surintendance
Des phalanges du régiment;
Directeur des troupes de France,
Et réformé nouvellement
Pour avoir parlé librement
A un ministre qui s'offense
Peut-être un peu légèrement;
Lors eussiez vu en habit leste,
Fait en forme de soubreveste,
Tissé, l'avocat général,
Pérorer d'un ton magistral,
Cely, chef de magistrature
Vêtu d'une riche fourrure,
Avec grelots et papillons,
Rats, girouette et tourbillons;
Languet, notre historiographe,
Avec son Alacoque en main,
Du bons sens faire l'épitaphe
A la honte du genre humain;

Et nombre d'autres gens notables,
Tous personnages très capables,
Et dignes de donner leurs voix.
Pour faire un légitime choix.

Or donc chacun ayant pris séance, on commença par l'oraison funèbre de la dame Fillon, que prononça l'évêque de Soissons dans une chaire dressée à cet effet. Ce fut là qu'étalant toute son éloquence, ce prélat, comme un apôtre des Gaules, persécuté des grands et des petits, harangua l'assemblée, et qu'après s'être étendu sur l'injustice des hommes qui tournaient en ridicule les vérités les plus saintes, il exagéra le mérite de la défunte, en termes choisis et nouveaux, et qu'après avoir raconté jusqu'aux moindres circonstances de la vie de la présidente, depuis sa plus tendre jeunesse jusqu'au moment fatal où un ulcère à la matrice lui avait fait chercher dans la retraite cette tranquillité d'esprit que les devoirs de sa profession lui avaient ôtée jusqu'alors; il parla avec éloge des talents supérieurs qu'elle avait pour instruire l'un et l'autre sexe; de son habileté pour les négociations qui concernaient son état; du désintéressement avec lequel elle servait ses amis, jusqu'à leur prêter de l'argent lorsqu'ils étaient obligés d'abandonner Cythère pour aller cueillir des lauriers au Champ-de-Mars; du crédit qu'elle avait sur l'esprit des ministres; de l'utilité de ses maximes; de l'adresse avec laquelle elle découvrit la conspiration formée contre le prince, alors régent; de l'usage qu'on dit qu'en faisait ce grand prince, tant pour le bien de l'État que pour assurer ses plaisirs; enfin des regrets que l'on devait avoir d'une si grande perte, et de la difficulté de remplacer une personne d'un mérite si généralement reconnu. *Dixi*, s'écria alors le grand prélat, etc.

CHAMBRE DE JUSTICE

On donna ce nom à une commission formée dans les premières années de la régence pour rechercher ceux qui avaient fait des bénéfices exagérés ou frauduleux dans les affaires du roi. Des fortunes monstrueuses s'étaient élevées au milieu de la misère et de la détresse publiques; on voyait un Bourvalais devenu, de commis de boutique, millionnaire, seigneur de plus de douze terres, et étalant dans le plus bel hôtel de la place Vendôme le luxe d'un souverain. C'était bien de quoi exciter la haine publique, et provoquer des mesures qui fissent rendre à ces sangsues une partie au moins du bien qu'elles avaient si frauduleusement accumulé. On établit donc une *Chambre de justice* en 1716; mais les résultats ne répondirent pas aux espérances que l'on en avait d'abord conçues.

Massillon, dont les Mémoires sur la régence annoncent un homme qui connaissait bien les hommes et les affaires du temps où il écrivait, désapprouve cette mesure, ou plutôt la manière dont elle fut exécutée qui en fit perdre le fruit.

« On songea, dit-il, à examiner les fortunes des particuliers, et à les obliger à rendre différentes sommes au trésor royal, à proportion des profits plus ou moins grands qu'ils avaient faits sur le roi.

» On ne niera pas que plusieurs n'eussent fait des fortunes immenses, et que d'aussi grandes richesses ne soient

en quelque manière une chose monstrueuse dans un état bien policé; c'est une matière qui mérite beaucoup de réflexions.

» Il y a entre la bourse du roi et celles des particuliers une circulation continuelle. Le roi ne paie rien à ses sujets pour gages, appointements, rentes ou autre chose quelconque, qu'il n'ait précédemment reçu d'eux, et qu'ils ne rendent ensuite au souverain par d'autres canaux, principalement par les impositions et par les droits sur les consommations. Les temps où ce que les sujets fournissent au roi leur revient moins, sont ceux de guerre, parce qu'il sort alors beaucoup d'argent qui passe à l'étranger. La nécessité de dépenses promptes, et qui ne permettent pas d'attendre les temps de recette courante, porte à chercher des secours extraordinaires, et ce sont les cas où l'on est bien heureux de trouver des bourses fortes qui puissent faire des avances, au moyen de certain intérêt que le roi donne à gagner. Si ces fortunes sont un mal en elles-mêmes, il y a des circonstances où elles sont utiles à l'État ou au roi, qui doivent ne faire qu'un.

» Je ne conclus pas de ce principe qu'il ne faille pas examiner ces fortunes, d'autant plus que le traitant ne se contente jamais exactement du profit que le roi lui donne par les traités qu'il fait, et que par l'usure, l'agiotage et les vexations, il gagne ordinairement beaucoup au delà; ce qui, en ce point, est une prévarication qui épuise les provinces; mais on peut cependant en tirer parti, comme les gens les plus sensés le proposèrent au duc d'Orléans.

» Les traitants, lui disait-on, savent bien qu'ils sont comptables, qu'ils ont besoin du roi, et que le gouvernement a bien des moyens de les inquiéter. Chacun d'eux a

un intérêt sensible à ce que l'on ne sache point dans quelle proportion il a gagné; en sorte qu'il n'y en a aucun qui ne se porte à donner au profit du roi quelque somme pour s'exempter de toute recherche.

» Ce qu'on avait dit au duc d'Orléans se trouva vérifié par les offres que vint faire Bourvalais sur les premiers bruits qui se répandirent d'une Chambre de justice. Il savait quelle était la force de tous les traitants et des gens d'affaires, et ce fut sur cette connaissance qu'il offrit, sans autre condition, de remettre jusqu'à quatre-vingts millions au trésor royal. L'objet était considérable, et il est bien certain qu'avec un pareil fonds, sagement administré, on eût pu opérer une libération prodigieuse. Deux choses empêchèrent que l'offre ne fût acceptée.

» Le duc de Noailles, qui passe toujours le but en toutes affaires, allégua que l'offre volontaire de Bourvalais était une indication de ce qu'on tirerait des traitants en les examinant à la rigueur; et, d'un autre côté, tous les courtisans affamés envisageaient un objet de fortune dans les grâces qu'ils pourraient tirer d'un prince facile en faveur de ceux qui auraient été taxés fortement par la chambre de justice. Aussi l'établissement de cette chambre prévalut-il; mais que ne coûtent point de pareilles inquisitions! elles ne font que donner au peuple, ennemi naturel du traitant, le plaisir d'une infructueuse vengeance. Cela obligea d'ailleurs chacun de cacher sa fortune, inconvénient d'autant plus grand, que le comble du bonheur d'un État, et sa richesse seraient que la sûreté fût assez grande pour que tous les biens fussent connus : cela discrédite le roi, et devient un acte de mauvaise foi, qui fait que personne n'ose plus traiter avec son maître, et que chacun aime mieux

placer son bien, sans nom, sur des particuliers, ou garder son argent dans son coffre, où il devient un effet mort pour l'État, ne portant plus d'intérêt ni pour le roi, ni pour le particulier; ce qui altère le commerce, le diminue, et par contre-coup influe sur les recettes du roi, qui baissent à mesure que la consommation et la circulation sont moindres.

» Tous ces inconvénients étaient inévitables en établissant la Chambre de justice; ils ne pouvaient être blâmés que par l'avantage de retirer de grosses sommes au profit du roi; mais en matière d'État, il ne devrait jamais être permis de faire un mal certain pour une utilité incertaine. Il est vrai qu'en cette occasion-ci elle dépendait de la volonté du régent, et que s'il avait pris ou soutenu la résolution de ne faire grâce à personne, il aurait tiré quelque avantage de l'inquisition qu'il établit; mais il n'y eut pas le quart des traitants taxés qui ne trouvât faveur par le canal d'un courtisan, ou par le moyen d'une maîtresse; car, dès lors, il commençait à y en avoir de puissantes à la cour du régent. Enfin, j'avancerai une chose que la postérité croira à peine, c'est que le roi n'y trouva pas de quoi payer les frais de cette détestable commission extraordinaire. On y alla jusqu'à la persécution contre le sieur Bourvalais; on l'exerça de même contre Paparel, et il fallut que la violence fût bien grande, puisque l'on parvint à exciter la pitié du public en faveur de plusieurs gens d'affaires de ce caractère-là. »

Ces dernières remarques de Massillon, homme judicieux et modéré, expliquent les motifs de la pièce satirique que l'on va lire; elles font connaître les plaintes qu'excitait la Chambre de justice.

PIÈCE FUGITIVE SUR LA CHAMBRE DE JUSTICE

(1716)

APOLOGIE DE LA CHAMBRE DE JUSTICE

Toi qui, nouveau singe d'Alcée,
Dans tes vers remplis de fureur,
Ne présente à notre pensée
Que sang, que carnage et qu'horreur ;
Toi qui, contre la voix publique.
Nous crois sous un joug tyrannique,
Traître, qui que tu sois, apprends
Que ta muse patibulaire
Aurait eu déjà son salaire
Si nous vivions sous un tyran.

Artisan de vaines paroles,
Tu te fais un puéril jeu
D'extravagantes hyperboles,
De torrents de soufre et de feu ;
Ne dirait-on pas à t'entendre
Que la France n'est plus que cendre,
Et que par un destin cruel,
Elle voit son terroir fertile
Dévoré, comme la Sicile,
Par les flammes du Mont-Gibel?

Pour quatre concussionnaires
En spectacle au peuple donnés,
Par toi du nom de sanguinaires
Nos juges sont déshonorés ;
Et lorsqu'avec tant de clémence,
Ils punissent d'un vol immense
Les abominables auteurs,
Tu les peins en loups pleins de rage,
Qui confondent dans le carnage
Et les troupeaux et les pasteurs.

Les maltotiers, monstres avides,
Eux-mêmes, vrais loups ravissants,
Toujours affamés de subsides,
Suçaient les peuples gémissants.
Avaient-ils rongé la province,
Des peuples ils passaient au prince;
Et ces trop indignes mortels,
Bravant les plus saints privilèges,
Etendaient leurs mains sacrilèges
Jusqu'à dépouiller nos autels.

Rimeur de maltotière engeance,
Fauteur de tailles et d'impôts,
Tu vomis contre la régence
Les plus séditieux propos.
Pendant qu'un prince des plus sages
Veut ramener ces heureux âges,
Ces temps de justice et de paix,
Contre lui tu lèves l'enseigne,
Pour ramener l'odieux règne
Des Miot et des Bourvalais.

De tels Achilles digne Homère,
Apologiste de forfait,
Thémis, pour toi trop débonnaire,
Est digne de blâme en effet.
Si ce tribunal respectable
Eût sondé d'un œil équitable
Ton cœur en malice fécond,
On eût vu gravé sur le cuivre
Un arrêt qui t'aurait fait suivre
Tes ancêtres à Montfaucon.

Et vous, qui charmés de l'ouvrage
De cet auteur pétri de fiel,
L'élevez par votre suffrage
Au-dessus du troisième ciel,
De par Phébus je vous déclare
Qu'un jugement aussi bizarre
N'inspire pour vous que l'horreur,
Et qu'en louant cette satire,

Vous joignez... oui... je l'ose dire,
Le mauvais goût au mauvais cœur.

Non, ce n'est point de l'Hypocrène
Qu'ont coulé ces infâmes vers;
Calliope, ni Melpomène
N'inspirent point l'auteur pervers.
Si quelquefois à la satire
Les doctes sœurs daignent souscrire,
C'est contre le vice odieux;
Mais à présent sur le Parnasse
Dans leurs hymnes chacune place
Philippe au rang des demi-dieux.

Par lui la paix et l'abondance,
Filles de conseils éclairés,
Vont renaître au sein de la France;
Et tous nos maux sont réparés.
Sous un héros doux, équitable,
Loin du traitant insatiable,
Sera l'asile du bonheur;
De l'Océan aux Pyrénées,
Dans les campagnes fortunées,
Le peuple en bénira l'auteur.

BILLET D'ENTERREMENT

DE LA CHAMBRE DE JUSTICE

1717

Vous êtes prié de la part de M. le Chancelier d'assister aux convoi et enterrement de haute et puissante Dame Madame LA CHAMBRE DE JUSTICE, qui se fera le lundi 22 mars 1717, à dix heures du matin, dans la salle des RR. PP. Augustins du grand Couvent où elle sera inhumée.

L'oraison funèbre sera prononcée par Monseigneur l'Evêque de Tarbes.

La marche commencera par un des deux bataillons du Régiment des Gardes de la défunte, les piques renversées et les drapeaux traînants, et les tambours couverts de crêpes, battant à la sourdine.

Ensuite marcheront deux à deux tous les condamnés par la Chambre, tenant dans leur main droite une torche de cire ardente du poids de deux livres, et dans leur main gauche chacun l'instrument de son supplice, sur leur dos un écriteau sur lequel sera écrit : VENGEANCE.

Après viendra un charriot traîné par six dragons volants, sur lequel sera posé le cercueil couvert d'un poêle couleur de sang; les quatre coins en seront portés par M. le duc de Noailles monté sur une Chimère, Pelletier des Forts monté sur un loup enragé, du Coudray monté sur un cochon, et Fourqueux monté sur un âne.

Autour du chariot seront les Menet, les Leroy, les Maréchaux, les Chauders, les Amyot, les Olivier, les Boulant, les Rigaut, et tous les autres domestiques de la défunte, en grand deuil de la mort de leur maîtresse, et surtout de ce qu'elle ne leur a rien laissé par son testament.

Le président de Lamoignon conduira le deuil qui sera composé de plus de quatre mille familles, hommes, femmes et enfants, nus en chemise, un bâton blanc à la main, et criant miséricorde.

La marche sera fermée par les deux bataillons du régiment des gardes de ladite défunte.

Permis d'imprimer à Paris, par M. Dargenson, chargé du soin des funérailles de ladite Chambre.

REQUÊTE AU RÉGENT (1716)

Jadis, suivant le rituel antique,
Pour apaiser l'Eternel irrité,
Un bouc portant l'iniquité publique,
Du haut du roc était précipité.
Renouvelez cette sainte pratique,
Prince régent, dont un conseil menteur
Osa tromper la politique;
En détruisant la chambre inique,
Aux Français indignés, livrez l'immonde auteur
De ce tribunal frénétique :
Que Rouillé soit le bouc expiateur.

RÉPONSE A LA REQUÊTE

Sur l'air : *Vous m'entendez bien.*

Soit fait ainsi que tu le veux,
Mais que ferons-nous de Fourqueux ?
Que le bouc il encroupe, eh ! bien,
Que Lass les f..... en groupe,
Vous m'entendez bien.

ANECDOTES SUR LASS

Cet homme célèbre dans l'histoire de nos finances, et si connu par son système et ses suites funestes, n'était point sans mérite; le mauvais succès des opérations de la banque et de ses mesures d'administration sous le régent l'ont décrié; mais s'il eût pu contenir la fougue de

sa cupidité et travailler sous un prince plus ferme que le duc d'Orléans, on aurait sûrement tiré parti de ses projets, dont quelques-uns, celui de la banque entre autres, ont été depuis tentés avec succès.

Lass était gentilhomme écossais; c'était un homme grand, bien fait, d'une figure agréable et noble, de beaucoup d'esprit, d'une grande politesse, grand calculateur et parlant bien.

Sa femme était une Anglaise de qualité, à qui on a reproché de la hauteur.

Lass se rendit catholique en 1720, et fut fait contrôleur-général des finances; il suffisait qu'il fût dans le parti du duc d'Orléans pour avoir contre lui les princes légitimés et leurs partisans. On raconte que le prince de Conti lui joua une fois le tour d'envoyer à la banque demander le paiement d'une si grande quantité de billets qu'on en ramena trois fourgons chargés d'argent. Lass s'en plaignit au régent, qui fit au prince de Conti une vive réprimande.

Cet étranger parvint en peu de temps à la plus haute fortune en France; il devint seigneur de plusieurs terres considérables, ministre d'État et tout-puissant. Je l'ai vu, dit Voltaire, arriver dans les salles du Palais-Royal, suivi de ducs et pairs, de maréchaux de France et d'évêques.

Le maréchal de Villeroi disait à cette occasion : « Il faut tenir le pot de chambre aux ministres tant qu'ils sont en place, et le leur verser sur la tête quand ils n'y sont plus. » Il ajoutait : « Quelque ministre des finances qui vienne en place, je déclare d'avance que je suis son ami, et même un peu son parent. »

Lass n'ayant pas pu appuyer son système de l'approbation du parlement, conçut le projet d'anéantir cette compagnie.

Appuyé de l'abbé Dubois et du duc de La Force, il persuada au régent de rembourser en papier toutes les charges de judicature, moyennant quoi le roi deviendrait maître des parlements.

Celui de Paris voulut instruire secrètement le procès de Lass; des commissaires, nommés d'office, avaient déjà entendu des témoins, et l'on ne se proposait pas moins que de se saisir du coupable, de terminer son procès en deux heures de temps, de le faire pendre dans la cour du palais, les portes fermées, et de les ouvrir ensuite pour donner au public le spectacle du cadavre. Le régent fut averti de ce projet; on sauva Lass dans une voiture que lui prêta le duc de Bourbon.

Il est mort, dans un état à peine au-dessus de la gêne, à Venise. Sa veuve avait de l'esprit et une conversation agréable.

Après sa fuite, le plus grand désordre régna à Paris; plusieurs citoyens furent écrasés pour aller réaliser en argent leur papier qui avait perdu toute sa valeur; il fallut remédier au désordre, et ce fut l'objet du *visa* dont nous parlerons à l'article du *Système*.

Madame de Bavière, mère du régent, dont nous citons souvent les Lettres, rapporte sur Lass plusieurs traits qui font connaître et sa personne et le temps où il vivait.

« M. Lass est très poli, dit-elle; et quoiqu'il soit Anglais, il ne parle pas mal le français. Il accueille ceux qui ont à lui parler avec égards et attention.

» Un médecin, nommé Chirac, fut appelé chez une dame; dans l'antichambre, il apprit que les actions venaient de baisser. Ce docteur, qui avait beaucoup d'actions dans la compagnie de Mississipi, prit la nouvelle de la baisse si fort

à cœur, qu'étant auprès de la malade, il lui tâta le pouls en disant : « Ah ! bon Dieu ! cela diminue, diminue, diminue, baisse, baisse, baisse ! » La malade se mit à sonner de toutes ses forces, et appela ses gens en s'écriant : « Ah ! je me meurs ! M. Chirac vient de répéter en me tenant le pouls, qu'il diminue, qu'il baisse; il faut donc que je meure ? — Vous rêvez, madame, dit le médecin en se levant; votre pouls est excellent, et vous vous portez à merveille; c'était des actions que je parlais, et j'y perds considérablement, parce qu'elles diminuent. »

» Si Lass voulait, continue la même princesse, les femmes françaises lui baiseraient le derrière; elles lui ont montré déjà combien elles tiennent peu aux minuties de la bienséance. Un jour qu'il donnait audience à des dames, il voulut se retirer, ayant un si grand besoin de pisser qu'il n'y pouvait plus tenir. Ces dames le retinrent; il leur fit confidence du besoin qui le pressait : « Oh ! si ce n'est que cela, dirent-elles, cela ne fait rien; pissez toujours, et écoutez- nous. » Elles restèrent avec lui pendant tout le temps.

» Jamais personne n'a été couru comme Lass; il n'y avait point de ruses dont ne se servissent les femmes pour arriver à lui; car il ne pouvait parler à toutes. Une dame avait fait tout au monde pour être d'un dîner chez madame de Simiane, où Lass dînait; on avait été obligé de la refuser, le ministre ne voulait pas la voir. Elle se mit dans son carrosse, et alla devant la maison de madame Simiane; au moment où l'on était à table, elle fit crier par son laquais : *au feu !* Tous les convives se levèrent précipitamment de table, et coururent pour voir où était le feu; lorsque Lass sortit comme les autres, madame de Boucha (elle s'appelait

ainsi) sauta de son carrosse pour aborder Lass, qui s'enfuit dès qu'il l'aperçut.

» Une autre dame se fit verser exprès pour parler à Lass; elle criait à son cocher : *Verse donc, coquin, verse donc.* Il la versa; et, comme elle l'avait bien prévu, Lass, qui était à portée, courut à son secours : elle lui avoua qu'elle n'avait cherché qu'à lui parler.

» Le cocher de Lass a tant gagné, qu'il a demandé son congé à son maître. Lass le lui a promis, à condition qu'il lui procurerait un autre bon cocher. Le lendemain, cet homme lui en amena deux, et dit à son maître qu'ils étaient bons tous les deux, et qu'il prendrait celui dont il ne voudrait pas.

» Un laquais ayant gagné beaucoup à l'agiotage des actions, se donna un carrosse. Le premier jour qu'il s'en servit, entraîné par ses anciennes habitudes, au lieu de se mettre dedans, il monta derrière. Le cocher lui cria : Eh! monsieur! que faites-vous? le carrosse est à vous! — Ah! il est vrai, répondit le maître, je l'avais oublié.

» Une vieille dame voulant dire à Lass, faites-moi une *concession,* lui cria tout haut : faites moi une *conception.* Lass lui répondit : « Vous venez trop tard, madame, il n'y a pas moyen à présent. »

» Plusieurs femmes de qualité (c'est toujours madame Charlotte de Bavière qui parle) virent descendre d'un beau carrosse une femme très bien mise, et couverte de diamants; elles étaient curieuses, ne la connaissant pas, de savoir qui elle pouvait être ; elles firent demander son nom à ses laquais : un d'eux se mit à rire et dit : « C'est une dame qui est tombée du quatrième étage dans le carrosse; c'était apparemment une dame, comme la cuisinière de madame Begond. »

» Cette dame, madame Begond, étant un jour à l'Opéra avec sa fille, y vit arriver une femme mise magnifiquement, avec de très beaux bijoux; mais elle était fort laide. La fille de madame Begond poussa sa mère, en disant : « Je suis bien trompée, ou cette dame si parée est Marie, notre cuisinière. » Sa mère lui répondit : « Taisez-vous, ma fille, ne dites point de ces sottises. » Mais le mot avait été entendu, et les jeunes gens de l'amphithéâtre marmottaient entre eux : *Marie la cuisinière, Marie la cuisinière.* Alors la dame endimanchée se leva, et dit à madame de Begond : « Oui, madame, j'étais votre cuisinière; je suis Marie; j'ai beaucoup gagné dans la rue Quincampoix; j'aime les beaux habits, les beaux bijoux, et à être parée; j'ai tout payé, je ne dois rien à personne : qu'y a-t-il à dire à cela, je vous prie? »

Nous ne savons pas si les cuisinières et les cochers, enrichis de nos jours, auraient l'esprit d'en dire autant : ce n'est pas probable; mais ce qui est certain, c'est que toutes les métamorphoses de la rue Quincampoix n'approcheraient pas de celles qu'a opérées notre grande révolution. Il paraît que les enrichis de la régence se bornaient à singer les grands dans leur libertinage et leurs folies; mais ceux d'aujourd'hui ont l'ambition de les imiter dans leur air de cour et leur maintien de hauteur : ce qui donne lieu aux plus grotesques caricatures et aux insolences les plus indignes de risée. Mais revenons à Lass.

« Lass se meurt de peur, dit Madame dans une lettre du 26 juin 1720; mon fils (le régent) que rien n'intimide, quoiqu'il soit autant menacé que lui, ne peut s'empêcher de rire de l'extrême frayeur de cet homme. »

Dans une autre lettre du 17 juillet, même année, elle

continue le récit des événements de cette époque, et elle dit : « Avant-hier, j'étais chez les Carmélites. Madame de Château-Thierry vint m'y joindre, et me dit : « M. de Simiane arrive au même instant du Palais-Royal, et croit qu'il faut que vous sachiez que vous trouverez toutes les cours du Palais-Royal remplies de gens qui ne disent mot, mais qui ne veulent pas se retirer. Ils ont apporté à six heures du matin trois corps morts que M. Le Blanc a fait enlever. M. Lass s'est sauvé au Palais-Royal; ils ne lui ont rien fait; mais, après qu'il a été sorti de son carrosse, le cocher voulant s'en retourner chez lui, le peuple a jeté des pierres au cocher, et a mis le carrosse en pièces. C'est aussi la faute du cocher qui a dit dans la place qu'ils étaient des canailles, qu'ils mériteraient tous d'être pendus. » Je vis d'abord, continue cette princesse, qu'il ne fallait pas que je témoignasse la moindre crainte. Je me mis donc dans mon carrosse, pour retourner chez moi; mais il y avait un si prodigieux embarras de voitures, que j'attendis une bonne demi-heure avant de pouvoir entrer dans la rue Saint-Honoré. Pendant ce temps-là j'entendis à mon aise les discours du peuple. Il ne disait rien contre mon fils; il me donnait à moi mille bénédictions; mais tous voulaient que Lass fût pendu. Mon fils accourut aussitôt auprès de moi; il n'avait cessé de rire de ce brouhaha. Il me raconta que le premier président ayant eu une envie de pisser, pour laquelle il était descendu dans la cour, avait appris là que le peuple avait brisé le carrosse de Lass, et que ce magistrat était rentré en disant très sérieusement :

Messieurs, messieurs, bonne nouvelle;
Le carrosse de Lass est réduit en canelle.

M. le duc de Bourbon n'était pas ami de Lass, d'abord;

mais trois millions que celui-ci lui avait donnés, raccommodèrent les choses, et les rendirent amis; Lass était généreux, comme on voit, mais du bien des autres.

Il avait fait abjuration de la religion protestante à Melun, avant d'être fait contrôleur-général; ses enfants se firent catholiques; sa femme ne changea point; sans doute, parce qu'il n'y avait point de ministère à lui donner. Cette conversion de Lass lui attira, lorsque sa fortune changea, des quolibets et des chansons; Madame, mère du régent, nous en a conservé quelques-uns que nous allons rapporter.

Lass, ne devais-tu pas attendre
A faire ta conversion,
Que la justice te fît pendre
Pour imiter le bon larron.

Et ces autres couplets :

Aussitôt que Lass arriva
Dans notre bonne ville
Monsieur le régent publia
Que Lass serait utile
Pour rétablir la nation,
La faridondaine, la faridondon,
Mais il nous a tous enrichis, biribi,
A la façon de barbari, mon ami.

Ce parpaillot pour attirer
Tout l'argent de la France,
Songea d'abord à s'assurer
De notre confiance :
Il fit son abjuration,
La faridondaine, la faridondon
Mais le fourbe s'est converti, biribi,
A la façon de barbari, mon ami.

Lass, fils aîné de Satan,
Nous met tous à l'aumône,

Il nous a pris tout notre argent,
Il n'en rend à personne;
Mais le régent humain et bon,
La faridondaine, la faridondon,
Nous rendra ce qu'on nous a pris, biribi,
A la façon de barbari, mon ami.

Lass a soutenu son caractère de générosité jusqu'à la fin; nous venons de dire qu'il s'enfuit à Bruxelles, dans le carrosse de madame de Prie, que lui prêta le duc de Bourbon; lorsqu'il renvoya cette voiture, il écrivit pour remercier cette dame, et y joignit une bague de cent mille francs.

Lass s'était fort enrichi, car en moins d'un mois il avait acheté du comte d'Évreux, pour la somme de 800,000 fr., le comté de Tancarville en Normandie; il avait offert au prince de Carignan 140,000 liv. de l'hôtel de Soissons. Il avait offert 500,000 liv. à la marquise de Beuvron, pour sa terre de l'Isle-Bonne; enfin il n'avait tenu qu'au duc de Sully de recevoir 1,700,000 fr. de son marquisat de Sully.

Au reste, cette fortune, qui est attestée par madame Charlotte de Bavière, n'a rien que de très ordinaire dans des temps de troubles et de bouleversements; nous en voyons de bien autrement extraordinaires aujourd'hui; mais ce qu'on ne voit plus, c'est qu'il y ait des gens qui, dans leur déroute, et lorsque la *flûte retourne au tambour*, fassent comme madame Lass. Elle ne voulut point quitter Paris, avant d'avoir payé toutes les dettes de son mari; il devait jusqu'à 10,000 fr. à son rôtisseur.

Finissons cette longue notice, par une remarque. La nation française offre constamment dans tous les temps l'exemple de la folie, de l'extravagance outrée dans les affaires politiques, de l'adoration excessive pour les per-

sonnes puissantes, et d'un mépris sans bornes lorsqu'elles sont dans le malheur : tout passe, tout s'oublie chez elle, le bien, le mal; le présent seul l'affecte; l'avenir n'est rien, et personne n'a de mémoire.

LE SYSTÈME DE LASS

Le système, comme toutes les grandes opérations de finances qui présentent des chances avantageuses à ceux qui y prennent part, fut d'abord préconisé comme un moyen de sauver et d'enrichir la France; le manque de succès l'a fait regarder comme une étrange folie; l'une et l'autre de ces opinions est extrême, le système n'a mal tourné que par l'abus qu'on en a fait.

Le nom de *système* vient de l'idée qu'on s'était faite, qu'à l'aide des opérations d'une banque qu'on établirait, des profits de commerce et de la liquidation des dettes, on parviendrait à libérer l'État, accroître les finances, et la circulation de l'argent, et donner à l'industrie une grande activité; c'était en effet là un beau système s'il eût été mieux combiné, et surtout mieux conduit dans son exécution.

Law ou Lass, écossais, instruit dans les matières de finance, et qui en était l'auteur, commença par proposer au régent l'établissement d'une banque générale qui s'emploierait à faciliter la circulation, et à donner un point d'appui à la confiance publique. Elle fut ouverte en 1716, avec un fonds de douze cents actions de cinq mille francs chaque. Cette banque s'était d'abord très prudemment interdit toute entreprise de commerce; ses opérations se

bornaient à l'escompte des lettres de change, à la régie de la caisse des particuliers, soit en recette, soit en dépense, et à l'échange pur et simple de ses billets contre de l'argent. Les directeurs des monnaies étaient ses correspondants; tous ses billets étaient à vue, payables en espèces, aux poids et titre de leur date. Il n'était permis à la banque de contracter aucune dette; ses engagements devaient être proportionnés à ses fonds, aussi son influence se fit-elle bientôt sentir. Le commerce trouvait dans la valeur en banque un moyen de se garantir de la variation des espèces; les étrangers, en achetant nos denrées sur un pied fixe, n'avaient plus la crainte de voir hausser le prix de leurs engagements; ils négocièrent avec nous, le change fut à notre avantage; la confiance dans l'intérieur se rétablit, les manufactures travaillèrent, les consommations reprirent leur cours, l'intérêt se mit au niveau de la banque, et l'usure cessa.

Jusque-là tout allait bien, et l'on ne pouvait que se louer de l'ouvrage de Lass; mais bientôt l'on s'égara en voulant profiter du crédit de la banque pour payer les dettes de l'État, et remplacer l'argent par des billets de crédit.

On forma donc une compagnie de commerce sous le nom d'*ancien occident,* dont le fonds fut de deux cent mille actions de cinq mille francs chacune; on établit ensuite le commerce des Indes-Orientales, et l'on ouvrit des livres pour cinquante mille souscriptions. Le roi se chargea des fonds de la banque, et la fit régir sous le nom de *Banque royale.*

Les billets de banque remplacèrent bientôt le numéraire, et, comme on les admettait en paiement des actions des compagnies de commerce dont on attendait de grands bé-

néfices, ces billets eurent longtemps un très grand cours ; et les actions de commerce, ainsi que celles de la banque qui faisait de grands bénéfices, montèrent très haut.

On remboursa en billets de banque une infinité de charges et les rentes sur l'Hôtel-de-Ville ; on réunit la banque et la compagnie des Indes, et on fit Lass contrôleur-général.

Son système consistait donc, comme on voit, à mettre en circulation deux sortes de papiers, dont l'un, les actions, avait le caractère de *bien fonds*, et portait des revenus susceptibles d'accroissement ; l'autre, des billets au porteur ou papier-monnaie d'une valeur égale à l'argent, et d'un usage plus commode. L'abus de ce système fut de porter successivement la valeur idéale des actions de commerce, et la somme des billets de banque, à un excès insoutenable ; et cet abus fut d'autant plus criant, qu'il fut volontaire et amené à force d'art et de manœuvres frauduleuses, sans aucune nécessité.

Cependant, la hausse subite des actions d'un jour à l'autre, jointe à la fureur de s'en procurer, dans l'espérance d'en partager les bénéfices, fit faire des fortunes énormes à des particuliers, par la revente des actions et par l'emploi qu'ils firent des sommes qui en provenaient, à acheter des rentes, des terres, des maisons, des meubles précieux : tout le monde connut le luxe.

Lass, bientôt séduit lui-même par son système, fit ce que nous avons vu ensuite pour les assignats ; il créa tant de billets de banque, que leur valeur chimérique valait quatre-vingt fois tout l'argent qui pouvait circuler dans le royaume. Le gouvernement fit comme les républicains plus tard, il remboursa en papier tous les rentiers de l'État.

Le régent ne put plus bientôt gouverner une machine si compliquée, si immense; la crainte que les choses ne tournassent mal porta les gros financiers à tirer des sommes considérables sur la banque; ils l'eurent bientôt épuisée. Chacun, dès lors, chercha à convertir ses billets en espèces; mais la disproportion était énorme : le régent voulut ranimer le crédit par des arrêts; il ne fit que l'anéantir; on ne vit plus que du papier; une misère réelle succéda à tant de richesses factices. Enfin, en 1720, tout le système croula; les billets furent refusés, les fortunes et les finances de l'État bouleversées. Lass, chargé de l'exécration publique, fut obligé de fuir du pays qu'il avait voulu enrichir; il partit, n'emportant avec lui, disent les historiens, que deux mille louis d'or, reste d'une opulence qui avait pendant quelque temps égalé celle des plus grands princes.

Il fallut, après la ruine du système, s'occuper de remédier aux maux les plus pressants qu'il avait causés; c'est ce qui donna lieu à l'opération du *visa*. On fit un recensement des fortunes de tous les citoyens : ce qui était une entreprise non moins extraordinaire que le système; on la commença vers 1721. Elle fut imaginée, rédigée et conduite par les frères Pâris, conseillers au parlement : ces hommes instruits et protégés méritèrent, par leurs lumières, qu'on leur confiât la fortune de l'État : ils établirent des bureaux de maîtres des requêtes et d'autres juges où chacun porta ses demandes, ses réclamations et ses titres de créance; cinq cent onze mille citoyens, la plupart pères de famille, portèrent leur fortune en papier à ce tribunal. Toutes ces dettes innombrables furent liquidées à près de 1,631,000,000 en numéraire effectif, dont l'État fut chargé.

C'est ainsi, dit Voltaire, que finit ce jeu prodigieux de

la fortune qu'un étranger inconnu avait fait jouer à toute une nation.

Mais l'on pense bien que si l'on souffrit de sa propre folie et de la faute du régent d'avoir laissé aller aveuglément le public à sa perte, l'on n'épargna ni les pamphlets, ni les satires, ni même les calomnies contre les auteurs de cet évènement ou ceux qui en profitèrent : ces pièces ont été innombrables.

LES QUATRE FRÈRES PARIS

Les quatre frères Pâris ont commencé à se faire jour sous la régence, et avaient eu, dès lors, de l'influence dans l'administration des finances ; ils étaient opposés à Lass, dont ils n'approuvaient point les opérations. Il les fit exiler ; mais, lorsqu'en 1720, il fut obligé de quitter la France, l'usage qu'on voulut faire de leurs talents les fit rappeler.

Le père des frères Pâris tenait une auberge au pied des Alpes, où ses fils, grands et bien faits, l'aidaient à servir les passants. En 1710, un munitionnaire, cherchant dans la montagne quelques chemins pour faire passer promptement des vivres en Italie à l'armée du duc de Vendôme qui en était fort pressée, arriva par hasard à l'hôtellerie de Pâris, et dit l'embarras où il se trouvait. L'hôte lui promit de l'en tirer par le moyen de ses fils qui connaissaient tous les défilés des montagnes. Ils tinrent parole, et firent passer

le convoi. Le munitionnaire les présenta au duc de Vendôme, se loua beaucoup de leurs services, et les employa dans les vivres. Dès ce moment, la porte de la fortune leur fut ouverte. Nés avec du génie, une figure distinguée, étroitement unis, actifs et agissants de concert sur un plan suivi, ils devaient nécessairement réussir. Ils eurent encore l'avantage d'être d'abord protégés par la duchesse de Bourgogne. Une des femmes de cette princesse, en la suivant en France, tomba malade, et fut laissée dans l'hôtellerie des Pâris, *à la montagne,* qui était leur enseigne, et dont un des Pâris prit le nom. Cette femme y fut si bien traitée, qu'à son arrivée à la cour elle en parla avec reconnaissance à la princesse, dont elle leur procura la protection.

Leur fortune était déjà assez bien établie en 1722, pour que Pâris l'aîné fût un des gardes du trésor royal. On créa pour lui une troisième place; la disgrâce de M. le duc, en 1726, entraîna celle des Pâris. En 1730, ils reprirent faveur, et la charge de garde du trésor royal fut donnée à M. de Montmartel, le cadet des quatre. Devenu banquier de la cour, il avait une si grande influence sur les finances et le crédit public, qu'il fixait le taux de l'intérêt des rentes, et qu'on n'aurait point placé ou déplacé un contrôleur des finances, sans le consulter.

MADEMOISELLE DE VALOIS

MADEMOISELLE de Valois avait plus d'agréments que de beauté réelle. Elle avait de très beaux yeux, une

belle bouche; elle était grande et bien faite; mais elle marchait mal, et se négligeait au point de n'avoir bonne grâce en rien de ce qu'elle faisait. Elle tenait beaucoup de sa grand'-mère, madame de Montespan; ses yeux peignaient la finesse des Mortemart; elle en avait tout l'esprit. Son teint brun et le nez un peu long lui donnaient un air fait qui semblait ajouter des années à son âge.

Madame Charlotte de Bavière, mère du régent, dit à l'occasion du mariage de mademoiselle de Valois : « Je n'ai vu de ma vie une si triste épousée; depuis trois jours, elle n'a ni mangé ni dormi; ses larmes ne tarissent pas; elle passe les nuits à pleurer. Lorsque mon fils me l'amena pour qu'elle me dît adieu, elle n'était pas en état d'articuler un seul mot, tant elle pleurait; elle n'a pu que prendre mes mains, les baiser et les serrer dans les siennes. Elle joignait ses mains comme une personne au désespoir. Mon fils l'a ramenée de force, et avec beaucoup d'émotion de sa part; il se faisait violence autant qu'à elle.

« Lorsque la princesse de Modène m'annonça qu'elle voulait aller à l'abbaye de Chelles prendre congé de sa sœur, je lui conseillai de ne pas le faire; je lui dis qu'il y avait trop peu de temps que la petite vérole avait été dans le couvent; que l'abbesse elle-même avait eu la rougeole; que ces maladies se gagnaient trop facilement. Elle me répondit : *C'est ce que je cherche.* Je lui dis : Prenez-y garde, cela se trouve plutôt que quelque chose de bon, et souvent la vie en dépend. Malgré tout ce que je pus lui dire, elle y alla et passa toute la journée avec sa sœur l'abbesse; le lendemain, elle se trouva mal et avait déjà des taches de rougeur : ce qui lui plaît en cela, c'est que son voyage en est retardé. »

L'éloignement de cette princesse, pour quitter Paris, tenait à ses liaisons galantes, et surtout à celle qui la liait au duc de Richelieu; elle l'aimait avec passion, et leurs amours étaient encore dans toute leur activité, lorsqu'on la maria au prince de Modène qui n'était pas un Richelieu. On lui reprochait, outre la bêtise qui est si commune aux princes d'Italie, des goûts particuliers, et qui se sentaient du pays dans sa manière de faire l'amour avec les femmes. Ces bruits faux, réels ou exagérés, attirèrent dans le temps une foule de vers satiriques et d'épigrammes à la princesse, dont elle se moqua.

Le mariage de mademoiselle de Valois, fille du duc d'Orléans régent, avec le duc de Modène, se fit avec peu d'éclat. Les fiançailles eurent lieu dans le cabinet du roi, où il ne se trouva guère que les princes et princesses du sang, parce qu'il n'y eut point d'invitation.

Le lendemain, le duc de Chartres, chargé de la procuration du prince de Modène, épousa, dans la chapelle des Tuileries, mademoiselle de Valois, dont la queue était portée par mademoiselle de Montpensier, sa sœur, depuis reine d'Espagne. Le cardinal de Rohan donna la bénédiction en présence des curés de Saint-Eustache et de Saint-Germain. Après la messe, le roi donna la main à la mariée, la conduisit jusqu'à son carrosse, et, suivant l'usage, dit au cocher : *A Modène* *.

Quoiqu'elle eût le même cortège que si elle fût réellement partie, elle retourna au Palais-Royal, et prolongea, autant qu'elle put, son séjour. La rougeole qu'elle eut et sa convalescence lui fournirent encore des prétextes pour différer

* Duclos, t. VI, p. 30.

son départ. Il fallut enfin s'y déterminer; mais, s'éloignant à regret, elle fit les plus petites journées, les plus longs séjours sur sa route, et n'acheva son voyage que par des ordres réitérés qui lui attirèrent les plaintes du duc de Modène.

Elle songeait, dès lors, à profiter de la leçon de la grande-duchesse de Toscane qui lui dit, quand elles prirent congé l'une de l'autre : « Mon enfant, faites comme moi, ayez un ou deux enfants, et tâchez de revenir en France : il n'y a que ce pays-là de bon pour nous. » Toutes les princesses de France ont eu, en effet, la maladie du pays, aussi la duchesse de Modène y est-elle revenue dès qu'elle a pu; elle préférait, avec raison, les agréments de Paris à la triste étiquette et à la représentation de sa petite cour de Modène.

L'on avait proposé le mariage de mademoiselle de Valois avec le prince de Piémont; mais des raisons de politique, et les vues secrètes du cardinal Dubois, qui étaient d'enlever la Sicile au roi de Sardaigne pour la donner à l'empereur, firent manquer la négociation.

Pendant qu'on s'en occupait, la princesse se prit de passion pour le duc de Richelieu. Il avait trempé dans la conspiration de Cellamare, et avait été mis à la Bastille; l'intérêt que mademoiselle de Valois prenait à lui l'en fit sortir; il parut dans le monde avec un nouvel éclat, et l'importance d'un jeune seigneur sortant de prison, où il avait été mis pour affaire d'État, et connu pour devoir sa liberté à l'amour d'une grande princesse. La fatuité de l'un et l'étourderie de l'autre firent assez d'éclat pour que Madame, mère du régent, en fût instruite. Elle prit la chose avec hauteur, retint sa fille auprès d'elle, et fit avertir le duc de Richelieu que, s'il se souciait de ses jours, il n'approchât

pas des lieux où elle serait. Le duc fut assez prudent pour profiter de l'avis; d'ailleurs, il avait tiré de l'aventure le fruit le plus précieux pour lui, celui de l'éclat.

L'abbé Dubois saisit ce moment pour laisser transpirer ce qui se négociait au sujet du mariage du prince de Piémont. Cela fut jusqu'à Madame qui entretenait, avec la reine de Sicile, une correspondance d'amitié suivie. Dans l'accès d'humeur où elle était contre sa petite-fille, elle n'eut rien de plus pressé que d'écrire à la reine de Sicile, qu'elle était trop son amie pour lui faire un aussi mauvais présent que mademoiselle de Valois. Quelques jours après, et lorsque la lettre devait être rendue, Madame déclara au duc et à la duchesse d'Orléans, le bel acte de franchise qu'elle avait fait. La duchesse d'Orléans en fut au désespoir; mademoiselle de Valois ne s'en soucia guère; l'abbé Dubois joua le fâché, et s'applaudit intérieurement de son manège; le régent ne fit que rire de l'incartade allemande de sa mère, et s'inquiéta peu du chagrin de sa femme.

Cependant, il songea à se débarrasser de sa fille, craignant qu'elle ne suivît les traces de la duchesse de Berri, sa sœur*; et quoiqu'il ne fût pas fort délicat sur les mœurs de sa famille, il voulut prévenir des écarts plus frappants encore de la part d'une fille que d'une veuve, et ne tarda pas à conclure le mariage de mademoiselle de Valois avec le prince, fils du duc de Modène, qui se trouva très honoré de cette alliance; et quelques propos qui fussent parvenus ou non sur la princesse, il n'était pas en droit d'être difficile.

Mademoiselle de Valois ne prit pas son parti avec faci-

* Duclos, t. V, p. 411.

lité ; mais il fallait obéir : elle exigea du moins, pour prix du sacrifice, la grâce du duc de Richelieu qui obtint, de l'amour de la fille, ce qu'un peu plus tard il eût obtenu de la bonté du père.

On fit contre cette princesse l'épigramme suivante :

Si la princesse de Modène
Est honorée en souveraine
Par les enfants de Loyola,
Même en présence d'une reine,
Faut-il s'étonner de cela?
Elle est princesse italienne.

Voici ce qui donna lieu à cette méchanceté. La reine douairière d'Espagne, sœur de la princesse de Modène, suivait avec exactitude tous les genres de dévotions. Étant allée au sermon du père Neuville, jésuite, qui jouissait d'une grande célébrité, le 25 mars 1736, jour des Rameaux, elle y trouva la Princesse avec le carreau et le tapis que les jésuites lui avaient préparés ; la reine n'en eut point. Elle envoya dire à sa sœur qu'elle prît garde, qu'où elle se trouverait elle devait se dépouiller des marques de la souveraineté. La princesse répondit qu'elle n'en ferait rien, et n'en fit rien en effet. On voulut exiger des excuses d'elle, elle refusa ; son mari les fit pour elle, mais le parti janséniste ne manqua pas de lui lancer le lardon que porte l'épigramme.

Madame la princesse de Modène arriva à Paris, le 12 de mars, avec mademoiselle de la Roche-sur-Yon, qui était allée au-devant d'elle jusqu'à la première poste. Elle avait à sa suite une douzaine de gens à cheval, et huit personnes, tant hommes que femmes, dans quatre chaises de poste qui accompagnaient la sienne. Elle logea à l'hôtel de Luynes

qui est une maison garnie rue du Colombier, auprès de l'Abbaye Saint-Germain.

Le prince, son époux, était arrivé à Paris plus de six mois auparavant. Malgré les raisons qui devaient déterminer la Cour de France à les bien recevoir, puisque c'était se déclarer tout à fait français, pendant que les troupes de l'empereur étaient dans le Modènois ou aux environs, le ministère et la maison d'Orléans s'y étaient opposés, au moins pour la princesse; mais elle se servit, pour sortir de ses États, d'une supercherie concertée avec le chevalier d'Orléans. Elle lui demanda un cadeau dans sa galère qui était au port de Livourne; et quand il fut question de se retirer, elle dit qu'absolument elle ne descendrait pas pour rentrer dans son pays. Il prit son parti; ramena la galère et la princesse à Marseille. Elle eut d'abord ordre d'y rester; il lui fut ensuite permis d'aller à Montpellier, puis à Lyon où elle séjourna longtemps.

On ne conçoit pas la peine qu'eut la maison d'Orléans de voir madame de Modène à Paris; on l'attribua au caprice de madame la duchesse d'Orléans mère, mais on ne fut point content de la faiblesse de tous ses enfants d'y déférer. Cela était pourtant au point que pour déterminer M. le duc d'Orléans à laisser venir sa sœur à Paris, il fallut que le prince de Modène feignît que le besoin de femmes le forçait de devenir infidèle à la sienne. La Carlon, de l'Opéra, servit à cette ruse; il lui fit les yeux doux : on en avertit le duc d'Orléans, et la crainte que lui inspira la fragilité de cette fille le fit consentir à l'arrivée de sa sœur, pour épargner un crime à son beau-frère. La pauvre princesse accourut donc de Lyon où elle était restée; mais, de toute la Cour, mademoiselle de la Roche-sur-Yon fut la seule qui alla au-

devant d'elle. Peut-être quelque chimère de cérémonial défendait-elle la même attention aux autres. Mais la maison d'Orléans se respecta-t-elle ? Quoi qu'il en soit, madame de Modène, isolée comme elle était, descendit au Palais-Royal où sa mère et son frère l'attendaient. On s'embrassa froidement, on parla de choses indifférentes, on bâilla, et au bout d'une demi-heure d'ennui, on se sépara sans qu'il fût question d'offrir à la nouvelle arrivée ni commodité ni rafraîchissement. Elle fut reçue à peu près de même chez ses sœurs, et depuis on dit qu'elle les a vues par devoir et méprisées par raison.

Quelques jours après son arrivée, M. le curé de Saint-Paul, confesseur et chargé des aumônes du duc d'Orléans, annonça aux pauvres entre qui il les partageait, qu'ils ne les recevraient plus pendant que la princesse séjournerait à Paris, en sorte que tout le monde sut qu'elle vivait à leurs dépens, et sans doute avec leur malédiction. On disait cependant que le duc d'Orléans avait envoyé à cette princesse une cassette double de vingt-cinq mille écus.

Le prince et la princesse restèrent longtemps à Paris; ils vinrent loger à l'hôtel de Lyon, autre maison garnie qui est rue des Petits-Champs, et beaucoup plus à portée du Palais-Royal. Ils ne marchaient qu'à deux carrosses de remise, sans que rien les distinguât des étrangers ordinaires que la curiosité attire à Paris. Aussi n'y furent-ils pas plus considérés qu'eux : leurs livrées furent insultées à l'opéra et à la comédie, et dans ce dernier endroit l'insulte passa jusqu'à la princesse; car on dit à son cocher, dans des termes absolument grossiers et obscènes, qu'elle eût bien fait de rester à Modène, et d'y accorder à son beau-père les faveurs qu'il lui demandait, puisqu'elle les avait bien accordées à son

père ici ; ce qui ne serait assurément pas arrivé, si le prince et la princesse eussent logé au Palais-Royal, et que le duc d'Orléans eût prêté ses carrosses. Elle était belle, quoique après quinze ans de mariage.

Madame Charlotte-Élisabeth de Bavière, mère du duc d'Orléans, régent, épousa le duc d'Orléans, *Monsieur*, frère unique de Louis XIV.

Avec des qualités supérieures et beaucoup d'esprit, madame de Bavière avait des travers singuliers ; son goût dominant était d'apprendre et d'écrire ses anecdotes. C'est à cette habitude que nous sommes redevables du recueil de lettres écrites au duc de Brunswick-Wolfembuttel, à la princesse de Galles, née d'Anspach, et à d'autres personnes distinguées, de 1715 à 1720. On est étonné d'y trouver des récits très licencieux, madame de Bavière ayant toujours professé des principes religieux ; mais elle se plaisait à rendre les choses comme elle les avait apprises et à faire connaître les gens tels qu'ils étaient.

LA RÉGENCE

TROISIÈME PARTIE

NOUVELLES A LA MAIN

M.L. Rouveyre, sculp.
Marius Perret, inv.
Hemiste, imp.

NOUVELLES A LA MAIN

JUIN 1720. — Le poëte auteur du nouvel *Œdipe*, Arouët, étant à la comédie avec le prince de Conti, la Lecouvreur, actrice, entra sur la scène. Le prince battit des mains à son arrivée. Le parterre aussitôt en fit autant. Arouët lui dit : « Monseigneur, vous ne croyiez pas avoir tant de crédit. » Cet Arouët est un jeune homme qui fait bien des vers et avec beaucoup de génie. Son *Œdipe* a réussi. Il a fait une seconde pièce qui n'a eu nul succès; il a l'esprit satirique,

est mêlé avec les gens de la cour, fait des couplets et a été mis à la Bastille pendant quelque temps, soupçonné d'avoir fait des chansons contre le Régent. Il s'en est voulu justifier dans les lettres qui sont jointes à son *Œdipe*, où il a critiqué hardiment l'*Œdipe* de Sophocle, celui de Corneille et le sien propre. Il a trouvé de plus sensés et de plus judicieux critiques que lui-même, mais on ne lui peut pas ôter un tour libre, galant, et même éloquent dans ses vers. Il est fils d'Arouët, ci-devant notaire et receveur des épices de la Chambre des Comptes, qui n'a jamais pu guérir son fils de la poésie. Le fils a changé de nom et s'appelle Voltaire à présent. Il travaille à un poëme épique sur Henri IV, où il fait entrer toute l'histoire de la *Ligue*. On en parle comme d'une merveille.

— Il y a de grands mouvements au Palais-Royal pour chasser et pour rétablir Law. On ne sait quel nom lui donner. Les amis du Régent qu'on appelle les *Roués* sont contre lui. Madame de Parabère, maîtresse du Prince, ne le soutient que faiblement; mais tous les grands seigneurs, à qui il a tant fait gagner, le protègent. Monsieur le Duc a été plusieurs fois chez lui le voir. Aujourd'hui il est triomphant, demain abattu. Il a autant d'amis combattus par autant d'ennemis. *Je l'ai vu vif, je l'ai vu mort, je l'ai vu vif après sa mort*. Il est aussi difficile à qualifier qu'une proposition théologique.

— Le jeune Roi a donné un soufflet au chevalier de Pezé, son favori et colonel du régiment du Roi, au sujet d'une contestation arrivée au jeu. Pezé lui dit : « Voilà le premier Roi qui ait donné un soufflet à un gentilhomme. Si V. M. avait treize ans, je ne me montrerais jamais devant lui. » Le Roi lui dit en colère qu'il pouvait se retirer et qu'il ne

le voulait plus voir. On a mis le Roi en pénitence pendant quelques jours, et cela s'est accommodé.

— L'abbé Dubois a été sacré archevêque de Cambray au Val de Grâce par M. le cardinal de Rohan. Le Régent s'y est trouvé avec toute la France. Le clergé est bien surpris de voir dans son corps et à une telle place, un homme d'une naissance très-basse, qui a été petit pédant dans un collége, qui était parvenu à être précepteur du duc d'Orléans dans sa jeunesse et qui n'est estimé ni pour son esprit ni pour ses mœurs. Le Régent, après l'avoir employé dans plusieurs négociations en Angleterre et en Hollande, l'a élevé à toutes les dignités. Il l'a fait ministre des affaires étrangères, secrétaire d'État, et enfin, après avoir eu bien de la peine à être prêtre, parce qu'aucun évêque ne voulait lui donner une attestation de vie et de mœurs, le Père Massillon, de l'Oratoire, célèbre prédicateur et à présent évêque de Clermont, ayant bien voulu lui en donner une par une complaisance peu chrétienne, il a obtenu du Régent l'archevêché de Cambray qui titre de Duc et de Prince, et le Pape, qui a longtemps refusé l'indult et les bulles, les a enfin accordés avec le gratis, en attendant le chapeau. On dit qu'en répétant sa messe, ne pouvant apprendre l'introït, il dit : Mord..... je n'apprendrai jamais ce b.... de verset-là, et un laquais de l'archevêque de Reims ayant eu querelle quelque temps auparavant avec un des siens, et étant entré en dispute sur les qualités, celui de l'abbé Dubois dit à l'autre : « Ton maître sacre les rois, mais le mien sacre Dieu tout le long du jour ».

Il y a eu au Palais-Royal un dîner magnifique ensuite de ce sacre, que les petites gens appellent Massacre. Le repas a

été servi dans les appartements du Régent et par les officiers de sa bouche.

Le billet pour son sacre est curieux à garder, le voici :

Vous êtes prié de la part de M. l'abbé Dubois, ci-devant précepteur de M. le duc d'Orléans, ministre et secrétaire d'État, nommé par le roi à l'archevêché de Cambray, de lui faire l'honneur d'assister à la cérémonie de son sacre, qui se fera dimanche 9 juin 1720, à neuf heures précises du matin, dans l'église de l'abbaye royale du Val de Grâce, faubourg Saint-Jacques.

Le *ci-devant précepteur* ne sonne guère bien avec le *ministre* et *secrétaire d'État*. Basse flatterie que le bon esprit du Régent désavoue. Quelques jours avant ce sacre, le Régent, qui connaît bien ce qu'il est, lui avait donné des coups de pieds dans le derrière, en disant qu'il savait bien qu'il battait un prêtre, mais que c'était un prêtre indigne, et qu'il n'enverrait pas à Rome pour cela.

Je sais très-certainement que l'abbé Dubois étant en Angleterre en 1718, il se vanta qu'il aurait l'archevêché de Paris. Cependant il n'avait pas encore d'ordres en ce temps-là. Mais il comptait que l'archevêque serait déposé ou excommunié par la Constitution, et que ce morceau lui tomberait. Ces Anglais furent très-étonnés de ce discours, et j'en ai vu à Paris des lettres de l'ambassadeur de Savoie à Londres. Il a eu Cambray à la place, vacant par la mort de l'abbé d'Estrées. Law catholique et l'abbé Dubois archevêque sont deux grands miracles dans la religion.

— On a fait ce quatrain très-méchant sur l'état présent des affaires :

Jean Law a mérité la corde
Et Philippe le coutelas,
Voilà d'où provient la concorde
De notre Régent avec Lass.

CHANSON SUR LA CONVERSION DE LAW

Law est catholique à la fin ;
C'est la grande nouvelle ;
Le voilà donc dans le chemin
De la vie éternelle.
Il a fait abjuration,
La faridondaine, la faridondon,
L'abbé Tencin l'a converti, Biribi,
A la façon de Barbari, mon ami.

Je voudrais bien pour son salut
Et celui de la France,
Qu'au plus tôt le Seigneur voulût,
Pour digne récompense
De tant de bonnes actions,
La faridondaine, la faridondon,
Le mettre dans son Paradis, Biribi,
A la façon de Barbari, mon ami.

— On a apporté au Palais-Royal, chez Madame, mère du Régent, le portrait de Baron, comédien, qui, à l'âge de près de soixante-dix ans, est rentré à la comédie, après avoir cessé de la jouer pendant trente ans. Roscius en fit autant à Rome, et fut sifflé ; mais celui-ci a été admiré de tout Paris, et tous ceux qui ne l'avaient jamais vu jouer ont avoué que jusque-là ils n'avaient point vu jouer la comédie. Il triomphe dans les rôles de *Nicomède*, de *Mithridate*, du *Misanthrope*. Son portrait, fait par Coypel le jeune,

le représente sous l'habit de *Nicomède*. Sa déclamation est simple, naturelle, et tous ses gestes et ses traits jouent quand même il ne joue point.

— Monseigneur de Forbin-Janson, archevêque d'Arles, a fait un mandement contre les sauterelles dont son diocèse est affligé. Il attribue ce fléau du ciel à la résistance de ceux qui ne veulent pas recevoir la Constitution, et dit que ces animaux, par leurs sauts et leurs *intercadences successives*, marquent l'inquiétude de ces gens qui ne veulent pas se fixer aux sentiments du pape et de la Bulle, et qui se laissent emporter à tout vent de doctrine. Trait d'éloquence provençale et moliniste.

— On a fait une devise sur l'archevêque de Reims (François de Mailly) qui vient d'être fait cardinal, après que le Parlement a fait brûler par arrêt plusieurs de ses lettres et libelles. Le corps de la devise est une écrevisse rouge et cuite. L'âme est dans ces mots : *Ex igne rubescit*. Rabelais dit quelque part que les écrevisses *se cardinalisent à la cuite*.

— Il y a eu un duel dans la rue de Seine entre Gardel, cadet aux gardes du corps, et Sagette, mousquetaire, gentilhomme poitevin. Sagette a été tué. Quinze jours auparavant, ils avaient eu un démêlé dans un jeu de paume. Les maréchaux de France en avaient pris connaissance, Gardel mis au For-l'Evêque et un garde donné à Sagette; cependant ils se sont battus. On dit que Gardel était garni et qu'il a tué l'autre pendant qu'il raccommodait son épée qui était faussée. Ce Gardel est fils d'un ancien trésorier des fortifications, gascon, et qui s'est fait bien des affaires pour des maîtresses, et avec M. Pelletier de Souzy qui était ministre des fortifications sous Louis XIV et qui ne lui a jamais pardonné.

— M. le Duc aime une des plus jolies dames de la cour, femme de M. le marquis de Prie, qui a été ambassadeur en Savoie. Elle est fille de Berthelot de Pléneuf, célèbre trésorier de la guerre et des vivres sous le Roi défunt, et qui a été ruiné par la chambre de justice. Elle a beaucoup d'agrément dans le visage, dans l'esprit et dans toutes ses manières, parle italien à merveille et le chante de même. M. le Marquis de Prie est parrain du Roi. Le Roi est aussi parrain du fils du marquis de Prie, et l'a tenu sur les fonts le 13 de ce mois avec la duchesse de Ventadour. Quand le duc de Bretagne fut mort, on crut que l'autre enfant, attaqué du même mal, allait aussi mourir; on le fit promptement baptiser, et on prit pour son parrain M. de Prie, parent de la duchesse de Ventadour, sa gouvernante, et pour marraine, la duchesse de la Ferté, sa sœur. Cet enfant est le Roi d'aujourd'hui, que Dieu conserve. Madame de Sabran, femme de qualité, fort galante, trouvant M. le Duc au Palais-Royal, le prince lui dit : « Eh bien! comment te trouves-tu de D'Isanghien depuis qu'il est remarié? — Comme vous vous trouvez de la Prie depuis qu'elle a pris le comte de Livry. M. de Prie, qui est bon homme, dit qu'il ne se mêle point de donner des chevaux à sa femme lorsqu'elle va à la chasse à Chantilly, parce que M. le Duc la monte. Il veut dire qu'il la fournit de chevaux. Il dit à tous moments : Je suis ravi de ça, et on lui a donné le nom de *M. Ravi de ça.*

— En ce mois, M. de Harlay-Celi, intendant à Metz, se brouille avec les troupes, prend querelle avec le fils de M. de Saillans, ancien brigadier. Le père prend le parti du fils; ils se disent de grosses paroles. Chacun écrit en Cour. Saillans, dans sa lettre, marque qu'il s'en est peu fallu qu'il

n'ait donné vingt coups de bâton à l'intendant. Le Régent fait arrêter Saillans le père pour avoir mal écrit. L'intendant triomphe au milieu des officiers à un dîner, et dit qu'il est au poil et à la plume, et qu'on ne l'offensera pas impunément. Un officier, capitaine de carabiniers, lui dit que ce triomphe n'était pas décent, que d'ailleurs on savait que Saillans n'avait été arrêté que pour avoir perdu le respect dans sa lettre. L'officier le suit dans son cabinet après dîner et lui dit que comme il s'était vanté d'être à deux mains, il reviendrait sur les cinq heures pour lui parler et lui apporter de quoi se battre. L'intendant dit qu'il était l'homme du Roi. L'autre lui dit : « Oui, jusqu'à cinq heures. » A cinq heures, l'officier revient avec une épée sous son juste-au-corps ; l'intendant refuse. Le reste s'étant passé entre eux deux, on ne sait pas où les choses ont été portées, mais on soupçonne quelques coups donnés à l'intendant; cependant, le soir, il paraît plus fier et plus insultant à son souper. Il raille les officiers devant les dames. Toute la garnison se soulève et espère en Cour. Il est rappelé de son intendance. C'est un homme d'esprit, mais piquant et satirique comme tous les Harlays, et peu propre avec les gens de guerre. Il est fils de M. de Harlay de Bonneuil, plénipotentiaire à Ryswich, et sur lequel on avait fait la chanson :

Harlay, Cailleres et Créci
Ne sont-ils pas tous bien habiles?
Harlay, Cailleres et Créci
N'ont-ils pas toujours réussi?
Ils ont rendu plus de cent villes
N'ont-ils pas gardé Paris?

JUILLET 1720.

— Capel, joaillier, a été assassiné, le premier de ce mois, à dix heures du soir, sur le quai des *Morfondus*, par trois hommes qui l'ont volé et laissé mort sur la place.

— Le 6 juillet, le Parlement a envoyé des députés au Régent, pour se plaindre de ce que la Banque est fermée et qu'on ne voit point d'argent dans le public. Il les a renvoyés, et a dit qu'il ne pouvait pas mieux faire. Ils sont revenus l'après-dînée : le Régent ne leur voulait point parler; mais ils ont insisté, et ont dit qu'ils ne s'en retourneraient pas. Sur quoi le Régent les ayant fait entrer, il leur a promis qu'il ferait donner de l'argent. Ils ont demandé *quand*. Il a répondu : « Ah! quand, quand, quand, je n'en sais rien; c'est quand je le pourrai. »

Le 9, on a ouvert la Banque pour donner de l'argent. Il s'est présenté une foule infinie de gens; mais on n'a donné que dix francs à chacun sur les billets de 10 fr., et on n'en a pas voulu payer deux à la même personne. Les commissaires ne donnent plus rien. Ainsi, voilà la Banque royale ouverte, à une pistole par tête et à pique-nique.

La Banque ayant été ouverte pour payer les billets de 10 fr., on a refermé la porte, quand il y a eu un certain nombre de gens assemblés dans la cour. Ceux de dehors, impatients, ont voulu forcer la porte, et ont jeté quantité de pierres par-dessus le mur à ceux de dedans, qui, de leur côté, ont rejeté les pierres au dehors, et se sont ainsi blessés les uns les autres, quoique tous du même parti, et par une fureur populaire qui n'a jamais aucune raison. Ce combat s'est terminé par vouloir enfoncer la porte de la Banque, où il y a un petit guichet par lequel les mutins regardaient,

et comme la garde du dedans a vu qu'il y avait tout à craindre, elle a tiré un coup de fusil par le guichet, qui, d'une balle, a jeté par terre un cocher, et de l'autre balle a cassé l'épaule d'un homme. Le peuple assemblé a pris le corps du cocher, qu'ils ont cru mort, et ils ont dit : « Portons-le au Palais-Royal ! » et en effet ils le portaient, suivis de quatre mille âmes, quand cet homme a donné signe de vie et a demandé un confesseur. Aussitôt, on l'a mis contre une borne ; on lui a été chercher un confesseur, et le peuple, à qui il ne faut pas plus pour s'apaiser que pour s'émouvoir, l'a laissé là et s'est dissipé de lui-même. Cette émotion si heureusement cessée, et qui pouvait aller si loin si le peuple était entré au Palais-Royal, doit être mise au nombre des bonnes fortunes du Régent et des bonheurs de son étoile. Le cardinal de Retz, dans ses *Mémoires*, dit que : « Qui assemble le peuple, l'émeut. » Il n'y a rien de plus vrai. Voilà un beau prétexte pour ne plus payer, et on commence à sentir l'effet des billets mis dans les mains d'une populace. Au reste le signe de vie du cocher est un grand bien pour les Parisiens. Cette résurrection nous a peut-être tous sauvés, et on peut bien l'appeler les *Pâques historiques* ou les *Pâques parisiennes*.

— Le Roi a créé un régiment de tous les jeunes seigneurs qui sont auprès de lui. Il est distribué en quatre compagnies, qui montent et descendent la garde tous les soirs, après l'étude de S. M., sur la terrasse des Tuileries. Le Roi leur a donné le nom de *Royal-Terrasse*. Chaque compagnie a son capitaine, un lieutenant, un enseigne, un sergent, un caporal. Elles font régulièrement l'exercice et observent une discipline très exacte.

— Le Régent passant le soir le bac d'Asnières, pour aller

voir madame de Parabère, qui y a une maison, s'amusait à faire pencher le bateau des deux côtés. Le batelier, qui ne le connaissait pas, dit : « Voilà un b..... de bateau qui va comme la régence, sens dessus dessous. »

— On m'a dit aujourd'hui que mademoiselle de Charollais (Louise-Anne de Bourbon-Condé), princesse du sang, a épousé le duc de Richelieu, qu'elle aime depuis longtemps; que le mariage s'est fait ces jours passés dans la chapelle de Vincennes; que la princesse a attendu qu'elle ait vingt-cinq ans, étant née le 23 juin 1695 et se trouvant majeure au 23 juin 1720; qu'elle a fait des sommations respectueuses à madame la Duchesse sa mère, qui avait toujours résisté à ce mariage aussi bien que la famille royale, et qu'elle est plus contente d'avoir épousé un duc et pair fort galant, qui a 50,000 écus de rente, qu'elle aime, et qui la fait rester dans la cour de France, que d'être souveraine ailleurs.

Le duc de Richelieu est né le 5 avril 1695. Il est fils d'Armand-Jean de Vignerod, duc de Richelieu, qui était fils de René Vignerod et de Françoise Duplessis, sœur du cardinal de Richelieu. Ce duc est petit-neveu du cardinal de Richelieu, qui a proprement régné dans son ministère et porté la France à un si haut point d'élévation, qu'il peut bien y avoir des exceptions pour sa famille.

Je trouve plusieurs filles de Bourbon qui ont épousé des gentilshommes :

Catherine de Bourbon, mariée à Gilbert de Chabannes, seigneur de Curson;

Charlotte de Bourbon, à Volfand de Corselle, seigneur de Vire, maréchal de France;

Gabrielle de Bourbon, à Louis, seigneur de la Trémouille;

Jeanne de Bourbon, à Hugues de Châtillon;

Jeanne de Bourbon, à Jean de la Tour, comte d'Auvergne;

Jeanne de Bourbon, à Louis de Joyeuse, comte de Grand-Pré;

Isabelle de Bourbon, à François d'Escars de la Vauguyon;

Louise de Bourbon, à André de Chauvigny, seigneur de Châteauroux;

Marguerite de Bourbon, à Jean II, sire de Sully, en premières noces; et en deuxièmes à Hutin de Verneuille;

Marguerite de Bourbon, à Armand Amanjeu, sire d'Albret;

Marie de Bourbon-la-Marche, à Jacques, seigneur Descroix;

Marie de Bourbon, dame de Dangu, à Gannain de Verrières;

Suzanne de Bourbon de la Roche-Guyon, à Claude, sire de Rieux;

Béatrix de Bourbon, à Eudes, seigneur de Grancey en Bourgogne.

Le duc de Richelieu est déjà veuf de Catherine de Noailles, qu'il avait épousée le 12 février 1711. Il a été à la Bastille trois fois : l'une du vivant du Roi, parce qu'il aimait madame la duchesse de Bourgogne. Il l'a été une deuxième fois pour duel avec M. de Gacé. Et la troisième depuis la régence, étant entré, à ce que l'on prétend, dans la conjuration d'Espagne, et devenu, par son goût pour le sang royal, amoureux de mademoiselle de Valois, mariée à présent au duc de Modène. A peine a-t-il vingt-quatre ans.

Le 17, le peuple s'est assemblé dès le grand matin à la Banque, parce que c'est jour du marché et qu'on ne donne

plus d'argent aux commissionnaires. La foule a été si grande qu'il y a eu plusieurs personnes d'étouffées, que l'on a portées sur la porte du Palais-Royal, qui a été fermée sur-le-champ (seize personnes étouffées). M. le gouverneur de Paris (le duc de Tresmes) y est arrivé. Ensuite Law, avec son impudence anglaise, y est venu. Tout le monde est en larmes dans les rues, l'un réclame sa femme, l'autre son mari. On ne veut point ni billets parce qu'ils sont discrédités, ni argent parce qu'il diminue tous les jours. Il ne s'est jamais vu une pareille misère, et on est surpris comment Paris subsiste.

Le duc de Tresmes n'a pu dire autre chose au peuple sinon : « Hé, messieurs, messieurs! qu'est-ce que cela? messieurs, messieurs! » Voilà toute sa harangue.

Quand Law a passé dans le petit marché des Quinze-Vingts, il a eu grand'peur. Une femme s'est jetée à la portière de son carrosse et s'est fait traîner. Elle lui a demandé son mari, qui venait d'être tué. Il lui a demandé si elle voulait de l'argent, elle lui a dit : « Non, je veux mon mari. » Le cocher a en même temps fouetté ses chevaux de toute sa force. Le peuple ne s'est aperçu que c'était lui que quand il a été passé, et il a ainsi abordé au Palais-Royal plus pâle que la mort. Le peuple a jeté des pierres à son carrosse et a cassé les glaces et enfoncé le cuir de derrière quand il a repassé, mais il n'était plus dedans. On est allé à sa maison en grande foule lui porter des corps étouffés : les Suisses, qui le gardent depuis longtemps, sont sortis et se sont opposés à la violence. On a disposé des gardes dans son quartier avec le pistolet à la main. Tout est dans une émotion extraordinaire, et voilà l'état où Paris est à midi. Le cocher de Law est fort blessé. Ses laquais se sont enfuis; leur

maître est resté dans le Palais-Royal et craint d'en sortir. Ses autres valets et commis sont insolemment aux fenêtres de sa maison qui regardent ce qui se passe, mais ils n'y sont pas restés longtemps, car le peuple, malgré les gardes, a cassé les vitres des appartements qui sont sur la rue, et les gardes eux-mêmes ont favorisé le peuple, à qui ils disent qu'ils seraient tous les premiers à tuer ce b.....-là. M. Leblanc, secrétaire d'État de la guerre, a fait emporter les corps que l'on avait portés au Palais-Royal, et a jeté quelque argent au peuple pour l'apaiser. On dit que cette émotion a pénétré dans tous les faubourgs, et que c'était une partie faite dès trois heures du matin. J'apprends que le carrosse de Law n'est sorti du Palais-Royal que parce que le peuple, que l'on a laissé entrer dans les cours, avait résolu de le brûler, et on a mieux aimé le laisser sortir que de risquer les évènements. Une femme était auprès qu'on a voulu faire ranger; elle a dit : « On approche bien du carrosse du Roi. »

Pendant que cela se passait dans Paris, les chambres étaient assemblées au Parlement, où l'on a présenté un édit que l'on n'avait point encore vu, par lequel le Roi accepte les offres de la Compagnie des Indes de payer pour 600 millions de billets de banque pendant six mois, moyennant quoi la Compagnie sera perpétuelle au lieu d'être à temps, et on lui accorde encore d'autres commerces exclusifs. Cet édit, examiné, a été rejeté par trois raisons. La première, que l'on ne sait point la quantité de billets qui ont été faits et le soulagement que cela apporterait au public. Sur quoi les députés ont dit que, dans les conférences, le Chancelier et M. Deffors avaient déclaré qu'il y en avait pour 2 milliards 200 millions, mais qu'ils n'avaient point voulu garantir

qu'il n'y en eût que pour cette quantité. La deuxième, que les directeurs n'obligent ni leurs personnes ni leurs biens au payement de ces 600 millions, ce qui rend ces offres nulles. On parle bien de la Compagnie qui est un corps, mais on ne veut point obliger les membres. La troisième raison est que ce sera une occasion de faire toutes sortes d'usures et d'injustices pour faire diminuer les billets et les retirer à bon marché; en sorte que ces 600 millions ne coûteront peut-être pas 100 millions. Sur lesquels motifs il a été délibéré que S. M. serait très humblement suppliée de retirer son édit. Pendant cette assemblée, le premier Président est sorti pour une nécessité. En rentrant, il a dit : « Messieurs, je viens d'apprendre une nouvelle, c'est que le carrosse de Law a été mis en pièces. » M. Fraguyer s'est levé et a dit : « Et lui? — Oh! il n'était pas dedans, a répondu le premier Président. — Tant pis! » a-t-on dit.

On a affiché l'après-dînée à la Banque qu'attendu le tumulte arrivé, on ne payerait point et on ne couperait point de billets jusqu'à nouvel ordre. Il y a toujours du peuple à la porte de Law, mais les gardes empêchent d'approcher. On a su qu'il est au Palais-Royal, chez madame de Nancré, où il mange, et couche chez Coche, valet de chambre du Régent et concierge du Palais-Royal.

Le soir, on a publié une ordonnance du Roi en ces termes : « S. M. étant informée du désordre qui est arrivé à la Banque à l'occasion du payement des billets, et voulant prendre les mesures convenables pour y remédier, a jugé à propos de suspendre, à la Banque seulement et jusqu'à nouvel ordre, le payement des billets. Fait très expresse défense à toutes personnes, de quelque état, qualité et condition qu'elles soient, de s'attrouper ni s'assembler, sous

quelque prétexte que ce soit, à peine de désobéissance et d'être punis comme perturbateurs du repos public, suivant la rigueur des ordonnances. Enjoint S. M. au sire de Baudry, lieutenant général de police, de tenir la main à l'exécution de la présente ordonnance, qui sera affichée, et de faire arrêter en vertu d'icelle tous ceux qui seront trouvés en contraventions. Fait à Paris, le 17 juillet 1720; signé *Louis* et plus bas *Phelipeaux.*

— Madame de Torcy passant le bac à Brie, les paysans, qui crurent que c'était madame Law, à cause de ses livrées rouges, voulurent la jeter à l'eau. M. de Torcy leur dit : « Mes enfants, c'est ma femme, ce n'est pas madame Law. » Ils dirent : « Je la connaissons bien la Law, la femme de Law, elle a une tache à la joue, et je la voulons voir de près. » Madame de Torcy s'est montrée à ces gens, qui l'ont laissée passer, quand ils ont vu qu'elle n'était point tachée; sans cela ils l'auraient noyée.

— Dans un conseil, tenu le mercredi, 29 juillet, au Palais-Royal, le Régent a eu une absence d'esprit. Il s'est mis à crier tout d'un coup : « Ah! ah! on investit le Palais, voilà qu'on tire. » M. Leblanc s'est levé, et a vu par la fenêtre qu'on secouait des tapisseries; il l'a dit au Régent, qui ne l'a point entendu, tant il était saisi de peur, et il a encore recommencé à crier : *Ah! ah! voilà qu'on tire.* C'est qu'on continuait à secouer. Enfin, on lui a donné de l'eau de la Reine de Hongrie et il est revenu dans son bon sens. Le soir, allant à Asnières avec ses gardes, et passant par le Roulle, les habitants ont crié : « *Ah Laou! Ah Laou!* Voilà l'homme qui emporte notre papier et notre argent. » Et tant qu'ils l'ont pu voir, ils ont toujours crié : *Ah Laou! Ah Laou!* Les gardes n'ont pas osé dire un mot.

AOUT 1720.

La peste est à Marseille, et y a été apportée par des vaisseaux dont on a fait une fausse déclaration, pour éviter la quarantaine. Elle n'aura point de suite, par le bon ordre qu'y a apporté M. Moustier, consul. Les pestiférés ont été portés aux infirmeries. Après leur mort, leurs parents et ceux qui demeuraient dans leurs maisons y ont aussi été conduits et leurs maisons murées. Les équipages des trois bâtiments pestiférés ont été envoyés à une île déserte, à 2 lieues de Marseille (Hyères), avec les marchandises.

L'évêque de Marseille, grand constitutionnel, a fait une longue ordonnance, pour faire dire l'oraison des rois à la messe. Il y dit : « Pour apaiser la colère du Seigneur, ayez recours à la pénitence, et soumettez-vous aux sacrées décisions de l'Église, moyen sûr et infaillible pour, etc. » Il attribue partout ce fléau aux appelants : aussi n'a-t-il pas envoyé son ordonnance aux Pères de l'Oratoire, et il voudrait qu'ils fussent tous morts de la peste. C'est comme s'il disait : « Pour les Pères de l'Oratoire, la peste les crève. » Un chanoine de la cathédrale dit, de la part de l'évêque, à la supérieure des byzantines, qu'il était indigné contre elle. Elle répondit qu'elle n'avait rien fait ni sa communauté pour s'attirer sa colère. « C'est pourtant à vous, dit-il, que M. l'évêque attribue les fléaux qui affligent son diocèse. » A quoi la supérieure répondit d'un air tranquille : « Ainsi les païens autrefois accusaient les chrétiens de tous les maux qui arrivaient à l'empire, parce qu'ils n'adoraient pas leurs idoles. » Le chanoine ne sut que répondre.

— Samuel Bernard, âgé de soixante-dix ans, qui a deux fils,

l'un maître des requêtes et l'autre conseiller au Parlement, se remarie et épouse mademoiselle de Saint-Chamans, fille du comte de Saint-Chamans, officier des gardes du corps, que la reine d'Espagne (sœur du Régent) aimait, avec qui elle lia une amitié très secrète, sur la route de France en Espagne, où tout se passa très amoureusement, comme avec la fiancée du roi de Garbe, et à qui elle fit beaucoup de présents. Ce mariage a fort étonné sa famille. Mademoiselle de Saint-Chamans, qu'il épouse, est propre sœur de la première femme de son second fils, qui a épousé en deuxièmes noces mademoiselle de Boulainvilliers, fille d'une très grande maison. Et le maître des requêtes a épousé mademoiselle de la Cosse (Frotier), qui est aussi d'une grande maison, et qui descend directement d'un grand écuyer de France du temps de Charles VII. La mère de mademoiselle de Saint-Chamans est Chastelux, qui est une très ancienne maison de Bourgogne. Il est parlé dans le *Journal de Henri IV* de Mercure de Saint-Chamans, baron du Pêché, qui remit Château-Thierry, dont il était gouverneur, à l'obéissance de Henri IV en l'année 1594, et de François de Saint-Chamans-Hautefort, qui fut condamné à mort par arrêt de Bordeaux du 2 mai 1608, pour avoir fait donner les étrivières au lieutenant général de Tulle et à qui Henri IV ne voulut jamais donner sa grâce. M. de Roquelaure le demandant quand le Roi allait communier, le Roi lui dit : « Allez et me laissez en paix; je m'étonne comme vous m'osez faire cette requête lorsque je vais protester à Dieu de faire justice, et lui demander pardon de ne l'avoir pas faite. » La famille de Saint-Chamans est originaire du Limousin. Celle de Chastelux est de Bourgogne, dont il y a un maréchal de Chastelux qui fut fait chanoine

d'épée à Auxerre, pour avoir délivré la ville, et ses descendants ont le même privilège. La première femme de Samuel Bernard était Marie Clergeau, fille de la bonne faiseuse de mouches de la rue Saint-Denis, et lui fils d'un célèbre peintre en miniature. C'est le plus riche particulier de l'Europe. Il a rendu de grands services à l'État dans le règne de Louis XIV, et y a aussi beaucoup gagné. L'argent a fait faire tous ces mariages, et voilà ce que devient la noblesse.

— PROPHÉTIE EXPLIQUÉE :

Quand on verra femme rasée,
Corps en sac, cul en panier,
On verra la France ruinée
Par le papier.

Pour entendre cette prophétie, il faut savoir qu'à présent toutes les femmes se font raser la tête, et ne gardent que quelques cheveux courts par derrière qu'elles font friser, ce qu'elles appellent un tignon : voilà la femme rasée. — Le *Corps en sac*, c'est qu'elles vont partout, et même dans les églises, avec des robes longues, boutonnées et non troussées, qu'elles appellent un *sac*. — Le *cul en panier*, c'est que, depuis deux ou trois ans, elles portent, sous leurs jupes, pour les rendre plus arrondies et moins plates, une sorte de vertugadin, qui s'élargit fort par le bas et qu'elles ont pris des femmes anglaises. Cela s'appelle un *panier*. Il y a eu des chansons faites sur les paniers.

— Un poëte, nommé Labat, a imaginé de nouveaux vers à cinq pieds qui n'ont point de césures au second, comme en ont tous les vers à cinq pieds, et il en a fait une pièce, adressée à M. de la Motte, qui, amoureux comme il est de

toutes nouveautés, ne manquera pas d'approuver cette belle poésie irrégulière. Il se plaint que,

> On fit si bien qu'à force d'être pure,
> La poésie acquit dans son allure
> Un certain mouvement toujours égal,
> Comme le traquenard d'un vieux cheval,
> A cette allure sans cesse uniforme,
> Il ne se peut qu'à la longue on ne dorme...
> Tout ce que nous disons, que nous sentons,
> Emprunte divers *rhythmes* et divers tons.

Ce M. Labat ne sait pas que Ronsard a voulu faire de pareils vers, qui n'ont pas réussi, et que, depuis, l'abbé Regnier, en badinant, s'est exercé avec le même succès sur cette sorte de poésie, qui est une vraie prose. Si ces messieurs ne veulent pas s'assujettir aux règles des poètes, ils n'ont qu'à être orateurs, mais bientôt ils nous feront de la prose rimée et des vers sans rimes. Laissez, messieurs, les choses comme elles sont, tout n'en ira que mieux, et voyez comme vos camarades novateurs, écrivains du Système, sont approuvés par toute la France, qui les voudrait voir pendre.

— On a fait des règlements plaisants pour le régiment Royal-Terrasse du Roi. Ils sont en vers. En voici quelques-uns :

IV

> A l'égard de l'habillement
> L'uniforme étant nécessaire,
> Voulons que dans le régiment
> Chacun s'habille à sa manière.

V

> Le soldat chez soi par billets
> Logera, vivra sans reproche,

Et pour sa solde, s'il lui plaît,
Il la cherchera dans sa poche.

VI

Pour le pain de munition,
Le soldat, sans tant de mystère,
Le prendra de son propre fond
Chez son boulanger ordinaire.

— La peste continue à Marseille, et ils ont aussi la famine, car ils n'ont ni vivres ni argent; les bourgeois n'ont pu aller à leurs bastides; ils ont négocié leurs piastres à 14 fr. 10 sous; il ne leur reste que du papier. Le parlement d'Aix a défendu la communication, sous peine de la vie. Tous les voisins sont sur leurs gardes; c'est un vrai enfer que d'être ainsi sans secours et sans espérance. On dit que l'évêque y fait merveille. L'origine de cette peste est bien malheureuse. La peste était à Seyde; une Française et plusieurs marchands se retirèrent dans le château avec des marchandises. Cette Française, qui faisait broder un habit à la turque dans la ville, attachée comme toutes les femmes à sa parure, voulut avoir sa robe, et se la fit apporter dans un panier qu'elle tira avec une corde. Elle ne fut pas habillée que la peste la prit, et elle mourut au bout de trois heures. Tous les autres sortirent du château, dans un petit bâtiment avec leurs marchandises, et abordèrent à Marseille, où ils ont porté la peste qui afflige aujourd'hui cette ville. Voilà le second tome de la fatale tunique que le centaure Nessus donna à Déjanire et qui empoisonna Hercule.

— Madame Dacier, si célèbre par ses traductions et principalement de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* d'Homère, est morte le 17 août. Elle s'appelait Anne Le Fèvre et était fille du fameux Tanneguy Le Fèvre. Tanneguy Le Fèvre était de

Caen. « Tanneguy Le Fèvre, qui, après avoir été trente ans ministre en Suisse et en Angleterre, avait embrassé la religion catholique, et qui était distingué par sa capacité dans les langues et dans les mathématiques, est mort à Saumur, *ces jours passés*, dans de grands sentiments de piété, » dit Eusèbe Renaudot dans sa *Gazette* du 24 décembre 1717. C'était le frère de madame Dacier. Il y a quarante ans qu'elle avait épousé M. Dacier. Leur mariage a été secret pendant quelque temps; ils ont eu trois enfants; une religieuse à Longchamps, une autre fille qui est morte jeune, à dix-neuf ou vingt ans, et dont madame Dacier a fait l'éloge dans la préface de son *Homère*, et un fils qui est mort à neuf ou dix ans. Personne n'a mieux connu le mérite des anciens; elle a soutenu leur parti fortement contre les La Motte, Terrasson et autres novateurs qui ont écrit pour les modernes. Son mari lui est de beaucoup inférieur en style, en goût et en grâces. C'était le sentiment de Despréaux, qui disait que Dacier n'était qu'un grammairien et que sa femme écrivait mieux que lui. Il y a une anecdote assez particulière dans sa vie. Elle avait épousé en premières noces un nommé Laisner, libraire de Saumur; elle était veuve de ce libraire lorsque M. Dacier l'épousa, et cependant elle a toujours passé pour une fille jusqu'à la déclaration de son mariage avec Dacier, et a toujours mis à la tête de ses livres le nom de mademoiselle Le Fèvre. J'ai su cette particularité d'un gentilhomme de Saumur, qui l'a vue avec son premier mari, et qui m'a conté l'histoire d'une galanterie avec un officier suisse, dont son mari était très jaloux. L'amant le maltraita, et le mari mourut quelque temps après. Elle était déjà veuve lorsqu'elle fit, en 1681, la traduction d'*Anacréon*, dont Despréaux parle dans sa pré-

face du *sublime*, et où il l'appelle cette *savante fille*. M. Baillet dit qu'il eût été à souhaiter qu'elle eût eu autant d'égard à la pudeur qu'à la curiosité des personnes de son sexe, qui ne savent point d'autres langues que la leur, quand elle leur a traduit les monuments de la galanterie et du libertinage d'une fille (de Sapho) que l'antiquité considérait plus pour son esprit et sa délicatesse que pour sa sagesse et sa modestie. En 1686, M. Baillet dit : « Cette dame qui a changé de nom *depuis peu*. » Elle était pourtant mariée en 1678, ou on le disait ainsi. Son mari et elle ont été loués dans un édit, et c'est un honneur bien singulier. L'édit qui porte la réunion de la charge de garde du cabinet des livres du Louvre, dont était revêtu M. Dacier, à celle de garde de la bibliothèque du Roi (du mois de janvier 1720, registré au Parlement le 2 mars suivant), dit du mari « qu'il s'est acquis une grande réputation par un grand nombre d'ouvrages dignes des éloges de toutes les nations ». Et de la femme, « que le Roi a bien voulu lui marquer, par une grâce singulière, l'*estime* qu'il fait d'une personne qui a su joindre, à la vertu et à la modestie de son sexe, ce que les talents et l'érudition, héréditaires dans sa famille, ont de plus distingué. » Cette grâce est que, nonobstant la réunion, M. Dacier doit exercer la charge pendant sa vie, jouir de tous les droits et avoir son logement au Louvre, lui et sa femme; et dans le cas du décès de l'un ou de l'autre, le survivant en jouira; leur faisant de ce présent don par forme de récompense. Outre cela, M. l'abbé Bignon, garde de la bibliothèque du Roi, leur donne 30,000 livres pour le brevet de cette charge.

— A la place de Law, madame de Parabère est venue loger au Palais-Royal; elle est grosse à pleine ceinture, et est à la

vue de tout le public, à l'Opéra et dans la propre maison de madame la duchesse d'Orléans, qui souffre tout cela sans rien dire. C'est une princesse d'un tempérament froid et tranquille, que rien ne trouble et qui ne fait que des filles.

Le Régent a pensé périr en passant le bac d'Asnières. La corde s'est rompue; il a donné 300fr. au baqueur, et veut que sa maîtresse change de maison.

— L'état de la ville de Marseille a touché la cour. On a envoyé 4,000 louis à M. Le Bret, intendant de Provence, pour les distribuer avec des petits billets et des remèdes. Les médecins ont fait ouvrir les corps morts; on les a trouvés pleins de vers. On a mis ces vers dans de l'eau froide, dans de l'eau chaude, dans du vinaigre, dans du vin, dans de l'eau-de-vie; ils ne sont pas morts. On les a mis, pour dernière expérience, dans du citron et de l'huile, ils sont morts, et les médecins croient avoir trouvé un remède à cette maladie contagieuse qu'ils disent n'être pas la peste.

— Le Régent prend un appartement dans le Louvre, où il logera. Il dit que le Roi commence à être assez grand pour lui faire sa cour, et qu'il veut être son premier courtisan et en donner l'exemple; et qu'il sera bien aise de l'instruire, la veille des conseils, des affaires qui s'y doivent traiter. Il paraît qu'il veut voir de près ce qui se dit et se fait au Louvre. Il craint toujours la déclaration d'âge et de majorité, qui pourrait être pratiquée à son insu, et il ne se croit pas en sûreté au Palais-Royal, qui est une maison ouverte de tous les côtés, et où il y a plusieurs maisons qui ont des entrées. Ses ennemis font courir un quatrain abominable. Ce sont des vers tirés des *Philippiques :*

Nocher de la rive infernale,
Prépare-toi sans t'effrayer

A recevoir l'ombre infernale
Que P... va t'envoyer.

D'ailleurs, tout Paris est rempli de satires, de libelles, et on commence à voir les *Philippiques*, dont l'auteur est un nommé Lagrange, autrefois page de madame la princesse de Conti, qui a fait *Asdrubal*, mauvaise tragédie, et quelques opéras. Il est exilé, par lettre de cachet, pour une affaire qui lui est arrivée chez le duc de la Force, dont il était commis pour les finances. C'est contre lui que Rousseau a fait la chanson : *Petit noble à chaumière, poudré d'amidon*, et qui finit par ces vers :

Si l'esprit de Linière
Te vient agiter,
Ta sœur poulinière
T'offre une matière,
Tu peux la chanter.

Il avait une sœur qui avait des amants et qui avait eu des enfants de M. de Pointis, chef d'escadre. Enfin la poésie et la colère de la lettre de cachet l'ont conduit à faire ces *Philippiques*, que l'on dit être très emportées, et qu'on a montrées au Régent, qui n'en doit pas demeurer là. On dit déjà Lagrange arrêté. L'esprit de *Linière* le conduira peut-être à la Grève, comme dit Despréaux.

— Ce jour, 22 août, entre onze heures et minuit, M. Vergier, commissaire général de marine, âgé de soixante et onze ou soixante-douze ans, autrefois connu sous le nom de l'abbé Vergier, a été assassiné à l'entrée de la rue du Bout-du-Monde. On lui a dit : « Est-ce vous, monsieur Vergier ? » Il a dit : « Oui »; aussitôt on lui a tiré un coup de pistolet, qui lui a cassé l'épaule, et on lui a dit : « Voilà

pour toi, Simon.» Il a crié au meurtre, et, dans le moment, trois ou quatre assassins l'ont percé de coups d'épée et de poignard et l'ont laissé mort sur la place. On ne l'a point volé; il avait sur lui de l'argent et des billets de banque et une montre. Il a été porté à la Morgue et mourut le lendemain. Personne ne pénètre la cause de cet assassinat. C'était un très galant homme, de beaucoup d'esprit, d'aimable conversation, et qui s'est distingué par une infinité de chansons, parodiées sur les airs de Lully, et par beaucoup de petits contes et lettres en vers et en prose, à la manière de La Fontaine, dont il avait attrapé le caractère. Dans les *Œuvres posthumes* de ce poète, qui était son ami, on trouve une lettre de lui à La Fontaine et une de La Fontaine à lui. Il était encore alors abbé, et il y est nommé le *beau berger Vergier*.. C'est lui qui a dit de La Fontaine :

Il se promène, il va sans dessein, sans sujet,
Il se lève au matin sans savoir pourquoi faire
Et se couche le soir sans savoir d'ordinaire
Ce que dans le jour il a fait.

Tous les gens de bon goût courent après ses chansons, dont quelques-unes sont imprimées dans les recueils de Ballard. On a ses contes et ses lettres en manuscrit. Il est le premier et l'unique dans ce genre, pour le sens, la finesse et la propriété heureuse des termes. Il était né sans biens; mais étant devenu commissaire particulier, puis commissaire général, il a gagné beaucoup et vivait fort à son aise. Sa mort est bien malheureuse. Si sa muse avait été satirique, on pourrait le soupçonner d'avoir chanté nos maîtres; mais c'était une muse douce et prudente. Il a dit dans une chanson :

Parle ici sans crainte
Bois-y sans contrainte.

Voici le cri de la fidélité :
Sur les dieux et sur les rois silence;
Tout le reste est mis dans notre balance.

Après tout, la poésie est un misérable talent, qui nuit presque toujours à celui qui le possède, et le berger Vergier pourrait bien avoir eu part aux *Adieux du Parlement*, qui sont de bonne main. Cette mort s'éclaircira peut-être.

— Le comte de Revel (Broglio) est mort d'une indigestion. C'est lui qui pria le Régent, un jour, de le laisser entrer à son souper. Le Régent lui dit non seulement d'y entrer, mais de venir souper avec lui : « Non, dit-il, il est nécessaire que je sois debout, car je serai bien aise de voir *Lambert* assis. » Il voulait se moquer du marquis de Lambert, homme de peu de mérite, que le Régent faisait manger avec lui. Law parlait devant lui et beaucoup d'autres gens de son système; il dit qu'il le trouvait excellent; sur quoi Law, qui le croyait de bonne foi, le cita pour exemple à toute l'assemblée; mais le comte reprit : « Je le trouve si bon que je l'ai toujours pratiqué, car, toute ma vie, j'ai fait des billets à tout le monde sans savoir comment je les payerais. » Le bon de la chose est qu'il disait vrai et qu'il doit de tous les côtés.

Il y a de la brouillerie avec Law. Il est sorti du Palais-Royal. Il veut que l'on donne quelque argent aux honnêtes gens sur les billets de 100 fr. Le Régent a dit : « J'ai pris ton système pour avoir l'argent et non pas le rendre. » M. le duc le veut faire revenir et court après.

SEPTEMBRE 1720.

— L'abbé Renaudot, de l'Académie française, est mort le 1er septembre, âgé de soixante-douze ans. C'était un homme

très savant dans les langues orientales; il avait le privilège de la *Gazette* et y travaillait depuis très longtemps avec une approbation universelle. M. Thuillier, son beau-frère, qui est doyen de la Faculté de médecine, âgé de quatre-vingt-quatre ans, et qui se porte à merveille, m'a dit qu'il était mort par sa faute pour n'avoir pas fait de remèdes. Il les craignait et vivait d'une façon assez particulière. Ses opinions étaient graves, et il refusa le premier l'introduction en France du *Dictionnaire de Bayle*, qui lui répondit d'une manière railleuse et plaisante. Saint-Évremond prit aussi le parti de Bayle contre l'abbé Renaudot. Despréaux lui a dédié son épître de *l'Amour de Dieu*, et c'est lui qu'il appelle *Docte abbé*. Il a fait quelques ouvrages, dans le goût de M. Arnaud et Nicole, pour la perpétuité de la foi de l'Eucharistie dans les Églises orientales. (*Défense de la perpétuité de la foi*, in-8°, 1709, Martin, à Paris, *contre un nommé Aymon qui s'était fait protestant.*) Ce n'est pas un style net et clair, et son fait n'était pas de faire des livres, mais d'en juger et d'aider les autres à en faire.

Quoiqu'il fût ami de Despréaux, ce satirique n'estimait pas sa *Gazette*, et disait qu'il mettait toujours les Turcs en campagne dès le mois de mars, et qu'ils n'y étaient qu'au mois d'août; encore c'était pour se faire battre. Enfin, ses mœurs étaient pures, religieuses, et on l'a vu, à la tête du clergé de Saint-Eustache, porter la lettre de ce clergé sur l'appel de la Constitution au cardinal de Noailles. Il n'était que simple clerc. Il n'avait point signé la lettre et dit au cardinal qu'il ne l'avait point signée sur ce qu'il avait appris, par la connaissance de l'antiquité, que la fonction des clercs était seulement de porter les lettres des évêques et des prêtres. Comme le curé de Saint-Eustache n'avait point

signé cette lettre, le cardinal lui dit en riant qu'il était bien mal à des prêtres et à un clerc de se séparer de leur curé. L'abbé Renaudot se justifia en répondant que c'était pour être plus unis à leur évêque.

La Bruyère, dans sa célèbre harangue à l'Académie, l'a désigné en disant : « Si l'on est curieux du don des langues, joint au double talent de savoir avec exactitude les choses anciennes et de narrer celles qui sont nouvelles avec autant de simplicité que de vérité, ces qualités si rares ne vous manqueront pas. » Il a donné sa bibliothèque, qui était très considérable, aux religieux de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Ces moines en ont déjà assez. Il valait tout autant et mieux la laisser à sa famille. Son neveu, M. de Verneuil, fils d'une de ses sœurs, a la survivance du privilège de la *Gazette*, qui rapporte beaucoup. L'abbé Renaudot faisait toujours l'article de Rome, et ce n'était pas par amitié pour le pape, car c'était un des plus grands jansénistes qu'il y eût, et des plus ennemis de la Constitution.

— La fille de Law, qui n'a que douze ou treize ans, et qui est plus insolente que son père, a été attaquée dans son carrosse par le peuple, qui lui a jeté des pierres. Elle était aux allées du Roule, qui voyait le retour de la foire de Bezons. Son père lui avait fait mettre une losange, comme à une fille de condition, et elle a été obligée de l'ôter depuis peu.

— La peste de Marseille est plus forte que jamais. On y a envoyé M. Chicoineau, médecin de Montpellier, chancelier de l'Université, gendre de Chirac, médecin du Régent, avec un M. Loutré, habile chirurgien. Ils ont écrit de là à M. de Roquelaure, commandant en Languedoc, qu'ils venaient de voir le plus affreux spectacle que la nature puisse pré-

senter à des hommes : une infirmerie où il y a plus de cinq cents malades mourants, abandonnés sans aucuns secours, et qui n'ont pas même d'eau pour boire, un amas de cadavres que l'on n'emporte point, qui sont entre les salles de cette infirmerie, une ville désolée et gémissante, des familles entières détruites, les médecins et chirurgiens presque tous morts, les religieux de la Mercy, de quatre-vingts réduits à quatre, dont trois se sont enfuis, les environs de la ville remplis de pillards et de voleurs qui pillent les bastides des bourgeois, et qu'eux-mêmes ne savent comment ils pourront s'échapper, ou de la peste ou de ces voleurs.

Les Génois, par pitié, leur viennent d'envoyer 8,000 quintaux de blé, et leur ont fait dire qu'ils le leur donnaient s'ils n'étaient pas en état de le rendre. Le cœur de l'étranger s'ouvre, tandis que le nôtre est fermé. La grande disette des pauvres de cette ville augmente encore le désordre. Ils ont mangé du blé gâté, plutôt que de le jeter dans la mer, et le fruit vert a achevé de les perdre. On fait la garde à Montpellier. Tous les corps, à commencer par le clergé, font cette garde, et personne n'y entre. A Aix, il est mort un homme de la peste dans le faubourg; on a muré sa maison, et, à la porte de la ville, on a tué trois hommes de Marseille qui y voulaient entrer. Le Parlement, par arrêt, a jugé cet homicide nécessaire et a ordonné une garde exacte. A Lyon, on commence aussi à faire la garde aux portes. M. l'archevêque l'a commencée lui-même, et quelque personne que ce soit n'entre point sans un billet de santé. Dieu nous préserve de cet horrible fléau!

— M. le marquis de Dangeau est mort le 10 septembre et a laissé vacante la grande maîtrise de l'ordre de Saint-Lazare et une place à l'Académie. M. le prince de Conti est venu

demander au Régent la place de grand-maître. Il lui a dit : « Mais croyez-vous que cela convienne à un prince du sang? — Oui, a-t-il répondu, je m'en suis bien instruit. — Vous en êtes bien instruit et cela se peut; oh bien, a dit le Régent, puisque cela est, je la donne à mon fils. » Ainsi M. le duc de Chartres est grand-maître de l'ordre de Saint-Lazare. On ne sait pas pourquoi on protège cet ordre, puisqu'il y a déjà en France l'ordre du Saint-Esprit pour les grands seigneurs et celui de Saint-Louis pour les officiers. Ce troisième ordre paraît assez inutile. M. de Dangeau laisse aussi un cordon bleu vacant.

— Le Régent couche de temps en temps au Louvre. Le maréchal de Villeroy lui faisant sa cour un matin, le Régent parut être fort content du Roi et de son esprit déjà avancé. « Mais, dit-il, je voudrais savoir s'il est discret.» Le maréchal répondit qu'il l'était beaucoup, et qu'il avait de certains détours dans l'esprit, très fins, pour dépayser ceux qui le voulaient pénétrer. « Puisque cela est, dit le Régent, je veux l'entretenir en secret de bien des choses qu'il est nécessaire qu'il sache. » Sur cela, le maréchal lui dit : « Monseigneur, il faut que je conte à V. A. R. ce qui est arrivé à feu mon père, pendant qu'il était gouverneur du roi Louis XIV. Il me l'a souvent répété. La Reine-mère et régente vint un jour voir le Roi; elle le prit en particulier et lui parlait assez bas. Mon père se retira, par respect pour ne point entendre la conversation. La Reine lui dit : « Monsieur le Maréchal, il faut que je vous apprenne votre métier. Un gouverneur de Roi ne doit jamais souffrir qu'on lui parle en secret, pas même à moi qui suis sa mère. Approchez, vous n'êtes point de trop. » — Le Régent dit que le fait était curieux et qu'il était bien aise de le savoir.

— On a fait imprimer et débiter publiquement un état général des dettes à la mort du feu roi Louis XIV, arrivée le 1er septembre 1715, leur réduction et payement avec la suppression et extinction d'un grand nombre d'offices et droits à la décharge des peuples jusqu'au 1er septembre 1720. Cet état contient, par dates très bien suivies, toute l'opération de la Régence, les suppressions de charges, les remboursements de rentes de la ville, et autres de pareille nature, ce qui est fort instructif; mais il n'y est parlé, en aucune façon, ni des actions ni des opérations de la Banque et de la Compagnie. Le résultat est que le Roi devait 1,977,120,061 livres. Que la Compagnie en a payé ou doit payer 1,600 millions, pourquoi le roi lui fait 48 millions de rentes, que le Trésor royal en a payé encore 37,231,299 fr., et qu'ainsi le Roi ne doit plus en principal que 339 millions, qui ne lui coûteront d'intérêt que 6,797,775 fr., qui, avec les 48 millions, font 54 millions d'intérêts. On ajoute que les États du Roi sont déchargés, par année, de 35 millions; que les sommes dont les sujets sont soulagés, pour droits éteints, sont aussi de plus de 35 millions, et que les revenus du Roi sont augmentés de 12,450,000 francs. En sorte que les finances du royaume sont améliorées, depuis la Régence de M. le duc d'Orléans, par chacun an, de 83,317,972. Ce mémoire est très beau et les calculs justes. Mais on oublie une petite bagatelle qui est de dire où la Compagnie a pris les 1,600 millions pour payer les dettes (*Ubi prenus!* dit Panurge). Et comme elle ne les a pris que sur le peuple, et par mille tromperies et extorsions, qui lui ont ôté tout son bien et qui ont ruiné le royaume, on peut bien mettre pour résultat à ce mémoire : partant, le Roi ne doit plus que 330 millions et la France est ruinée.

— Madame Law ayant été voir madame la duchesse de Lauzun à Passy, M. le duc de Lauzun, qui est un vieux courtisan méchant et ironique, lui dit : « Mon dieu, madame, que nous vous avons d'obligation de cette visite; nous savons les risques que vous courez en vous exposant à une populace qui est mutinée contre vous, *sans raison*. Mon Dieu, madame, ne vous est-il rien arrivé en venant? je crains bien qu'il ne vous arrive quelque chose en retournant; je veux vous donner mes gens, mon carrosse, etc. » Et ainsi madame Law fut turlupinée qu'il n'y manqua rien, et c'est bien la moindre chose qu'elle mérite.

— Il n'y a plus ni parole, ni honneur, ni bonne foi. Le duc de la Force, président du Conseil des finances, avait fait une obligation à son frère, le marquis de Caumont, de 1,600,000 l., payable dans vingt ans. Il a dit qu'un débiteur pouvait toujours se libérer; il a fait offrir à son propre frère ces 1,600,000 fr. en billets; il a fallu s'accommoder avec lui et lui faire une remise de 700,000 livres pour sauver le reste, qui sera payable dans les délais portés par une transaction dont j'ai été l'arbitre. Le frère est armé contre le frère, le père contre le fils, et les hommes ne se connaissent plus.

Le même duc de la Force, qui a gagné plus de 40 millions et qui n'a point d'enfants, a fait une pareille infidélité à madame de Locmaria, à qui il devait 400,000 francs payables dans un temps. Il l'a payée en billets avant l'échéance. La dame, qui a de l'esprit, forcée de recevoir, vit, en signant la quittance, qu'on avait donné des qualités de *très haut et très puissant seigneur, monseigneur,* au duc de la Force. Elle raya toutes ces qualités de sa propre main; dont le duc s'étant fâché et ayant dit que c'étaient ses qualités et celles

de l'obligation, madame de Locmaria répondit : « Alors je vous regardais comme un homme de qualité et de bonne foi et je vous les ai passées ; à présent je vous regarde autrement et je vous ai réduit à *votre valeur intrinsèque*. » Elle se servit de ce terme du temps, dont le duc s'était servi plusieurs fois, en lui voulant faire entendre qu'il avait raison. La dame est fort applaudie et le duc déshonoré, qui ne s'en soucie guère.

— La peste est plus forte que jamais à Marseille. M. de Langeron, commandant sur les galères, est entré dans la ville, avec des troupes et des galériens, et ils l'ont nettoyée en trois jours, de tous les corps morts et immondices ; mais, trois jours après, elle s'est trouvée en aussi mauvais état. Il y a eu un arrêt du conseil du 14 septembre, en 26 articles, qui est un très beau règlement sur la peste et les précautions.

L'évêque Belzunce, qui a fait merveille jusqu'à présent, voyant qu'il n'y a plus de remède, s'est enfermé avec des vivres dans sa maison qu'il a fait murer. Le peuple (qui n'a jamais guère de raison et qui en a encore moins dans cet état de douleur, car la douleur est injuste), s'est fâché contre l'évêque ; ils ont entouré sa maison de corps morts pour le faire périr ; ils en ont jeté par-dessus les murs, et c'est un siège d'un nouveau genre qu'il est obligé de soutenir. Le mal gagne la Provence et a détruit plusieurs gros villages.

OCTOBRE 1720

— Le 9 octobre un fiacre, pour se débarrasser d'un officier qui le rossait pour quelque insolence, s'avisa de crier que c'était Law. Aussitôt le peuple se jette sur lui. L'officier

eut beau crier et protester qu'il n'était point Law; on lui jette des pierres, on lui donne plusieurs coups et il s'enfuit dans l'église des Jésuites de la rue Saint-Antoine, où, trouvant la sacristie ouverte, il s'y enferme. Le peuple suit, veut enfoncer la sacristie; enfin un commissaire arrive avec des archers qui le délivre de la colère du peuple, et on le laisse aller, après avoir bien vérifié qu'il était un faux Law; mais le peuple veut avoir le véritable. Il ne sort point; il se tient toujours coi au Palais-Royal; on le guette au sortir, et on ne sait pas ce qui lui arrivera.

NOVEMBRE 1720

— Le 31 octobre, je suis parti pour Gros-Bois qui appartient à M. Bernard, maître des requêtes, où je suis demeuré jusqu'au lendemain de saint Martin.

Avant de partir, j'ai porté mes actions à la Banque. D'abord, on les donne à un commis qui les compte et les met dans un grand carton avec les autres, puis il vous donne une reconnaissance imprimée qui porte promesse d'en faire tenir compte par les teneurs du livre des comptes des actions et de les passer à votre crédit. On porte cette reconnaissance au sieur de la Nauze qui vous fait signer en haut et il la signe. De là, vous l'allez porter à un autre bureau, où vous dites votre nom de baptême, et on vous renvoie à un dernier bureau, où est le teneur de livres, qui prend et garde votre reconnaissance, qui vous inscrit sur le livre par votre nom de baptême et qui vous fait signer sur ce livre à l'endroit qui vous regarde. Vous ne remportez qu'une petite note non signée, où est votre nom, le nombre de vos actions et le feuillet de ce livre, qui est à partie double par

crédit et débit, et non pas un simple livre de dépôt. On a fort murmuré sur cette opération dont l'arrêt ne parle point; mais enfin tous les actionnaires ont passé par là; tout le monde s'y étouffe, et on ne sait pas ce qui en doit arriver.

— La misère commence à se montrer dans Paris. Il n'y a pas un sol. On ne rend pas chez les notaires les contrats de la ville, afin d'avoir occasion de ne les point payer. Les billets et les actions ne produisent rien. Les procès se prolongent, s'embrouillent et ne se jugent pas. On parle de faire d'autres billets royaux et d'acquitter le papier par un papier nouveau. C'est un abîme impénétrable et au fond duquel la France gémit inutilement.

Au milieu de cette misère, on a ouvert le bal de l'Opéra, qui se fait publiquement depuis trois ans, et où l'on donne six francs par personne. Il y a une machine singulière qui élève, du fond du parterre, un plancher égal au théâtre, et qui fait toute la salle du même niveau. C'est un frère Augustin qui est auteur de cette machine très simple. Ce plancher est soutenu par des barres de fer, qui se replient lorsqu'on veut l'abaisser. La salle est toute peinte et ornée de lustres et bougies, et le bal dure jusqu'à sept heures du matin. Il y a été beaucoup de monde la nuit de la saint Martin, et on a vendu ses billets à perte presque du tout pour aller danser, pendant qu'on meurt de faim chez soi. Voilà les Français et les Parisiens.

— On dit deux gros mots du Régent, qui n'en est pas chiche. Le Chancelier le pressant de reprendre les sceaux, il lui a dit : « *Va te faire f..... avec tes sceaux.* » C'est une manière assez nouvelle de laisser les sceaux à un Chancelier; et au Nonce, qui le pressait, de la part du Pape, sur l'affaire de la Constitution, il a dit : « *Oh! que votre Pape y*

vienne lui-même, pour voir s'il pourra mettre à la raison tous ces b..... là (en parlant du Parlement et des évêques). *Pour moi, je ne puis pas faire mieux.* »

L'amour, qui est un petit brouillon, prend aussi plaisir à mêler les cartes. Le Régent est en querelle avec madame de Parabère, sa maîtresse. Madame de Sabran veut reprendre sa place, ou faire prendre cette place à une autre personne de ses parentes, que l'on appelle la duchesse de Fallari; et c'est au milieu de la translation du Parlement, de la retraite prochaine du Chancelier, de la destitution du Cardinal et de la ruine publique que se joue cette nouvelle comédie, qui rend cette pièce tragi-comique.

Le Régent était à table avec madame de Parabère, l'archevêque de Cambrai et Law. Il s'enivra. Sur la fin du repas, on lui apporta un papier à signer; il voulut prendre la plume et ne put signer, tant il était ivre. Il la donna à madame de Parabère à qui il dit : « Signe, put..... » Elle lui dit que ce n'était pas à elle à signer cela; il la donna à l'archevêque de Cambrai à qui il dit : « Signe, maq..... »; il le refusa aussi; ensuite il la donna à Law et lui dit : « Signe donc, voleur »; il ne signa pas, non plus que les autres, et ensuite le Régent fit cette belle réflexion : « Voilà un royaume bien gouverné, par une put....., un maq...., un voleur et un ivrogne, » et signa.

— Le 20, j'ai été à la comédie, qui se jouait sur le théâtre du Palais-Royal, où Baron représentait *le Comte d'Essex*, tragédie du jeune Corneille. Il a joué ce rôle dans une perfection qui est le chef-d'œuvre de la déclamation, et j'ai admiré comment un homme de soixante-huit ans peut avoir conservé ces sons variés et naturels qu'il a dans la voix, et ce geste, toujours propre à son action, qu'il contient dans

des bornes que lui seul peut connaître. Il fait là le personnage d'un homme condamné à mort; il paraît sans chapeau, sans épée, sans canne, mais sans aucun embarras que celui qui convient à son état, et on peut dire que lui seul peut bien jouer cette pièce. Il y avait un monde prodigieux, malgré le malheur du temps : les femmes pleines de pierreries, les hommes avec des habits magnifiques et superbes. Le Régent y parut avec sa maîtresse, d'un côté; M. le duc, de l'autre, avec la sienne; et qui ne voit que cette salle de théâtre croit le royaume bien riche, mais, au sortir de là, la pauvreté est bien effective. Un officier de dragons y prit querelle avec un nommé Morant, lieutenant des Cent-Suisses; ils descendirent à la porte du Palais-Royal, se battirent, et Morant fut tué. C'est lui qui avait insulté l'autre, en s'appuyant sur son épaule, et disant qu'il ne s'en retirerait pas, parce que cela lui était commode.

DÉCEMBRE 1720.

— Il y a eu bal public au Palais-Royal, la nuit du dimanche au lundi 2 décembre. Le Régent y a paru, tenant sous le bras une nouvelle maîtresse, qui se nomme la duchesse de Fallari. Son mari est *Gorge d'Entragues,* fils de Gorge, fameux partisan, qu'on a vu porter la livrée, et qui avait épousé en secondes noces une Vallançay. Ce fils, après la mort d'une première femme, qui était mademoiselle de Nangis, et qui mourut misérablement dans sa première couche, non sans soupçon de violence, il y a six ou sept ans, passa en Italie, vit le pape, à qui il parla de la maison de Vallançay, dont était sa mère, et s'étant trouvé que le cardinal de Vallançay avait été autrefois bienfaiteur des an-

cêtres de Sa Sainteté, le pape, en reconnaissance, lui donna le titre de duc de Fallari, qui ne lui a pas plus coûté qu'une indulgence.

Le nouveau duc, revenu en France, où il avait été interdit plusieurs fois pour sa dissipation et mauvaise conduite, trouve une jeune personne en Dauphiné, chez sa mère mal à son aise, mais passant pour fille de condition. Il lui propose un mariage; elle l'épouse. Quelques jours après ses noces, il est arrêté pour dettes et friponneries, on lui veut faire son procès. Il s'échappe, passe en Espagne, où il est encore. La duchesse, désespérée, trouve une personne qui en prend pitié (madame de Vauvray), qui l'amène à Paris, la met dans un couvent où elle en prend soin, et au bout de quelque temps, la jeune duchesse d'Olonne la reconnaît pour sa parente et la met dans le monde.

Elle joue à trois ou quatre amants à la fois, ne manque pas de beauté, ni de certain esprit propre à séduire. L'intrigue de la cour s'en mêle, on veut faire tomber la Parabère, qui fait semblant de ne pas s'en soucier, et voilà la duchesse de Fallari déclarée maîtresse du Régent. Elle se dit d'Harancourt, de la grande maison de Lorraine, mais elle en est bien loin, son nom est de Raucourt. Son père, homme bien fait, venant de rien, passa à la cour de Savoie, où il fut valet de chambre de Madame Royale, et très avant dans ses bonnes grâces, à ce que dit la chronique. Il revint en Dauphiné, où il épousa mademoiselle de la Blache, fille de condition assez belle, qui fut très galante, qui est encore au monde et qui a donné à sa fille l'éducation qu'on lui voit. Le président de Tencin, de Grenoble, galant de la mère, trouvant la fille à ce bal, voulut lui serrer la main. Le Régent lui dit : « Masque, c'est trop de la fille et de la

mère, » et le président se retira, sans se le faire dire deux fois. Mais on entendit, quelque temps après, chanter dans le bal un vaudeville plaisant sur le nom de Fallari. C'est une très ancienne chanson que l'on chante en canon :

Fallarira dondène, fallarira dondé.
Trois petits couteaux dans une gaîne :
L'un est rouge et l'autre est blanc,
L'autre est emmanché d'argent, fallarira, etc.

Les trois petits couteaux sont les trois amants de la duchesse, qui sont le marquis de Tessé, Levy et Préaux. (Préaux est conseiller de la cour et fils de M. de Vauvray.) Et ainsi le Régent a appris qu'il avait des précurseurs.

— La fortune de la duchesse de Fallari a passé comme une ombre. L'étoile de madame de Parabère a été plus forte que la sienne. On a tant couru, intrigué et tourmenté le Régent, qu'il est revenu à sa première maîtresse, et dès ce soir même, 5 décembre, il a soupé avec elle et ses favoris, et a fait dire à l'autre, qui venait pour souper avec lui, et à madame de Sabran, qui l'accompagnait, qu'il était malade et s'était couché. Il ne l'a point congédiée autrement. Tant tenu, tant payé. Les amis de la duchesse disent que cette aventure n'a pas le moins du monde intéressé son honneur; mais on sait bien que penser d'une femme galante, qui a mangé plusieurs fois avec le Régent en secret, et qui a été publiquement au spectacle et au bal avec lui.

— Un gentilhomme de Bretagne, nommé Marsilly, de la maison de Roucy, officier des chevau-légers de la garde, revenant des États avec la maréchale d'Estrées, est devenu amoureux d'elle jusqu'au point qu'un jour il fit, par jalousie, du bruit dans la maison où était le maréchal, à qui on

dit qu'il était ivre. La chose s'était passée assez doucement, mais on a appris depuis que ce gentilhomme a été trouvé mort dans un puits de la ville d'Avranches, étant revenu de Bretagne par la Normandie. On ne sait s'il s'y est jeté ou si on l'y a fait jeter; quoi qu'il en soit, c'est un amant de moins à la maréchale, qui en sera bientôt consolée et qui en a bien d'autres. Le jeune et beau Chavelin, avocat général, mort en août 1715, et qui s'était fait grand-trésorier de l'ordre pour avoir le cordon bleu et lui plaire davantage, n'ayant pu accorder le travail pénible de sa charge et de ses amours, y a bientôt succombé.

— Il court un bruit que la comtesse de Saint-Maure (qui est mariée depuis peu et fille de M. de la Vieuville, maître des requêtes, intendant en Béarn) est aimée par le duc de Chartres. Le duc d'Olonne, faisant la guerre à ce prince de cet amour, lui a dit : « Pourquoi avez-vous pris cette bête à quatre pieds ? » Le mot de l'énigme est qu'elle a ses deux pieds ordinaires, un pied de nez et un pied de ce qu'on ne nomme pas. Saint-Évremont, dans des vers à madame de Mazarin, dit que, dans l'autre monde, il parlera aux ombres de sa beauté et leur dira tout ce qu'il en a vu, puis il ajoute :

> Mais si, voulant m'embarrasser,
> Elles me font une demande,
> Si Marion (Delorme) veut s'informer
> De cet endroit caché qui se dérobe au monde
> Et que je n'ose ici nommer,
> Que voulez-vous que je répohde ?

Ceux qui parlent de la comtesse de Saint-Maure en savent plus que Saint-Évremont n'en savait de madame de Mazarin.

— La duchesse de Fallari, que l'on croyait noyée, est reve-

nue sur l'eau. Elle a soupé aujourd'hui, 6 de ce mois, avec le Régent et entretient encore des espérances. C'est le petit jeu ; *je l'ai vu vif, je l'ai vu mort : je l'ai vu vif après sa mort.* Chirac, premier médecin du Régent, lui a dit que, s'étant trouvé dans une assemblée de chirurgiens, il avait appris que cette dame était gâtée, et qu'ils avaient manqué deux fois M. de Lévy, son amant, parce que sa v..... est incurable. Le Régent a répondu : « Je ne m'en soucie guère : si elle me donne des pois, je lui donnerai des fèves. » — On a su aussi que le jour qu'elle fut présentée par madame de Sabran, après quelque discours, madame de Sabran se retira pour aller tenir, disait-elle, compagnie à son prince (qui est le prince d'Isenghien). Elle écouta à la porte, et entendit de ses oreilles mille choses offensantes que disaient contre elle le Régent et la duchesse. Elle rentra et voulut faire des reproches à l'un et à l'autre. A quoi le Régent dit : « Tout ce que j'ai dit de toi est vrai, et il y en a encore cent fois davantage, que je dirai si tu veux retourner écouter à la porte. »

— On a vu des lettres de Marseille, du 27 novembre, qui disent que la peste y est déclarée plus que jamais, que 40 personnes saines ont été attaquées, en un même jour, de cette maladie, avec tous les signes de peste les plus caractérisés, et tels que l'on n'en avait point vu de pareils ; qu'elles sont mortes en deux jours ; que l'on attribue ce nouveau malheur aux jours chauds que l'on a eus depuis peu, qu'on n'a d'espérance qu'à la gelée, mais qu'on craint qu'au printemps cela ne *reverdisse* ; c'est le terme de la lettre. Brunes, fameux négociant de Marseille, écrit qu'on ne soit point étonné de ne plus recevoir de ses lettres, parce qu'il est à sa dernière feuille de papier.

— Les mouvements sont plus grands que jamais pour faire tomber Law. On ne doute pas que pour cette fois il ne succombe. La partie est très bien faite. Il a contre lui madame de Parabère, qui ne veut s'accommoder avec le Régent qu'à condition qu'il sera chassé. Le Régent en est comme un fou, et court après elle comme un enfant. D'un autre côté, le Parlement, qui est tout prêt à revenir, et dont on a besoin, demande son expulsion. M. le Duc, qui le protégeait, est obligé de céder, peut-être malgré lui. Law s'est fait une affaire avec M. de Vendôme, qui lui avait reproché le prêt des actions. Il lui a répondu que le Régent l'avait voulu. Sur quoi, M. de Vendôme en ayant parlé au Régent, il lui a dit que c'était une invention de Law, et que, pour lui, il n'y avait aucune part. Sur cette réponse, M. de Vendôme a dit à Law qu'il était un malheureux, qu'il l'avait trompé; il lui a voulu passer son épée au travers du corps, et l'est venu dire au Régent, qui lui a dit qu'il *aurait bien fait*. Le voilà mal avec les princes, avec les femmes et avec tout le peuple. On ne le croit pourtant pas si mal avec le Régent lui-même, qui en a tiré tout l'argent, qu'il garde et qu'il ne veut point lâcher. On recommence à parler de la souveraineté de Flandre, qu'il veut acheter de l'Empereur, pour se faire une retraite honorable.

— Le bruit se répand ce soir que Law est renvoyé, qu'il y a un contrôleur général nommé et des intendants des finances, et que toute l'administration va changer. Dieu veuille que cela soit pour notre bien.

— Le duc de Richelieu a été reçu à l'Académie française à la place de M. Dangeau, et M. l'abbé Roquette à la place de l'abbé Renaudot. Le Duc a fait un très beau discours, où il a fort loué le maréchal de Villars, qui est de l'Aca-

démie, et, en parlant du Roi, il a bien parlé du maréchal de Villeroy, son gouverneur. L'abbé Gédouyn, directeur, lui a répondu, et en louant l'abbé Renaudot, homme d'un esprit solide, il s'est jeté sur ces gens subtils dont les pensées échappent à l'esprit et sur ces poètes dont les vers sont beaux quand ils sont récités, et sur le papier ne se soutiennent plus ; voulant par là désigner M. de Fontenelle et M. de la Motte. Lequel M. de la Motte a lu une ode sur la mort de madame Dacier, où il parle encore contre Homère. C'est sa marotte.

— On a joué pour la première fois l'opéra de *Thésée*, qui a été remis au théâtre, et où il s'est trouvé beaucoup de monde. Paris a été étonné d'y voir Law, avec sa femme et ses enfants, et l'impudence anglaise a joué son jeu. Il a un fils et une fille, assez bien faits tous deux, et impudents comme leur père. Sa disgrâce est une chose fort équivoque. Le duc de la Force, qui a toute honte bue, était avec eux.

— Law a pris son parti de sortir de Paris le 13 sur les trois heures et n'a pas voulu attendre qu'on l'en ait mis dehors. Il s'est retiré à Guermande, à cinq ou six lieux de Paris, avec son fils et le mylord Mar. Sa femme et sa fille doivent partir demain. C'est comme si la peste avait cessé dans Paris, mais les restes en dureront encore longtemps. On dit qu'il ne doit rester que trois jours à Guermande, et que de là il doit aller à Effiat avec escorte.

J'ai appris que ce matin il a eu une dernière audience du Régent, à qui il avait écrit la veille une lettre de six pages. M. de la Houssaye s'y est trouvé, et a répondu vivement à toutes ses méchantes raisons. Le fier Écossais est sorti imprudemment, et a dit qu'on n'avait point voulu suivre son Système, et qu'il avait donné de bons avis dont

on ne s'était pas servi, et que l'on s'en trouverait mal, et M. le Régent tout le premier. Il a dit cela quand il a été dehors.

— On a su qu'il y a eu un passeport expédié pour permettre à Law de sortir hors du royaume. Cela fait tenir bien des discours. On dit qu'il va suivre l'argent qu'il a emporté. Il doit la plupart des terres qu'il a achetées. Il est venu à Paris aujourd'hui, où il a passé trois heures avec les principaux commis de la Banque, puis il est parti avec des gens de la livrée de M. le Duc. Dieu le conduise et ne le ramène pas! Sa femme et sa fille sont restées à Paris.

— La duchesse de Fallari continue toujours d'aller au Palais-Royal. Elle soutient son poste par son esprit. Le Régent lui dit qu'elle n'est pas belle et qu'il ne l'aime pas, et elle répond qu'elle est bien sûre qu'il l'aimera un jour; sur quoi elle reste et elle l'amuse.

— Law, avant de partir, a adressé un Mémoire à l'abbesse de Chelles, fille du Régent, qui est à Paris, au Val-de-Grâce. Il le finit par dire que si on n'exécute pas son Système jusqu'à la fin, la France est ruinée; mais elle se trouve ruinée dès à présent et il n'y a donc plus rien à faire. Le malheureux qu'il est eût bien mieux fait de demeurer joueur, et d'aller piller les banques de jeu des Génois et des Vénitiens, comme il faisait autrefois, que de s'attacher à détruire un si beau royaume. Il n'y a pas dix ans qu'on l'a vu tenir un jeu à l'*Hôtel de Transylvanie*, où, par la connaissance de ses calculs, il gagnait beaucoup. Il s'est insinué peu à peu chez le Régent, qui aime les choses singulières; il en a fait son ministre et son confident, et il a été le fléau de la France. En Angleterre, il a eu une affaire

pour laquelle il aurait été pendu, s'il ne s'était échappé de sa prison. Sa femme n'était point sa femme ; elle avait un mari qui n'est mort que depuis un an et demi, et les deux enfants qu'il a d'elle sont venus pendant cette parenthèse qu'elle a faite à son mariage. L'origine de cet homme, qui faisait le seigneur, est très basse. Il est fils d'un orfèvre d'une ville d'Écosse, moqué de généalogistes qui l'ont monté bien haut.

— Le bruit s'est répandu depuis que le prince de Horne, gouverneur du Haynaut, frère du comte de Horne, supplicié et roué à Paris depuis peu, avait fait assassiner Law, à son passage sur ses terres ; mais cela ne s'est pas trouvé vrai, et l'on a su, au contraire, qu'il courait la poste à plusieurs chevaux du côté de Bruxelles, et qu'il avait passé à Valenciennes, où le lieutenant du Roi et l'intendant, qui est fils de M. d'Argenson, l'ont arrêté pendant quinze heures, sous prétexte de visiter ses passeports et de lui faire honnêteté. Il avait deux passeports, l'un du Roi, l'autre du Régent. Ces MM. de Flandre espéraient qu'il y aurait quelque contre-ordre, qui n'est point venu, ce qui a fait qu'il est parti le lendemain, à porte ouvrante, et continue sa route vers Bruxelles.

— La femme de Law et sa fille sont à Paris dans leur maison. Elles vendent leurs meubles inutiles. Les ouvriers, comme les selliers et autres, ont repris leurs carrosses en nature. C'est une petite consolation pour Paris, que de voir tout ce remue-ménage, pendant que cette disgrâce devrait produire des punitions exemplaires.

— Le 30, on a joué le ballet du Roi, avec la comédie *Folies de Cardenio*, dans la salle des machines au Louvre. La pièce a paru longue et ennuyeuse, les paroles mauvaises,

la musique médiocre. Toute la cour y était, et la salle brillait plus de pierreries que de bougies. Les lustres ont paru trop petits pour la salle, qui est grande, magnifique, et où on a entendu peu les acteurs. Le Roi y a dansé deux fois très bien, et plusieurs seigneurs avec lui. Baron faisait le rôle de *Cardenio*.

NOMS DES SEIGNEURS

MM. Le duc de Chartres.
Le maréchal de Villeroy.
De Coigny.
De Mirepoix.
De Cossé.
De Bezon.
De Croissy.
De Revel.
De Langeron.
De Tonnerre.
Le duc de la Trémouille.
Duc de Boufflers.
De Crussol.
De Ligny.
MM. De Brancas.
De Maulevrier.
De Gondrin.
De Saint-Florentin.
Rupelmonde.
De la Suze.
De Villars.
De Lorge.
Le prince de Turenne.
De Chambonas.
Duc de Montmorency.
Marquis d'Alincourt.
Francine.

MM. de Langeron et le marquis de Villeroy ont dansé mieux que les autres. Les officiers des gardes du corps placèrent, parce que le ballet était hors de l'appartement, sinon les premiers gentilshommes de la chambre auraient placé, parce que toutes les fêtes appartiennent à leurs charges.

On a imprimé les paroles du *Prologue et Entrée*, qui ont paru mauvaises, sur le papier comme en chant.

— On a su de Marseille que la peste n'y est plus; que les médecins en sortent et font leur quarantaine, et qu'un grand embarras est venu dans la ville, par 7 ou 800 enfants,

qui sont si jeunes, qu'ils n'ont pu dire leur père ni leur mère. La ville les a adoptés et déclarés enfants de la commune de Marseille, qui s'est chargée de leur nourriture et éducation. Le roi a confirmé cette délibération, et a accordé à la ville, par des lettres-patentes, toutes les déshérences qui se trouveront par la mort des pestiférés. Il est mort 80,000 hommes. La peste est toujours à Arles et à Salon, patrie de Nostradamus. M. Chicoineau, médecin de Montpellier, qui a été longtemps à Marseille, y communiait tous les matins, et cela a tellement édifié M. de Verny son confrère, médecin protestant, qu'il a fait abjuration publique, et a communié de même jusqu'aujourd'hui qu'ils sont sortis.

JANVIER 1721

— Le 9, on a joué devant le Roi la pièce de *Dom Japhet*, de Scarron, qui est fort plaisante, et qui l'a fait rire. Il y avait eu sur cela une querelle que le Roi a décidée comme un nouveau Salomon. Le duc d'Aumont, premier gentilhomme de la chambre, qui avait ordonné le ballet de *Cardenio*, prétendait que si on continuait de le jouer, il devait aussi continuer d'en ordonner, nonobstant l'année finie. Le duc de Mortemart, qui est entré en 1721, disait au contraire qu'il était du devoir de sa charge d'avoir ce soin et qu'on ne pouvait usurper sur son temps. Il y a eu sur cela de grosses paroles entre eux. Le Régent leur a dit qu'ils s'accommodassent et qu'il avait bien d'autres affaires à régler que leur ballet. Ils ont été au Roi, qui a dit que pour les mettre d'accord, il ne voulait plus qu'on jouât *Cardenio*, qui l'avait trop ennuyé, et qu'il voulait qu'on

jouât *Dom Japhet*, qui le fait rire. Ainsi la dispute, qui n'était pas trop sage, a été justement décidée par un enfant.

— Il y a de nouveaux changements dans les maîtresses. La duchesse de Fallari est tout à fait renvoyée; madame de Parabère ne veut plus avoir affaire au Régent, depuis qu'il voit des filles d'Opéra, que l'on croit gâtées, et il a été prêt à la battre, après un souper, parce qu'elle n'a pas voulu faire sa volonté. Il lui a écrit une lettre menaçante; elle lui a répondu fortement. Il cherche à placer son amour ailleurs, et il y a des dames de qualité assez indignes pour briguer cette place et se porter pour héritières des chassées. On les nommera bientôt.

— La jeune duchesse de Luynes, âgée de vingt-quatre ans, belle, bien faite, vertueuse, aimée partout pour son esprit et son mérite, est morte le 10, en trente heures de temps, d'une colique d'estomac; elle a été saignée deux fois en quatre heures. On l'a laissée reposer, elle s'est endormie; en se réveillant, elle a fait un cri horrible; sa tête était attaquée, elle n'a plus eu de connaissance jusqu'à sa mort. Elle est fille du prince de Neufchâtel, autrement le chevalier de Soissons, héritière de madame la duchesse de Nemours, dont elle avait de grands biens, et elle laisse un fils et deux filles. On croit que, comme elle aimait fort à monter à cheval, elle se sera blessée sans le dire.

Le même jour, on a publié la liste des évêchés, abbayes et pensions sur les bénéfices donnés par le roi. Il y a longtemps qu'on n'a vu une si grande nomination.

— On a su que le Régent est allé chez M^me^ de Parabère, dans le carrosse du marquis de Biron, avec un seul laquais, qu'il est entré par surprise dans sa maison; qu'il l'a trouvée

avec quatre jeunes gens, et entre autres le chevalier de Beringhem dont il est jaloux; qu'il a battu sa maîtresse et l'a jetée par terre, qu'elle s'est relevée et lui a chanté pouille, et qu'il est revenu au Palais-Royal, où il a voulu engager Nocé à le raccommoder; mais il n'a pas voulu s'en charger. Il l'aime à la rage.

—Le raccommodement est fait du Régent et de Mme de Parabère. Il se porte mieux. Cet amour est nécessaire à sa santé et à son repos, et même aux affaires, qui en vont mieux quand il n'est pas brouillé. On lui a présenté Mme de Prammon, qui est Chabanes en son nom, sœur des marquis et chevalier de Chabanes, capitaine aux gardes, et femme d'un gentilhomme du Lyonnais, qui est riche, et qui est depuis un an mal avec elle. Elle est venue à Paris et aurait bien voulu desservir ce bénéfice, mais quoiqu'elle soit belle, elle n'a pas plu au Régent qui l'a, une seule fois, menée dans sa petite loge à l'Opéra; et elle a toute la honte sans en avoir le plaisir. Maynon, conseiller au Parlement, fils de Maynon, fermier général, lui avait fait une promesse de mariage pendant qu'elle était fille. Il ne la voulut pas tenir; cela fit un procès, et par arrêt, rendu en 1712, il fut condamné en 60,000 livres de dommages et intérêts, qui ont servi à la marier, car elle est de grande maison, mais elle n'est pas riche.

—Il y a bien des mécontents sur les bénéfices. On a fait une nouvelle histoire de l'abbé de Broglie. Il avait loué au Régent un vin qu'il avait bu, le Régent en voulut boire. Il lui en envoya 300 bouteilles, que le Régent prit, mais il dit à l'abbé qu'il les voulait payer. L'abbé lui envoya un mémoire par articles : le vin, les bouteilles, les bouchons, la cire d'Espagne, les paniers, le port, et à la fin il mit : *Total :*

L'abbaye du Mont Saint-Michel ; et c'est l'abbaye qu'il a eue. Les mécontents disent que les bénéfices n'appartiennent qu'aux diseurs de bons mots et aux faiseurs de bons tours.

FÉVRIER 1721

— Le duc de Fallari, ayant appris la faveur de sa femme auprès du Régent, est revenu en France, s'est mis à jouer à Bordeaux, à emprunter et même, dit-on, à voler ceux qui lui gagnaient son argent. Il venait à Paris avec le comte et la comtesse de Valançay (mademoiselle Amelot de Chaillou) pour jouir de sa nouvelle fortune, quand il a été arrêté à Chartres par ordre du Roi. L'hôtellerie a été investie : on l'a enlevé et conduit à la Bastille, d'où on le doit transférer, pour le reste de ses jours, dans une autre prison. On ne doute pas que sa famille n'ait fait faire le coup : elle craignait les folies de cet homme-là, qui en a fait toute sa vie, et qui en aurait peut-être fait d'autres plus importantes. La bonne fortune de sa femme, qui n'a guère duré, lui avait du moins servi à la délivrer d'un tel mari, et ce n'est pas peu. Il a pour frère M. Gorge de Reyre, conseiller au Parlement, qui est un très honnête homme, et pour sœur madame d'Ancenis, belle-fille du duc de Charost, aussi sage que son frère l'est peu.

— Le Roi a eu un mal fort plaisant et qu'il n'avait point encore senti : il s'est trouvé homme. Il a cru être bien malade et en a fait confidence à un de ses valets de chambre, qui lui a dit que cette maladie-là était un signe de santé. Il en a voulu parler à Maréchal, son premier chirurgien, qui lui a répondu que ce mal-là n'affligerait personne, et qu'à son âge il ne s'en plaindrait pas. On appelle cela

en plaisantant le *mal du Roi*, comme on disait de la fistule du feu Roi, qui ne s'appelle point autrement et à la Cour et à la ville que le *mal du Roi*, encore aujourd'hui.

— Les Jésuites de Caen ayant joué une pièce de théâtre où ils ont représenté les docteurs de l'Université, sous diverses formes, jusqu'à leur mettre des mitres de travers et à dire qu'ils feraient des docteurs aussi bien que d'autres et à demander un cierge pour l'excommunication, l'Université a donné un décret, du 16 janvier 1721, par lequel elle a déclaré les Jésuites déchus et privés du privilège d'agrégation à l'Université de Caen, séparés et étrangers pour toujours du corps de ladite Université, eux, leurs collège et écoliers, et tous ceux qui, dans la suite, pourront y professer et étudier. Défenses de recevoir aux degrés ceux qui étudieront dans le collège, et privés les Jésuites de tous les droits d'agrégation accordés par l'acte du 25 octobre 1608, et défenses de se dire : *Celeberrimæ Academiæ Cademensis*, L'insulte était grave, publique, et mérite bien cette exclusion.

MARS 1721

— Mehemet-Effendi, ambassadeur du Grand-Seigneur, est arrivé à Paris avec une grosse suite. Il vient complimenter le Roi sur son avènement à la couronne. Il est fils d'un renégat français, est homme poli et savant, et a été employé comme plénipotentiaire dans le traité de Carlowitz. Tout Paris le va voir dans une maison du faubourg Saint-Antoine, où il est en attendant son entrée. On conte une histoire d'une galanterie qu'il a eue en chemin, qu'il a partagée avec son fils, son interprète et son maître d'hôtel, et où on

a nombré follement jusqu'à quatre-vingt-sept retours de leur passion amoureuse en quatre jours. La Fontaine dit :

Tout homme est Gascon sur ce point.

On fait dire aux coquettes :

Je voudrais bien avoir ce qui s'en manque.

Le 16, l'ambassadeur Turc a fait son entrée à cheval avec sa suite, tous montés sur les chevaux du Roi. Il a paru beau et de bonne grâce. Il avait d'un côté le maréchal d'Estrées et de l'autre Raymond, introducteur des ambassadeurs. Il était accompagné, de la part du Roi, du régiment de dragons d'Orléans, dont M. de Traisnel, gendre de M. Le Blanc, est colonel ; du régiment de cavalerie de *la cornette blanche*, en quatre bataillons, à la tête duquel était M. Bioule, lieutenant-colonel, et des grenadiers à cheval, qui est la plus belle troupe du monde. Le Roi était chez madame la maréchale de Boufflers, à la place Royale, pour voir passer cette entrée, où tout Paris a accouru.

MAI 1721

Le 8 est mort M. d'Argenson. Quand on l'a voulu enterrer à Saint-Nicolas, sa paroisse, les harangères ont voulu avoir son corps, et ont dit mille injures contre lui ; on a apaisé avec beaucoup de peine cette populace furieuse, qui n'avait jamais osé le regarder en face pendant sa vie, et qui voulait arracher la barbe au Lion mort. Je ne sais qui aura son âme ; il doit y avoir un beau débat en l'autre monde comme en celui-ci à qui l'emportera. Il laisse trois enfants, l'un conseiller d'État et intendant de Maubeuge ; l'autre

intendant en Touraine et qui a été pendant quelques jours lieutenant de police. Et le troisième est une fille mariée à M. Legendre de Collandre, maréchal de camp, fils du célèbre Legendre de Rouen, l'un des plus grands négociants du monde, et dont tous les enfants, braves et fort estimés, sont entrés au service et y ont acquis grande réputation.

— Le 10, le ballet du Roi a été joué au Louvre pour l'ambassadeur turc. Il est arrivé un triste accident. Le chevalier de Fénelon, enseigne de grenadiers du régiment des Gardes, âgé de vingt-deux ans, voulant passer d'une loge à l'autre et abréger son chemin, le pied lui a manqué, et il est tombé sur des piquants de fer qui lui ont percé la veine cave. On l'on a arraché avec grand peine. Il a perdu tout son sang, et est mort, deux heures après, chez Bellomère, chirurgien. Le Roi n'y était pas encore quand cela est arivé, mais le sang était répandu dans la salle, et on n'a pas laissé de danser et de jouer le ballet, suivant la cruelle coutume des rois de ne pas faire grand cas des autres hommes, et de finir toujours ce qu'ils ont entrepris. C'est apprendre de bonne heure l'inhumanité au jeune Roi. Le Turc dira dans son pays que nous sommes plus barbares qu'eux.

— On a appris que le 26 avril, le P. Massillon, évêque de Clermont, ayant été donner la confirmation à Riom, qui est de son diocèse, il voulut visiter et faire ouvrir la châsse de saint Amable. Le peuple crut qu'il voulut emporter leur saint, à qui ils ont grande foi, et qui guérit de la morsure des serpents. Ils s'assemblèrent dans l'église; ils étaient prêts de l'assommer, s'il n'avait fui dans la sacristie, d'où on eut grand peine de le tirer, et il disait bien en lui-même en sortant, qu'il croirait de saint Amable tout ce qu'on

voudrait, même la fable de ses gants et de son chapeau, que le soleil lui porta dans un pèlerinage qu'il fit à Rome à pied, et qui est peinte dans tous les tableaux du pays. Il y a des superstitions respectables.

JUIN 1721

— Le chevalier de Breteuil s'est battu dans la rue de Richelieu contre le chevalier de Gravelle, officier aux Gardes, qui a tué Breteuil d'un coup dans la gorge qui a passé jusqu'au cœur. Ils avaient eu, il y a trois ou quatre mois, un démêlé. Breteuil, mauvais plaisant, lui avait dit que s'il allait chez lui, il casserait ses glaces comme celle d'un agioteur, et poussa très loin cette plaisanterie. Gravelle alla chez Breteuil le lendemain pour lui demander satisfaction; il ne lui en voulut pas faire ni se battre. Sur quoi Gravelle lui donna quelques coups de canne dans son lit, dont Gravelle se vanta à qui voulut l'entendre. Depuis ce temps, le chevalier de Breteuil n'était souffert de personne; il avait été obligé de se défaire de sa compagnie aux Gardes; sa famille lui avait fait faire ses vœux dans l'ordre de Malte, et enfin, plus par désespoir que par courage, il s'est battu, a attaqué Gravelle, qui passait dans un fiacre, qui est descendu de sang-froid, et qui, d'un coup d'épée, a envoyé Breteuil au pays d'où personne ne revient. Avant de mourir, il était plus d'à demi-mort; il ne savait ce qu'il faisait, et est mort déshonoré à la grande honte des Breteuil. La maison qu'il occupait s'est trouvée vide. Le curé de Saint-Sauveur l'a enterré, à la prière de l'abbé de Breteuil, son frère, maître de la chapelle du Roi, qui ne devrait pas occuper une place que l'on a vue remplir par un archevêque de Reims, duc

et pair de France, et par un cardinal de Polignac. Le Parlement veut informer comme de duel, et les Breteuil ne seraient pas fâchés d'avoir un duelliste dans leur famille.

— Le Régent a congédié Madame de Parabère, et lui a conté tout doucement le mot de Mahomet II, qui dit à sa maîtresse : « Voilà une belle tête, je la ferai couper quand je voudrai. » Ce trait historique ne plut point à la dame, qui est partie pour Beauran, et qui, de là, doit aller dans une terre plus éloignée. On parle beaucoup de Madame d'Averne, femme d'un officier aux Gardes, qui est très belle et que le Régent voudrait avoir. Les articles sont proposés, mais non encore acceptés. Cent mille écus pour elle, une compagnie pour son mari. Tout cela ne la gagne point, et elle s'en va à Averne pour l'été. A ce qu'elle dit, c'est un rocher; mais La Fontaine dit :

Rocher fût-il, rochers aussi se prennent.

Ainsi le Régent demeure veuf de maîtresse. On dit qu'il a découvert que Madame de Parabère entretenait toujours correspondance avec le chevalier de Beringhem, par le moyen de M. de Breteuil, intendant de Limoges, qui lui envoyait les lettres du ch evalier dans ses paquets. On trouve ces Breteuil partout; mais ils ne se mêlent pas de bonnes affaires.

Le Régent poursuit sa proie, et l'aura. Il a été chez Ariague, son trésorier, où il a trouvé Madame d'Averne et son mari et d'autres dames qui étaient prêtes à souper. Il leur a fait compliment, a dit qu'il voulait rester avec eux, et faire apporter son souper, ce qu'il a fait, et on s'y est fort réjoui.

Et Bacchus et Cérès de qui la compagnie
Met Vénus en train bien souvent,
Furent de la cérémonie.

Le lendemain 10, la corbeille a été envoyée, comme pour une noce. Il y avait des pierreries et de l'argent, et cela a achevé la capitulation. On appliqué à cette aventure l'hémistiche de Virgile :

.... *Facilis descensus Averni,*

Et le rameau d'or que la sibylle montra à Énée, sans lequel on n'y pouvait entrer :

Hoc tibi pulchra suum ferri Proserpina munus
Instituit... ....
Carpe manu namque ipse volens facilis que sequetur.

Le soir, les deux amants se sont trouvés à la Roquette, dans la maison de Dunoyer, qui était autrefois dans les vivres, et on y a passé une partie de la nuit, et, le lendemain, le Régent dit à ses amis : « *Je suis arrivé.* » La dame s'appelle de Brégy, en son nom, est fille de condition, jeune, belle et bien faite. Son mari s'appelle Ferrand d'Averne, et est lieutenant aux Gardes. Il a l'incommodité de tomber du haut mal; cocu de plus, non pas d'aujourd'hui, car la dame était maîtresse du marquis d'Alincourt, qui est au désespoir de cette quitterie, et qu'on a entendu dire aux Tuileries, au comte de Brégy, son frère : « *La c... m'avait promis de n'en jamais rien faire, et qu'elle aimerait mieux coucher avec un Savoyard qu'avec lui,* » en parlant du Régent. Le maréchal de Villeroy en a fait ses compliments au prince, et a dit que cela allait renvoyer le marquis d'Alincourt (son petit-fils) à sa femme Mademoiselle de Boufflers, qu'il a épousée depuis peu, et raccommoder un ménage en en brouillant un autre. Voilà comme la Cour se joue de la débauche. Le mari est très content et a eu aussi sa corbeille. La famille de la dame est très fâchée,

mais c'est une affaire faite. Il faut en revenir à ce que disait le duc de la Feuillade : « *Il n'y a si bonne famille où il n'y ait des p... et des pendus.* »

— Le 14 juin, le Régent est allé à Saint-Cloud l'après-dînée avec sa nouvelle maîtresse. Elle a paru publiquement dans les jardins avec lui, dans une chaise découverte, et la dame s'est bientôt défaite de toute honte. Madame, qui est à Saint-Cloud, n'a pas ignoré cette promenade, quoiqu'on l'ait évitée. Les princes ne peuvent pas avoir de plaisirs secrets, et c'est un des malheurs de leur condition. On a dit que, de même que le Parlement n'a pas voulu rentrer dans Paris qu'après que Law en serait dehors, ainsi madame d'Averne n'a voulu se livrer qu'après que madame de Parabère serait chassée. Ainsi elle a le triomphe entier.

— Le mardi 16 juin, à l'Opéra, elle a paru dans la loge du Régent, très parée, à la face de tout Paris ; elle avait pour compagnie madame Dodun, qui est très jolie, femme d'un des principaux officiers du Régent, et qui sera sa complaisante. Elle a aussi des amants, et cela fera la partie carrée.

JUILLET 1721.

— Le Régent triomphe avec sa nouvelle maîtresse, madame d'Averne. Les dames de la Cour le flattent dans ses plaisirs. La maréchale d'Estrées lui a donné une fête magnifique avec sa dame, et le Régent doit la lui rendre. On remarqua qu'à cette fête il but à la santé de madame de Parabère. Les poètes se sont exercés à faire une parodie de trois scènes, l'une entre le mari et la femme, où le mari excite la femme à se rendre. Il commence par ces vers :

J'ai reçu tout l'argent et vous êtes livrée.

La deuxième est de la femme toute seule, qui dit qu'elle ne résiste qu'à cause de son galant, M. d'Alincourt, qu'elle a peine à quitter. La troisième est entre M. d'Alincourt et elle. Là ils se font des reproches; elle dit que le Régent est de son goût; le marquis lui répond qu'il lui a connu un appétit plus grand, et enfin, il finit par la mépriser et par dire qu'il la verra bientôt chanter sur le Pont Neuf.

— On a parlé d'une aventure de nuit, arrivée aux Tuileries, où le Régent se promenait avec ces dames. Il fut insulté par trois hommes, qui le traitèrent mal et sa maîtresse aussi. M. de Biron voulut aller après, ils lui dirent qu'il faisait un vilain métier; qu'ils ne lui conseillaient pas de les suivre et qu'il n'irait point jusqu'à la porte. Il s'en retourna paisiblement, et, depuis ce temps-là, la porte des Tuileries a été fermée à dix heures.

— M. de Souvré se promenait avec ses deux fils à la campagne, il dit à l'aîné : « Rebenac, j'avais passé deux fois cette rivière-là à neuf ans. » Le bailli du lieu, qui était avec eux, dit qu'elle était dangereuse et pleine de fosses. Le père dit : « N'ayez pas peur, il n'ira pas, il craint trop pour sa vie. » Quelque temps après, le père étant parti, M. de Rebenac se déshabille et se jette à l'eau. Il n'avait pas fait dix pas qu'il tombe dans une fosse, et on ne l'a pas revu depuis. Son frère aîné étant mort l'an passé de la petite vérole, celui-ci noyé a vingt ans. Reste un troisième, qui est le chevalier de Souvré, qui se trouve fils unique.

— Ce soir, 25 juillet, est arrivée la nouvelle de Rome que le Pape avait donné le chapeau de cardinal à Monseigneur l'archevêque de Cambray, autrement l'abbé Dubois. On croyait ce chapeau perdu, mais le voilà retrouvé.

— Le lendemain 26, le Régent a présenté au Roi le nouveau cardinal Dubois, et lui a dit qu'il n'y avait point d'homme dans son royaume qui eût rendu de plus grands services que lui à l'Église et à l'État. Cela se peut justifier par la part qu'il a eue aux traités d'alliance avec les couronnes étrangères, et à l'accommodement de la Constitution. De savoir si l'Église et l'État en sont mieux, c'est une autre question.

— Le Régent a donné une fête magnifique à la maréchale d'Estrées, dans une maison à Saint-Cloud, qui était autrefois à l'électeur de Bavière. Madame d'Averne y était brillante, avec Madame du Deffand et une autre dame. Plusieurs autres dames se sont excusées d'y venir, et n'ont point voulu prendre part à cette joie. Il y avait beaucoup d'hommes de la cour du Régent. La fête a duré une partie de la nuit. Les jardins de Saint-Cloud étaient illuminés de plus de 20,000 lumières, qui faisaient avec les cascades et les jets d'eau un effet surprenant. Tous les carrosses de Paris étaient dans le bois de Boulogne, à Passy et à Auteuil, et on voyait de toutes parts les délices de Caprée. Il a paru des vers que l'on a mis dans la bouche de Madame d'Averne, en donnant un ceinturon à son amant.

Pour la mère des Amours
Les Grâces autrefois firent une ceinture.
Un certain charme était caché dans sa tissure,
Avec ce talisman la déesse était sûre
De se faire aimer toujours.
Ah! pourquoi n'est-il plus de semblable parure?
De la même manufacture
Sortit une ceinture
Pour l'amant de Vénus.
Mars en sentit d'abord mille effets inconnus,
Vénus qui fit le don ne se vit pas trompée :

Aussi depuis ce temps le sexe est pour l'épée;
Les Grâces qui pour vous travaillent de leur mieux
Ont fait un ceinturon sur le même modèle.
Que ne puis-je obtenir des dieux
La ceinture qui rend si belle
Pour l'être toujours à vos yeux!

AOUT 1721.

— Le Régent dont la nouvelle maîtresse triomphe toujours, a donné à son mari le gouvernement de Navarreins en Béarn, que M. de Louville a vendu 80,000 livres qui n'ont guère coûté à payer. On lui a donné le cordon rouge. Le Régent demandant à celui qui lui avait porté tous ces présents, s'il était bien content : « Content, Monseigneur, les cornes lui en sont venues à la tête, » répondit le Mercure, et cette réponse était bien de lui.

SEPTEMBRE 1721.

— L'abbé de Prunelay, diacre et chanoine de Chartres, a enlevé d'un couvent de cette ville de Chartres, Mademoiselle de l'Aigle, qui est belle comme le jour. On n'a pu découvrir leur marche. Ils sont passés en Angleterre, et on a appris qu'ils ont changé de religion et se sont mariés publiquement dans une église de Londres. Ces Prunelay sont d'une très bonne noblesse du pays chartrain. La demoiselle vérifie le proverbe qui dit : « Les grandes beautés sont rarement heureuses. » Madame de l'Aigle est dame d'honneur de Madame la Duchesse; voilà une équipée bien fâcheuse pour cette famille. L'abbé protestant va devenir maître d'école ou quelque chose de pis. (Il est depuis revenu

en France avec sa femme, et ils vivent très mal à leur aise. Ils donnent à jouer au Luxembourg.)

DÉCEMBRE 1721.

— Grande tracasserie dans les femmes du Palais-Royal, Madame de Brossay dit en soupant avec le Régent, et étant en joie : « M. le Duc a donné la v..... à Madame de Prie, Madame de Prie l'a donnée à M. de Livry; M. de Livry l'a donnée à sa femme; sa femme l'a donnée à la Peyronie et la Peyronie les guérira tous. » M. de Fargis, qui était du souper, et qui n'aime point Madame du Brossay, à cause qu'elle a brouillé Madame du Deffant avec Madame d'Averne, a publié ce discours, dont tout le monde a été fâché, et il est disgracié du Régent. Il a fait une liste de cinquantet deux personnes qui ont eu Madame du Brossay. Le Régen l'a lue, il n'en a fait que rire, et voyant venir Nocé, il lui dit : « Voilà notre philosophe qui va faire quelque critique. » — « Cela peut être, dit-il, voyons. » — Il lit : « Il en faut mettre un cinquante-troisième qui est moi. » Quelques jours auparavant, à l'Opéra, le Régent s'arrêta à une loge où étaient Madame de Flavacourt, Madame de Sabran et Madame du Brossay, et elles lui dirent : « Monseigneur, arrêtez un peu quelque temps à votre vieux sérail. »

JANVIER 1722.

— M. le duc de Chartres est tombé malade d'une grosse fièvre : saigné plusieurs fois du bras, du pied, émétique, abcès vidé par le nez parce qu'il ne s'était jamais mouché;

mais la fièvre ne le quitte point; on dit qu'il s'est épuisé auprès de la petite Quinault, comédienne, qui est sa maîtresse, et grosse de lui de quatre ou cinq mois. Le Régent, son père, lui a dit : « Nous ne sommes pas de fer, il faut se ménager. » Cette Quinault est très jolie et bien faite. Elle a été auparavant au marquis de Nesle, et a commencé par Samuel Bernard, qui l'a eue le premier pour 50,000 livres, et l'a eue longtemps. Il viendra d'elle quelque prince ou au moins quelque seigneur, comme le Régent a eu l'abbé de Saint-Albin de la Florence, fille de l'Opéra, et une autre fille qu'il a eue de la Desmares, comédienne, qu'il a mariée à M. de Ségur, qui ne sont point reconnus. Le chevalier d'Orléans, qui est reconnu, est d'une meilleure mère, car il est de mademoiselle de Séry, comtesse d'Argenton, et il y en a plusieurs de madame de Parabère, qui ne sont point encore nommés. Il met en pratique ce que le poète Laîné lui dit un jour après la bataille d'Hochstoedt :

Tout un peuple alarmé n'a plus qu'une espérance,
Prince, à mille plaisirs livre tes jeunes ans;
Reçois plus que jamais la Séry, la Florence :
Dans l'état où l'Anglais vient de mettre la France,
On ne peut trop avoir de bâtards d'Orléans.

FÉVRIER 1722.

— Les Français jouent *Romulus,* qui a été très bien reçu. Cette pièce est de M. de la Motte, qui s'est avisé sur le tard d'être poète tragique. Depuis trente ans, il tâte son génie, et s'est amusé à faire des opéras, des odes, des fables, des critiques d'Homère, qui n'ont eu du succès que parmi les estimateurs du mérite médiocre. Enfin, il s'est fait poète de cothurne, et ses amis l'ont encore beaucoup élevé. J'ai

voulu voir cette pièce, les vers m'ont paru assez faciles, mais point du style dramatique. Il y a des situations très intéressantes; tout cela roule sur l'amour de Romulus pour une Sabine, fille de Tatius, et on ne s'attend point à tant d'amour dans le fondateur du peuple romain. Despréaux, dans son *Dialogue des romans,* a bien frondé tous ces héros amoureux. La conduite n'est point bonne : il y a un siège, une bataille, une conjuration et une autre bataille dans les vingt-quatre heures. Baron y déclame dans la sublime perfection, et j'ai admiré cet acteur de soixante-huit ans, qui rend tous les autres acteurs très imparfaits. La pièce paraît finie au quatrième acte, mais la déclaration fait valoir le cinquième, et on en passerait encore un sixième pour l'entendre.

—Les Marionnettes ont critiqué cette pièce et ont joué *Pierrot Romulus*. La critique est plaisante, et est de Lesage et Fuselier, qui travaillèrent autrefois pour les danseurs de corde, quand ils parlaient, ce qui a donné lieu à cette chanson :

Lesage et Fuselier, évitant du haut style
La beauté,
Pour le Polichinelle ont abandonné Gille
La rareté !
Il ne leur reste plus qu'à montrer par la ville
La curiosité.

Les comédiens ont voulu se plaindre de cette critique et faire taire Polichinelle. Baron fit un beau discours à M. de la Vrillière sur cela. Le compère ou voisin de Polichinelle, qui y était appelé, dit qu'il n'avait point l'éloquence nécessaire pour répondre à ce discours, qu'il ne dirait que deux mots : que, depuis plus de cinq cents ans, Polichinelle était

en possession de péter et de parler, et qu'il demandait d'y être conservé. Cela lui fut accordé sur-le-champ, et les comédiens s'en retournèrent avec leur courte honte. *Ridiculum acri*, etc.

AVRIL 1722.

—Nocé, favori du Régent, lui a parlé très haut sur le cardinal Dubois et lui a dit qu'il pouvait bien faire d'un cuistre un cardinal, mais non pas du cardinal Dubois un honnête homme. Il lui a fait aussi entendre que ce cardinal le trahissait, et qu'il avait des intelligences en Espagne, pour faire déclarer le second infant héritier de la couronne de France en cas de mort du Roi. Pure folie. Une autre fois, trouvant le cardinal qui travaillait avec le Régent, Nocé a dit : « Fait-il là quelque maquerellage? » sur quoi le Régent, sans se fâcher, lui a dit : « Tu n'en parles que par envie, parce que je ne me sers plus de toi. »

Le cardinal a mis de son parti *Madame* et madame la duchesse d'Orléans, qui n'aiment point le Nocé; il a fait entendre au Régent qu'il était de conséquence, pour la nation et pour le bien de l'État, que le ministre des affaires étrangères ne fût pas traité ainsi, que tous les ambassadeurs ne voudraient plus travailler avec lui et le reconnaître. Cela a paru sérieux, et le Régent a résolu d'exiler Nocé, qui, l'ayant appris, est venu trouver le Régent et lui a dit qu'il venait pour l'empêcher de faire une mauvaise action en exilant un homme qui lui était attaché depuis si longtemps. « Peux-tu croire cela, lui dit le Régent, toi qui me connais si bien? — C'est parce que je vous connais, a-t-il répondu, que je n'en doute point. » Aussi, le même jour (12 avril),

il a reçu ordre d'aller en Normandie dans ses terres, et on a aussi exilé madame du Tort, sa sœur, qui est un bel esprit du temps, fort amie de Fontenelle, grande approbatrice du nouveau langage et des sentiments métaphysiques dans le discours; et il n'y a pas grand mal que ce bel esprit soit hors Paris, car cela ne fait que gâter le goût. Pour Nocé, il disait trop hardiment la vérité (l'exil est changé et est à Tours), et le Régent en a bien souffert.

— Le poète Arouët, à présent Voltaire, a été arrêté dans sa chaise au pont de Sèvres par un officier, qui l'a bien bâtonné et l'a marqué au visage. Quelques jours auparavant, Arouët, trouvant cet officier à Versailles, avait dit assez haut pour qu'il l'entendît que c'était un malhonnête homme et un *espion*. L'officier lui dit qu'il s'en repentirait et lui a tenu parole en le payant à coups de bâton. On dit qu'Arouët, qui est hardi, aurait dit à M. le Blanc, ministre de la guerre, chez qui il avait vu cet officier à table : « Je savais bien qu'on payait les espions, mais je ne savais pas encore que leur récompense était de manger à la table du ministre. » (Il est vrai qu'il y a bien des espions partout : il m'est arrivé à moi, étant aux Tuileries sur un banc, que M. le comte de Matton, de la maison de la Rochefoucault, qui est un jeune seigneur fort aimable, m'avertit en passant de ne point parler, parce qu'il y avait à côté de moi un homme connu pour espion, ce dont je le remerciai fort. Tous les gens du banc se levèrent et laissèrent l'espion tout seul). Arouët dit que cet officier est celui qui l'a dénoncé il y a deux ou trois ans et qui l'a fait mettre à la Bastille. J'ai su que cet officier ayant dit son dessein à M. le Blanc, lequel dessein allait même jusqu'à assommer le poète, M. le Blanc lui dit : « Fais donc en sorte qu'on n'en voie rien. »

JUILLET 1722.

— On vit en débauche ouverte à Versailles; il n'y a personne à la tête qui puisse contenir les courtisans et les dames. L'exemple manque. Les princes ont des maîtresses publiques, il n'y a plus ni politesse, ni civilité, ni bienséance. Ce n'est plus la cour de ce grand Roi qui d'un regard arrêtait les plus libertins, et on y voit régner tous les vices sous un Roi mineur qui n'a point encore d'autorité. Le maréchal de Villeroy, son gouverneur, a eu la douleur d'apprendre que la duchesse de Retz, sa petite-fille, a eu des galants de tous les étages depuis qu'elle est à Versailles, et il a su par la marquise d'Alincourt, son autre petite-fille, que la première a voulu la perdre et l'engager dans des galanteries. A une dispute qu'elles eurent entre elles en sa présence, celle-ci reprocha à la duchesse qu'elle avait voulu lui faire prendre des lettres du duc de Richelieu, leur faire faire partie carrée, lui donner des amants, qu'elle n'y avait jamais consenti, mais que pour la duchesse, elle était *criminelle* (elle s'est servie de ce terme), qu'elle avait voulu séduire le Roi même, qu'elle avait porté ses mains sur lui, et dans des endroits très cachés. Sur quoi, le maréchal, entrant en fureur contre la duchesse, il l'a sur-le-champ fait sortir de la cour, et on l'a renvoyée à Paris. Cette histoire publique en a découvert encore d'autres.

La duchesse de Retz chasse de race; sa mère, la duchesse de Luxembourg, se donnait à tout le monde; sa fille veut faire de même. La marquise d'Alincourt est sage. C'était mademoiselle de Boufflers, qui a été élevée dans une école de vertu. Mais peut-on espérer qu'à la cour d'aujourd'hui cela se soutienne?

Il y a débauche aussi des jeunes seigneurs entre eux, et ils ne s'en cachent point. Le jeune duc de Boufflers, le marquis de Rambure et le marquis d'Alincourt étant allés dans un bosquet, le duc de Boufflers voulut violer Rambure et n'en put venir à bout. D'Alincourt dit qu'il voulait prendre la revanche de son beau-frère Boufflers. Rambure ne s'en défendit point et en passa doucement par là. Voilà les abominations que le voyage de Versailles a produites.

Le Roi se lève de grand matin, les princes sont chez lui devant huit heures, et le Régent lui-même ne manque pas. Il y a plus de monde à son lever qu'à celui de Louis XIV. A huit heures trois quarts on ne sait plus où aller, et l'oisiveté engendre le vice.

AOUT 1722.

— Le marquis de Saillans ayant gagé contre le marquis d'Entragues qu'il irait deux fois de Paris à Chantilly et de Chantilly à Paris en six heures, ce qui fait 36 lieues, à condition qu'il changerait d'autant de chevaux qu'il voudrait, la course s'est faite aujourd'hui matin. Saillans est parti de la porte Saint-Denis à six heures du matin, à une horloge qu'on y avait apportée de l'Observatoire. Il y était revenu avant neuf heures. Il en est reparti aussitôt et était revenu à un peu plus d'onze heures et demie. Ainsi, il a gagné de beaucoup, et la course a paru très belle, car c'est plutôt la force d'un homme que celle des chevaux, puisqu'il en a changé tant qu'il lui a plu sur la route. Le monde disait que Saillans se romprait le cou et faisait une folie; folie ou non, il a gagné le pari, qui était de 12,000 livres. Il a été chez un baigneur se nettoyer, a dîné chez M. de Montboissier et a

paru victorieux à l'Opéra, au grand déplaisir de plusieurs parieurs, qui avaient aussi gagé contre lui.

— Le samedi 22, le cardinal Dubois a été déclaré premier ministre d'État et en a fait le serment entre les mains du Roi. Le cardinal de Richelieu a été fait ainsi premier ministre par lettres du 21 novembre 1629, qui portent : « Nous vous avons choisi pour être un de nos conseillers en nos conseils et notre *principal ministre* de notre État, pour, en cette qualité, assister à tous nos conseils et garder la séance. » Ces lettres lui furent données pour lui conférer la préséance dans le conseil, et on en fait autant pour le cardinal Dubois, qui en fera aussi d'autres usages.

SEPTEMBRE 1722

— Madame de Duffand a obtenu 6,000 liv. de rentes viagères sur la Ville par ses intrigues avec madame d'Averne et les favoris du Régent. Tantôt bien tantôt mal avec eux, elle a pris un bon moment, et a attrapé ces 6,000 livres de rentes, qui valent mieux que tout le papier qui lui reste. Son mari l'a renvoyée et n'a pu souffrir davantage ses galanteries avec Fargis, autrement *Delrieux,* fils du partisan Delrieux, qui se fit appeler de *Rieu,* et qu'on disait qui avait tant volé qu'il en avait perdu une aile. — Voilà les gens qui ont la faveur de la Cour. Fargis est un des premiers courtisans du Régent et de ses débauches.

OCTOBRE 1722

—Le sacre du Roi s'est fait à Reims, le 25 d'octobre, dont il y a eu une relation très exactement écrite, en trois parties

différentes, par l'auteur de la *Gazette de France*. On ne peut rien ajouter à la netteté de cette relation et à tout le cérémonial qui y est rapporté, jusques aux moindres circonstances. On y trouve aussi la description des fêtes données au Roi, à Villers-Coterets et à Chantilly, à son retour par M. le Régent et M. le Duc. Le Roi est parti le 16 octobre de Versailles, il est arrivé à Reims le 22, a été sacré le 25, et est rentré à Versailles le 10 novembre. Il s'est acquitté de toutes ses fonctions avec une grâce merveilleuse, et en habit de novice il ressemblait à l'Amour. L'archevêque de Reims lui a fait un discours qui a été trouvé beau. L'évêque d'Angers a aussi, lui, prêché. Mais l'évêque de Soissons, qui voulut prêcher dans son église de Soissons, le jour de la Toussaint, ne fit rien qui vaille. Toute la Cour trouva le sermon bas et ridicule, et on ne reconnut point ce beau diseur, qui avait fait les *Avertissements* sur la Constitution, dont il a gagné une place à l'Académie française.

A Soissons, le Roi monta au clocher qui est très haut, on l'y voulut suivre, et il disait aux courtisans en riant : « *Gare les gras !* » On a remarqué qu'à la fête de Villers-Coterets, ayant gagné des lots à la blanque, il les enfermait dans un petit cabinet de la Chine qu'il avait gagné, et qu'il le réservait très exactement.

J'ai su que dans l'église de Reims il y avait 4 ou 500 places de reste, et que beauconp d'étrangers ne s'y sont pas trouvés, parce qu'ils craignaient de ne point être placés.

Un jeune seigneur allemand, nommé Zinzendorf, y étant venu avec d'autres seigneurs du même pays, ils trouvèrent le vin de Reims bon ; la veille du sacre, ils en burent toute la nuit, s'endormirent le matin, se réveillèrent sur le

midi, et voulurent aller au sacre qui était fait. Ce qui les fit résoudre à remonter en chaise et sans voir le sacre à retourner à Vienne, d'où ils étaient venus exprès pour le voir. Voilà une belle ambassade.

— M. de Launay, directeur de la Monnaie et des médailles, m'a envoyé à Grosbois six médailles du Sacre, de trois moules différents dont trois d'argent et trois de bronze ou cuivre. D'un côté est une représentation du sacre avec ces mots autour : *Celesti oleo unctus*, et dans l'exergue : *Remis*, 25 *octobre* 1722. Au revers est le portrait du Roi avec ces mots : *Lud. XV, Rex Christianissimus*. Pendant le sacre, on en a distribué plusieurs du plus petit moule. On ne les trouve pas bien gravées. C'est qu'on a employé un autre que le graveur de la Monnaie et des médailles.

NOVEMBRE 1722

— Le retour du sacre n'est pas favorable aux maîtresses. Le Régent, dès le même jour, a dit à madame d'Averne qu'il ne convenait pas qu'elle restât à Versailles, que cela donnerait un mauvais exemple au Roi, qu'il serait toujours de ses amis et son homme d'affaires, qu'elle pouvait venir manger avec lui à Paris et même y coucher, si elle voulait, et d'autres discours qui sentaient l'inconstance ou le dégoût.

On prétend que c'est un tour du premier ministre, qui n'a pas trouvé bon qu'elle eût des liaisons avec M. de Nocé, qui était revenu pendant le sacre, et que l'on a bientôt renvoyé à Boran. On accuse aussi la dame d'infidélité avec le duc de Richelieu, qui s'est prévalu de l'absence du maître. Quoi qu'il en soit, la voilà renvoyée, son règne n'a

duré que depuis le 12 juin 1721, qu'elle s'était livrée au Régent pour de l'argent. Son mari en reçut le poste de gouverneur de Navarrins et des cornes, et elle très peu de chose contre le déshonneur. Le Régent la faisait manger avec lui; elle n'y gagnait, disait-elle, que des indigestions, et à quelqu'un qui lui dit que cela allait faire un grand vide dans sa vie d'être ainsi quittée, elle répondit que c'était tout le contraire.

Un courtisan a dit au Régent qu'il ne devait pas jouer au trictrac, parce qu'il perd toujours par *Jean qui ne peut*. Depuis la rupture, madame d'Averne a soupé une fois avec le Régent, elle voulait se contenir, mais elle parla, comme piquée, et lui dit : « qu'il allait passer sa vie à ivrogner tous les soirs avec des p... » Il se plaignit de ces reproches, dit qu'il lui avait laissé M. d'Alincourt et M. de Richelieu, qu'il avait eu toutes sortes de facilités et qu'il ne méritait pas d'être maltraité, que le seul exemple dû au Roi le faisait changer de manière. Sur quoi le prince d'Auvergne, qui était du repas, lui chanta une chanson de Beler, qui finit par dire qu'il veut se retirer et être hypocrite; ce qui ne plut pas tout à fait au Régent. Ce repas a achevé de rompre, au lieu de renouer, et madame d'Averne, qui veut faire l'esprit fort, s'est montrée tous les jours depuis, à l'Opéra, avec le duc de Richelieu et d'autres, dont le Régent ne se soucie guère.

Comme il est capable de tout, il est retourné avec madame la duchesse d'Orléans, sa femme; il mange, paraît avec elle dans une très grande liaison, et y couche.

C'est un Protée et une divinité fabuleuse, qui prend toutes sortes de formes, aujourd'hui amant transporté, demain mari galant, et toujours bien au-dessus de tous les

courtisans qui l'entourent et qui ne le pénètrent pas. Un Italien arrivé depuis peu de Rome, qui ne le connaissait pas, dit à la première vue : « Questo principe ha la cera d'ingannar tutti questi equanti. »

— Le Roi étant venu à l'Opéra le 8 novembre à son retour, on a pris 7 livres 10 sous au parterre, et en proportion aux loges et à l'amphithéâtre, ce qui a été blâmé publiquement de tout le monde, qui dit qu'on vendait au peuple la vue de son Roi. Francine, le directeur, qui en a le profit, et qui a fait cette réforme, mériterait encore un autre *Francinade* que celle que Rousseau a faite contre lui. On joue *Persée,* et le goût est si tombé qu'on ne trouve plus les opéras de Lulli bons, et qu'on leur préfère de petits ballets, propres pour la Foire ou les danseurs de corde.

On s'est jeté aussi dans la musique italienne, et contre le goût de la nation. Et madame de Prie, qui a été en Savoie ambassadrice, et qui a beaucoup aimé cette musique, tâche d'attirer dans son parti le plus de gens qu'elle peut. Elle protège déjà les la Motte et tous les autres censeurs d'Homère; il ne lui reste plus qu'à nous dégoûter de Molière et de Lulli, et voilà la France dans un bel état, du côté des sciences et des lettres. Il ne faut qu'une femme pour tourner la tête à tout un siècle.

— Le Roi parle beaucoup depuis son sacre; il dit : *Je veux,* et dit que la volonté du Roi fait la loi. Il ne veut plus étudier, il se moque de M. Charost, son gouverneur, et de M. de Fréjus, son précepteur. Il a un jour ordonné à tout le monde de sortir; M. de Fréjus étant resté, il lui dit que l'ordre était pour lui comme pour les autres. Il monte à cheval assez souvent, il tire bien et aime beaucoup le feu, il joue dès le matin avant la messe. Il n'aime ni comédie, ni

opéra, ni musique; et voilà les poètes et les musiciens mal à leur aise.

DÉCEMBRE 1722

— Le 4, le cardinal Dubois a été reçu à l'Académie française, à la place de M. Dacier. Il a été traité de *Monseigneur,* contre l'usage d'égaliser tous les rangs entre les savants. Mais on a remarqué que monseigneur le cardinal de Rohan, ni monseigneur le cardinal de Polignac, académiciens, n'étaient cardinaux quand ils ont été reçus. Le premier ministre a bien prononcé son discours. Fontenelle lui a répondu comme directeur, et a commencé par dire « que le cardinal de Richelieu, fondateur de l'Académie française, serait bien étonné d'y voir tant de dignités, cardinaux ou évêques, ducs et pairs, premiers présidents, etc., et jusqu'à des premiers ministres. »

— Madame, mère du Régent, est très malade, et l'a toujours été depuis le sacre. On n'en espère plus rien. Les médecins empiriques viennent de tous côtés qui lui promettent beaucoup. Mais elle leur dit à tous que ce sont des charlatans et qu'elle en mourra. Elle a bien du courage et de la force d'esprit. Elle a vu sa famille de Lorraine à Reims et ne s'est pas embarrassée du voyage, disant qu'on mourait fort bien partout.

Le Régent l'a toujours aimée et respectée. Elle a dit à son fils : « Pourquoi pleurez-vous? ne faut-il pas mourir? » A une dame de sa Cour, qui lui voulait baiser la main, elle a dit : « Vous pouvez m'embrasser, je vais dans un pays où tout est égal. » M. le duc de Charost lui paraissait triste : il a dit que l'état où elle était lui donnait cette douleur. Elle

a répondu : « Vous êtes aussi affligé que si madame de Cany se mourait. » C'est qu'il aurait voulu l'épouser.

— Le 8, à trois heures du matin, Madame est morte à Saint-Cloud. Voilà un deuil pour toute l'Europe, non seulement de Cour, mais de famille. Elle est bisaïeule du Roi, du moins femme et veuve de son bisaïeul par la duchesse de Savoie, fille de Monsieur d'un premier lit dont est venue la duchesse de Bourgogne, mère du Roi. Elle est aussi sa grand' tante. L'Espagne, la Lorraine, la Savoie, l'Angleterre, par le Hanovre, l'Électeur palatin et toutes les cours d'Allemagne, tout lui tient. Le deuil sera grand et complet de six mois entiers. Elle était sur sa soixante et onzième année. Le Roi y gagne plus de 50,000 écus de pension, et il revient au Régent l'apanage de Montargis dont elle jouissait.

On perd une bonne princesse, et c'est chose rare.

On a fait cette épitaphe satirique contre Madame :

Ci-gît l'oisiveté, la mère de tout vice.

Cela tombe sur elle, qui ne faisait ni bien ni mal à personne, et sur le Régent, son fils, qui n'est pas de même.

JANVIER 1723

— On ne parle que des brutalités du premier ministre. Madame de Feuquières, autrefois mademoiselle Mignard, fille du peintre, lui demandait quelque grâce; il répondit : *Je suis accablé d'affaires, et il faut encore que des p..... viennent m'embarrasser.* Elle lui répondit : *Monseigneur, ne parlons point du passé, vous y perdriez plus que moi.* Le ministre rentra

un peu en lui-même, l'envoya prier à dîner où elle vint, et voulant excuser son humeur, il lui dit qu'il n'en faisait pas moins du bien à ceux qu'il maltraitait : — Si cela est, Monseigneur, vous m'en devez faire *beaucoup;* » et aussi l'a-t-il fait.

On s'est souvenu du distique ou épitaphe fait après la mort du cardinal Mazarin :

> Ci-gît l'Éminence deuxième,
> Dieu nous garde de la troisième!

Voilà la troisième venue, et la prédiction était bonne.

— L'abbé Dangeau est mort le 4. Il était de l'Académie française et était fort âgé. Il n'a jamais écrit rien de bon; c'était un difficultueux ridicule sur la pureté de la langue, aussi bien que le marquis de Dangeau, son père. Lainé avait fait sur eux ce quatrain :

> Je sens que je deviens puriste,
> Je plante au cordeau chaque mot,
> Je suis les Dangeaux à la piste;
> J'ai bien la mine d'être un sot.

Il a résigné son prieuré de Gournay à l'abbé Alary, qui montre l'histoire au Roi. Alary le père était un charlatan et un chercheur de pierre philosophale, qui a laissé un fils honnête homme et savant.

— Le premier ministre n'est pas toujours occupé aux affaires, il a des plaisirs secrets et nocturnes. On lui mène des Vénus à juste prix, qu'il contente le moins mal qu'il peut, et les renvoie le matin avec leurs habits dans une garde-robe, d'où elles s'écoulent. Il se relève la nuit pour travailler, puis retourne à sa maîtresse, puis revient au travail, et dort

quand il plaît au sommeil. C'est un rare prélat qui aura bien quelque jour la *Milliade*, comme le cardinal de Richelieu. Cette *Milliade* a de certains vers excellents. Le P. Lelong, dans sa *Bibliothèque*, dit bien des choses curieuses sur l'auteur, que le cardinal de Richelieu soupçonna, et qu'il ne put convaincre.

FÉVRIER 1723.

— Le service de Madame s'est fait à Saint-Denis. Les princesses, qui avaient été au bal la nuit, n'y sont venues que fort tard. La messe n'a commencé qu'à midi un quart passé. Il y est arrivé dispute sur ce que le célébrant et les évêques officiants ont prétendu que le grand-maître des cérémonies s'était absenté exprès. Le grand-maître n'a point voulu y aller et a disparu en un instant. Les évêques n'ont eu que le maître des cérémonies de l'abbaye, et ils en ont été si fâchés qu'ils n'ont point voulu dîner à la table qui leur avait été préparée, et ils sont tous revenus dîner à Paris. L'évêque de Clermont, autrement le P. Massillon, a fait l'oraison funèbre, que personne n'a entendue ; il s'était préparé dès six heures du matin, il n'était en chaire qu'à deux heures et il n'avait plus de voix. Son oraison a paru longue et plate comme l'épée de Charlemagne.

— Le Roi étant né à huit heures du matin, le 15 février 1710, est entré aujourd'hui mardi 16, dans sa quatorzième année : *Attigit annum quatuordecimum* suivant l'édit de Charles V du mois d'août 1374. Ainsi, il est *majeur* et il n'y a plus de Régent ni de régence. Dieu veuille que ce soit pour sa gloire et pour notre bonheur !

— Le public, qui veut parler de ce qu'il ne sait pas, dit que le Régent va se faire déclarer Dauphin. Mais, pour être Dauphin, il faut être fils aîné du Roi et héritier présomptif de la couronne. Et il n'est ni l'un ni l'autre. S'il a la couronne par les traités et les renonciations du roi d'Espagne, cela ne fait pas une succession légale et présomptive, mais plutôt une succession contractuelle : *Edictum successorum*, qui n'est point entrée dans les clauses de la donation du Dauphiné.

MARS 1723.

— Madame d'Averne, ex-maîtresse du Régent, est aimée par d'Autray, gendre du garde des sceaux; il lui a écrit que si elle ne répondait pas à sa passion, il serait mort dans trois jours. Pour toute réponse, elle lui a envoyé un capucin, afin qu'il ne meure pas sans confession et c'est ainsi qu'elle s'en est défait.

— Ce jour, 27 mars, Jorry, procureur de la cour, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, et sa servante, ont été assassinés dans leur maison. La femme de Jorry, qui a toujours été coquette (fille de Pralard, libraire de Port-Royal), était allée à la campagne avec un M. Maclot, grand-maître des eaux et forêts de Champagne, son ami, et qui demeurait avec eux. Maclot, avant de partir, avait donné 2,000 écus à garder à Jorry, à qui son valet de chambre les avait portés, et on ne doute pas que ce ne soit ce valet de chambre qui ait fait le coup, car il avait demandé permission à son maître d'aller voir sa mère. Mais on ne l'a pas vu depuis, et les 2,000 écus ont été volés. On a trouvé une corde au col de la cuisinière, et un bout de cette même corde s'est trouvé

dans la chambre de ce valet. La servante ayant été visitée, on a trouvé qu'un homme l'avait connue, et avait eu affaire avec elle depuis peu. Voilà un crime avec tous ses degrés. Cette maison appartient à M. Blanchebarbe, ancien avocat, et à présent, notre bâtonnier, qui y loge aussi, et qui ne s'est aperçu de rien, non plus que le portier. La Jorry est veuve. Maclot est délivré d'un jaloux. Ils ne sont point tous si fâchés si l'argent n'était pas pris. Le jour de Pâques, on s'est aperçu de ce bon œuvre. Le public croit que ce valet de chambre était un Cartouchien accoutumé au meurtre. Il se nomme Ricœur; il n'y avait que quatre mois qu'il était chez M. Maclot et avait servi le comte d'Évry, lieutenant au régiment du Roi, neveu dudit Maclot.

AVRIL 1723.

— Le 8 avril, le duc d'Aumont est tombé en apoplexie chez la Dangeville, comédienne, qui est sa maîtresse. Elle l'a renvoyé dans un fiacre avec un chirurgien à l'hôtel d'Aumont. La duchesse (qu'on appelle l'*archiduchesse* pour sa fierté) ne l'a pas voulu voir, parce qu'il avait auprès de lui son fils le duc de Villequier, qu'elle n'aime point, et qui est son fils unique. Il est mort deux jours après, sans voir sa femme, et il s'est passé d'elle et elle de lui, comme elle faisait depuis longtemps. Il y avait deux ans qu'il était déjà tombé en apoplexie. Cette dernière touche lui est venue par une débauche de poisson. Il a été ambassadeur en Angleterre où il a prodigieusement dépensé; sa maison y fut brûlée avec tous ses meubles, et il n'en fut pas ému un instant. Ce ne lui fut qu'une occasion de magnificence. Il était assez bon seigneur, mais d'esprit borné, et

comme premier gentilhomme de la Chambre, il prenait soin de la comédie et des comédiennes.

MAI 1723.

— Le valet de chambre, meurtrier de Jorry, procureur, a été arrêté près Beaugé en Anjou. Il a écrit une lettre à Paris à un ami : la lettre s'est trouvée marquée à la poste du nom de *Beaugé*, parce que c'est l'usage (bon ou mauvais) de marquer sur les lettres le lieu d'où elles partent. On a suivi la piste, il a été trouvé dans une forge, où il a été pris très facilement, et amené à Paris, où il avoue son crime et qu'il l'a fait tout seul. Sur le chemin, il ne voulait pas manger, mais on l'a fait manger par force, et il passera bientôt par les mains de *madame Jean Roseau*. Il a été roué vif, le 7 mai 1723, par sentence du Châtelet.

— Tout Paris retourne à *Inès de Castro*. Baron, que l'on croyait mort, ou qu'on croyait avoir renoncé à la comédie, est remonté sur le théâtre tout de plus belle. Il n'a jamais si bien joué. C'est un prodige que cet homme en qui l'action ne finit point. Les uns sont scandalisés de son retour ; d'autres charmés. Il dit qu'il n'a d'autre métier pour vivre, et qu'il ne fait point de mal en jouant la comédie qui le nourrit. Lamotte est bien content de cette résurrection, qui remet sa pièce en honneur.

JUIN 1723.

— Il a paru des *Mémoires pour servir à l'histoire d'Anne d'Autriche, femme de Louis XIII*, par madame de Motteville, sa favorite, en 5 volumes in-12; Amsterdam. Il n'y a jamais

eu ensemble tant de faits secrets, tant de caractères bien marqués, tant de portraits ressemblants et une connaissance si grande de la Cour et des familles. Il fallait une historienne, pour bien dire tous les détails de la vie d'une Régente, et il n'y a qu'une femme qui puisse bien savoir certains secrets des femmes. Tous les historiens de la minorité de Louis XIV n'approchent pas de ces *Mémoires*. J'ai lu les cinq tomes, qui m'ont été prêtés par M. l'ambassadeur de Hollande, homme fort aimable et de beaucoup d'esprit. Il y a bien des traits singuliers sur Christine, reine de Suède, et sur ses deux voyages en France. Le dernier tome contient la mort du cardinal de Mazarin et celle de la Reine, avec des circonstances très particulières. Enfin, hors quelques réflexions un peu trop dévotes et quelquefois déplacées, on peut dire ces *Mémoires* excellents, et faisant grand honneur à celle qui les a composés avec une vérité qui brille partout et qui n'est point ordinaire. Ce qui est rare, c'est que madame de Motteville n'est rien dans tout ce qu'elle raconte, et qu'elle n'a fait qu'écrire ce qu'elle a vu et entendu, au lieu que tous les faiseurs de *Mémoires* sont toujours de quelque parti.

— Il y avait trop longtemps que le duc d'Orléans était sans maîtresse, au moins publiquement (car secrètement on lui donnait madame de Ségur, qui n'est que sa fille bâtarde). On lui en a fait venir une de Provence, mademoiselle Houel, nièce de madame de Sabran, très jolie, qui n'a point fait la difficile, et qui est maîtresse déclarée : il commence par lui donner 20,000 écus de meubles; il y fait le mieux qu'il peut, et ce mieux-là est très peu de chose, mais la pucelle s'en contente.

— Il s'est répandu un nouveau vaudeville qu'on appelle

le Mirliton. On y fait des couplets de toutes les sortes, et il y en a sur toute la cour, qui y est fort maltraitée, sans épargner les princesses. Un poète en a fait sur le jugement de Pâris. En voici quelques couplets, que faisait entendre la fin de ce Mirliton, qui est fort impertinent et licencieux :

Le berger aux trois déesses
Fit ôter les cotillons;
Il vit trois paires de f.....
Et trois paires de t.....,
Et trois mirlitons, mirlitène,
Et trois mirlitons, ton ton.

D'une pareille corvée,
Pâris ne s'épouvanta,
Mais il fut tête levée
Et tour à tour feuilleta...
Chaque mirliton, etc.

Junon promet la richesse
Au jeune berger Pâris,
Pallas vante la sagesse.
Mais qu'offrit dame Cypris?...
Un beau mirliton, etc...

— A cette douce parole
On vit le combat cesser,
Car Pâris était un drôle
Qui se faisait cul fesser
Pour un mirliton, etc.

Un homme de la cour, qui a voulu venger toutes les dames, a fait un couplet contre l'auteur inconnu, qu'on soupçonne pourtant être M. de Meuse :

Les sottises que tu craches,
Auteur anonyme et plat,
Sentent de loin le bardache

Qui voudrait qu'on laissât là
Tous les mirlitons, etc.

On fit contre Bussy un pareil couplet :

On ne fait pas sur Monglat
Des chansons de débauche;
Savez-vous pourquoi cela?
C'est que Bussy l'auteur la chevauche,
Chevauche, chevauche.

Il y a un couplet sur la nouvelle maîtresse du duc d'Orléans :

La Sabran, pourquoi produire
Houel au défunt Régent?
Ne devais-tu pas l'instruire
Qu'il rate depuis longtemps
Tous les mirlitons? etc.

— On sait qu'il lui a donné 12,000 fr. de rentes sur la ville, qu'il est content de dormir auprès d'elle, et qu'elle en est aussi très contente. A peine avait-elle une chemise, et à présent elle a les plus belles garnitures du monde. Elle est grande, bien faite, possède de belles dents, mais elle est brune et n'est pas belle de visage. Elle n'a que seize ans.

AOUT 1723.

— Le cardinal Dubois s'étant trouvé plus mal, les médecins ont jugé à propos de lui faire l'opération à la vessie. On l'a transporté de Meudon à Versailles, le 9 au matin; quand il y a été, il n'a plus voulu qu'on fît l'opération et a demandé qu'on le laissât mourir en repos. La Peyronie a écrit à M. le duc d'Orléans, qui était au conseil quand la

lettre est arrivée. Il l'a lue tout haut et s'est déterminé à partir pour Versailles, où étant arrivé, il a enfin, après bien des peines, persuadé au cardinal de se laisser mutiler. Il a été confessé, tant bien que mal, par un Père récollet, et aussitôt on lui a sauté sur le corps. Trois ou quatre personnes l'ont tenu; il criait et jurait comme un enragé, et l'opération a été faite en six minutes. On a bien vu alors que le mal était incurable et que l'abcès était intérieur. Mais il n'y avait plus de remède. Il est tombé en pâmoison et défaillance. Il n'avait point tonné tout l'été. Il y a eu, ce jour, un très grand tonnerre et une chaleur affreuse, et il semble que le ciel vengeur ait voulu, comme on dit, *rengréger* cette plaie, qui s'est tout d'un coup gangrenée.

Le 10, jour de Saint-Laurent, on a levé l'appareil : la gangrène a paru, et sur les cinq heures après midi, le cardinal est mort. Et voilà ce grand cardinal, premier ministre de France, en plomb comme les autres; mais il n'a pas eu la consolatoin d'emporter ses pièces en l'autre monde, car on lui avait coupé tout, rasibus. Il ne s'est pas mis trop en peine des derniers sacrements.

Il était premier ministre du 22 août 1722; il ne l'a pas été un an.

— Boudin, médecin du Roi, ayant mandé à M. de Nocé que la vessie du cardinal était toute percée, Nocé lui a répondu : « Vous ne me ferez pas accroire que des vessies sont des lanternes. »

— Le 11 août, M. le duc d'Orléans a été déclaré premier ministre, et en a fait le serment entre les mains du Roi. M. le Duc lui avait fait entendre, une heure avant la mort du cardinal, que si on faisait un premier ministre, c'était à lui, M. le Duc, comme prince du sang, à l'être.

Sur quoi, le duc d'Orléans lui dit qu'il y aurait toujours quelques difficultés, à cause du duc de Chartres, qui était avant lui, qui avait la charge de colonel-général d'infanterie, et qu'il faudrait accommoder tout cela. L'accommodement a été qu'il l'a pris pour lui, et on est assez étonné de voir un fils de France, premier ministre d'un royaume en majorité. Cela n'a point d'exemple ; mais il n'a voulu se fier qu'à lui-même. Il a aussi retenu la place de surintendant des postes. Un paysan de Neuilly demanda : « Est-il vrai que M. le duc d'Orléans soit voiturier ? »

DÉCEMBRE 1723.

— Ce jour, 2 décembre 1723, il est arrivé un évènement bien surprenant. Le duc d'Orléans est tombé en apoplexie, sur les sept heures du soir, et est mort, à sept heures et demie, sans proférer aucune parole. Il était à Versailles, et n'était point venu à Paris, comme à son ordinaire, le jeudi. Son fils, le duc de Chartres, était à Paris, à l'Opéra, où il ne pensait pas à ce que la mort lui préparait. M. le Duc n'a pas manqué son coup ; il a appris la nouvelle au Roi, lui a demandé la place de premier ministre que le Roi lui a accordée, et sur-le-champ il en a fait expédier le brevet par M. de la Vrillière, et en a fait le serment entre les mains du Roi. Le duc de Chartres n'est arrivé qu'à onze heures du soir à Versailles ; il a trouvé son père mort, et sa place prise. La duchesse d'Orléans, sa mère, n'a pas voulu qu'on l'avertît d'abord, croyant que ce ne serait rien, et elle n'a pas voulu suivre l'avis de ceux qui lui ont conseillé de s'aller jeter aux pieds du Roi, et de demander de suspendre jusqu'au retour de son fils. Ainsi, voilà ce grand duc d'Or-

léans, ce Régent si célèbre, ce prince qui voulait être roi, le voilà mort en un moment, et Dieu a renversé tous ses desseins.

Quand il est tombé malade, il était avec Mme de Fallari, son ancienne maîtresse. Elle a crié, appelé ; à peine a-t-on pu trouver un chirurgien pour le saigner. Il a été saigné. On dit que Mme de Sabran a dit insolemment : « Il ne faut pas le saigner, il sort de dessus sa gueuse. »

— Le jeudi 16, le corps du duc d'Orléans a passé au travers de Paris, en pompe funèbre, à dix heures du soir, pour être porté à Saint-Denis. Il y avait une foule de peuple, et on n'a jamais entendu dire tant de sottises. Son cœur, quelques jours auparavant, avait été porté au Val-de-Grâce ; on demanda à un laquais s'il avait vu passer le cœur. « Non, dit-il, mais j'ai vu passer son âme par la rue d'Enfer. » — Mot de laquais.

PIÈCES DE RUELLES

QUATRAIN *sur le Régent*

D'un protestant faire un papiste,
D'un chancelier un scélérat,
D'un cardinal un apostat,
N'est-ce pas être bon chimiste ?

ÉPITAPHE *de M. le Régent, ou épigramme sur sa mort*

Philippe est mort le verre en main,
Le proverbe est bien peu certain,
Qui dit que l'homme meurt comme il vit d'ordinaire ;
En lui nous voyons le contraire :
Car s'il fût mort comme il avait vécu,
Il serait mort le v.. au c..

L'ÉTAT DE LA FRANCE

(1716)

L'argent s'anéantit.
Le banquier manque de crédit.
Le marchand demande répit.
Le courtisan languit.
Le soldat réformé périt.
La noblesse s'avilit.
Tout le monde pâtit.
Le régent rit.
Le bourreau s'enrichit.
La dame de cour se remplit.
Le parlement s'enorgueillit.
Le conseil s'étourdit.
Fourqueux fait bien du bruit.
La chambre apporte peu de fruit.
L'homme d'affaire se tapit.
Le comptable à sec déguerpit.
La grisette n'a plus d'habit.
La belle sans argent vieillit.
De Rome le pouvoir est frit.
Loyola crève de dépit.
Le jansénisme reverdit.
La vérité médit.
La vertu se séduit.
L'honneur s'enfuit.
Le juste compâtit.
Le sage en vain rougit.
Le voluptueux s'enhardit.
Tout se perd petit à petit.
Le moine seul à l'aise rit.

ÉPIGRAMMES

Qui l'eût pu croire ? ô chose étrange !
Aujourd'hui par les soins de Lass,
Comme dans les mains de Mydas,
Dans nos mains tout en or se change.
Que chacun prenne garde à soi ;
Après avoir chanté merveilles,
Il pourrait bien, comme à ce roi,
Nous venir de grandes oreilles.

Veux-tu savoir en quoi diffère
De Mazarin le ministère
De celui de Lass le pendu ?
L'un ne f..tait que la régente,
Et par l'autre tout est f.....,
Le régent, l'état et nos rentes.

Dubois dit : Ce qui m'embarrasse,
C'est que l'empereur veut l'Alsace ;
Son envoyé me fait damner.
Le régent dit : C'est trop prétendre,
Plutôt mourir que la donner ;
Mais il faudra la laisser prendre.

Dieu, protecteur de nos murailles,
Tu viens de nous ôter Noailles
Et son tartuffe d'Aguesseau :
Si tu veux finir nos misères,
Retais de la Force un bedeau,
Nous n'aurons plus de vœux à faire.

COUPLETS

Sur l'air : *Que ton lanla landerirette*

Etant près de Phalaris,
Le régent, peu complaisant,
S'écria : Trop vaste Iris,
Je n'ai rien vu de si grand
Que ton lanla landerirette,
Que ton lanla landerira.

A ce reproche, la dame,
A ce brocard trop piquant,
Répondit : Bourreau sans âme,
Je n'en dirai jamais tant
De ton lanla, etc.

AUTRE *et suite aux précédents*

Broglie ayant reçu sa plainte,
Au prince répondit sans feinte :
Croyez-moi, plutôt que plus tard,
Faites-la mettre en compte en banque
Pour en retrancher les trois quarts;
Elle oubliera ce qui vous manque.

ÉCHO

A l'écho ce matin j'ai demandé comment
Irait notre Gouvernement ;
Après le vif discours du président de Mesme,
L'écho m'a répondu : de même.

COUPLET *satirique contre M. d'Argenson*

Pleurez, pleurez, peuples de France,
Et n'espérez plus rien de bon,

Puisque les sceaux et la finance
Sont entre les mains d'Argenson.

AUTRE *contre le duc de Noailles*

Enfin Noailles s'en est allé,
Cela ne doit pas vous surprendre ;
Il a tant pris et tant volé
Qu'il ne trouve plus rien à prendre.

AUTRE *sur un air de violon de l'opéra*

Puisque nous n'avons plus d'argent,
Sans nous contraindre
Nous pouvons nous plaindre.
Puisque nous n'avons plus d'argent,
Le diable emporte et Lass et le régent ;
Le premier est un animal,
Fripon, ignorant et brutal,
Qui nous réduit à l'hôpital ;
Le second rit de voir le mal.
Dieu nous fasse
Bientôt la grâce
De voir déconfit
Ce couple maudit.

ÉPIGRAMMES (1717)

Aveuglé par ses courtisans,
Philippe jusqu'ici a trouvé maint obstacle
A suivre de son cœur les désirs bienfaisants.
Un oculiste enfin nous prépare un miracle.
Toi, dont la main hardie étalant ton savoir
Inspire également la crainte et l'espérance,
Ne manque pas ton coup, achève et fais-lui voir
Les maux que nous ont faits deux ans de sa régence.

Toi qui, par un juste effroi,
Veux découvrir dans un verre
Tous les ressorts de la guerre
Qui se trame contre toi,
A tes vœux chacun s'oppose;
Tout le monde te maudit.
N'en cherche point d'autre cause
Qne ta vie et ton édit.

ÉPIGRAMMES (1720)

Que la peste soit en Provence,
Ce n'est pas notre plus grand mal;
Ce serait un bien pour la France
Qu'elle fût au Palais-Royal.
En abattant certaines têtes,
Elle en conserverait cinq cents;
Badauds, vous en seriez exempts;
Elle n'attaque point les bêtes.
Mais pour la santé du régent,
Ce serait une bonne affaire
Que la peste fût sur l'argent,
Pour l'obliger à s'en défaire.

CHANSON SUR L'EXIL DU PARLEMENT A PONTOISE (1720)

Air : *Du branle des filles de l'Opéra*

Ces messieurs, sans aucun doute,
Sont fâchés d'être partis :
Ce qui leur paraît de pis,
N'est pas l'argent qu'il leur coûte;
Chacun craint qu'étant banni,
Sa femme à Paris ne f.....;
Chacun craint qu'étant banni,
On ne ponde dans son lit.
Ces messieurs sont par trop sages
Pour s'en faire un embarras;
Le régent, qui sait leur cas,

A pris soin de leurs ménages ;
Il laisse au lieu des maris,
Pour payer les arrérages,
Il laisse, au lieu des maris,
La cour des aides à Paris.

AUTRE SUR LES BILLETS DE LASS

Sur l'air : *Lanturlu*

Jamais, quoi qu'on dise,
Nos petits neveux
N'auront leurs chemises
Ni leur cul berneux ;
Car en abondance
Ils auront des torches cu,
Lanturelu.

AUTRE *sur l'air de Joconde*

Lass ne nous donne qu'en petit
De Louis la figure ;
Ce portrait, dit-il, vous suffit,
Il est en miniature.
N'espérez pas le voir plus grand,
Le ciel est son partage ;
Jamais de ce royal enfant
Vous n'aurez que l'image.

Sénèque autrefois a prêché
Le mépris des richesses ;
Cela vous a-t-il empêché
D'en faire une déesse ?

De notre régent, prix pour prix,
La sagesse est plus grande ;
Pour en enseigner le mépris,
Tous nos biens il demande.

Vous me direz que du régent
La gloire serait ample,
Si pour le mépris de l'argent

Il nous servait d'exemple;
Mais il agit en vrai chrétien,
Et son zèle est extrême,
Puisqu'il demande notre bien
En dépit de nous-même.

La vertu de notre régent
En tout se manifeste;
Il est savant, chaste et prudent,
Et le vice il déteste :
De l'église il se rend l'appui,
Le jeûne l'incommode;
Mais il nous fait jeûner pour lui :
La pieuse méthode !

AUTRE *sur l'air du Confiteor*

Jadis vous étiez pleins d'honneur,
Mousquetaires, gens intrépides :
De votre nom seul la terreur
Rendait les ennemis timides;
Mais vous n'êtes plus à présent
Que les pousses-cul du régent.

L'archer de l'étoile enragé,
Puisque vous faites son office,
L'archer du grand prévôt changé
Ne vous appelle avec justice
Que les pousses-cul du régent
Pour arrêter le parlement.

Archers du Cromwel des François,
Jeunesse autrefois redoutable,
Vous ternissez tous vos exploits
Par un ministère exécrable,
En arrêtant, le sabre en main,
Feydeau, Blamont et Saint-Martin.

ÉPITAPHE DE LASS

Ci-gît cet écossais célèbre,
Ce calculateur sans égal,

Qui par les règles de l'algèbre
A mis la France à l'hôpital.

AUTRE

Le régent sans contrition
Nous a fait sa confession.
Il dit au conseil de régence :
J'ai fait trois milliards de billets,
Et vais vous dire en confidence,
Messieurs, comme ils ont été faits,

J'en ai fait par arrêt connus
Pour quatre cent millions d'écus ;
Par arrêts sous la cheminée
Autant ont été débités ;
Le reste doit sa destinée
A des arrêts antidatés.

J'ai pris cette précaution
Pour sauver la punition
Que Lass méritait en faussaire.
Je veux bien l'avouer au roi ;
Contre lui qu'aurais-je pu faire
Qui ne fût retombé sur moi ?

Jugez, messieurs, si j'avais tort
De lui donner un passeport ;
On m'avait dit que sa présence
Ruinerait tout notre crédit,
Et que pour rétablir la France
Il suffisait qu'il en sortît.

AUTRE *sur l'air du Confiteor*

Condé, Dubois et le régent,
Sont, ma foi, bien faits l'un pour l'autre.
L'un brutal et l'autre méchant,
Le tiers en crapule se vautre :

Tous trois le fléau des humains,
Pauvres français, que je vous plains.

Grand roi, veux-tu que tes édits
Soient reçus au palais sans fronde,
Reçois bien ce fidèle avis.
Et ne crains pas qu'aucun en gronde,
Fais-les écrire, et promptement,
Sur la peau du borgne régent.

Au Grand Condé qui dans la guerre
Etait plus craint que le tonnerre,
Bourbon, que tu ressembles peu;
A trente ans tu n'es qu'un novice;
Car jamais tu n'as vu le feu
Qu'à la brèche de Saint-Sulpice.

AUTRE SUR LE VISA (1721)

Sur l'air : *des Pendus*

Or venez tous, pauvres françois,
Sans oser réclamer les lois,
Vérifier votre indigence :
Une inquisition en France
Des cinq contrôleurs généraux
Est le remède à tous nos maux.

Approche ici, belle Alizon,
D'où te vient ce beau cotillon?
L'avais-tu avant le système?
Il faut par une loi suprême,
Justifier d'où tu le tiens,
Sinon Pâris te le retient.

De quel droit me le retenir?
Je voudrais bien l'y voir venir;
Je ne crois pas qu'il s'y hasarde,
Fût-il encore soldat aux gardes :

Il verrait bientôt s'il fait bon
Se frotter à mon cotillon.

Quoi! tenir de pareils discours,
Des plus grands hommes de nos jours,
Des colonnes de la régence,
Des restaurateurs de la France,
Sous qui fléchit comme un pied plat
Le plus fier conseiller d'Etat.

INDEX

DES

NOMS, FAITS, ÉVENEMENTS, ANECDOTES

CITÉS

INDEX

A

ACTIONS (les) DE LA BANQUE. — Comment on les enregistre, 155.

ARGENSON (d'). — Sa mort, 173.

ARGENTON (comtesse d'). — maîtresse du régent. — Voir SÉRY (Mlle de).

AISSÉ (Mlle). — Courtisée par le Régent, 44. — Notice la concernant, 45.

ARPAJON (Mme d'). — Dame de la duchesse de Berry, 36.

AUMONT (duc d'). — Sa mort, 199.

AVERNE (Mme d'). — Maîtresse du Régent, 16, 176, 178, 191, 198.

AYDIE (chev. d'). — Sa liaison avec Mlle Aissé, 35, 48. — Il en a une fille, 50.

B

BAILLET (la présidente), 84.

BALLETS. — A la cour du Roi, 166.

BANQUE (la). — Ouverte et refermée, 106, 126, 133, — désordre et tumulte à ses portes, 135.

BARON. — Artiste de la Comédie française, 125, 157.

Bernard (Samuel). — Son mariage, 137.

Berri (duc de). — Sa mort, 11.

Berri (duchesse de). — Fille du Régent, 29, — vers sur cette princesse, 34, — sa mort, 44.

Bezons. — Archevêque de Rouen, 66.

Bolingbrok (milady). — Femme de l'ambassadeur d'Angleterre, 50.

Bonnivet (marquis de), 37.

Bourbon (famille de). — Diverses alliances, 131.

Bourvalais, 88.

Breteuil (chevr de). — Son duel avec Gravelle, 175.

Broglie (l'abbé de). — Et le vin du Régent, 170.

C

Capel, joaillier. — Est assassiné, 129.

Castries (l'abbé de). — Aumônier de la duchesse de Berri, 43.

Chambre (la) de justice, 88, — pièce critique en vers, 92. — billet d'enterrement de ladite Chambre, 94, — requête en vers au Régent à son sujet, et réponse à la requête, 96.

Chartres (duc de). — Sa maladie, 182.

Conflans (marquise de). — Scène avec Dubois, 77.

D

Dacier (Mme). — Sa mort, 141.

Dangeau (l'abbé). — Sa mort, 196.

Dangeau (marquis de). — Sa mort, 150.

Desmares (Mlle). — Maîtresse du Régent, 16, 23.

Destouches (Néricault). — Négocie l'obtention de la mitre pour Dubois, 64.

Dette (la). — A la mort de Louis XIV, 152.

Dorvaux (Mme). — Maîtresse du Régent, 17.

Dubois (le cardinal). — Précepteur du Régent, jugé par Marmontel, 7, — notice anecdotique et biographique le concernant, 59, — son sacre, 123, — créé cardinal, 179, 180, — déclaré premier ministre, 189, — reçu à l'Académie, 194, — ses brutalités, 195, — ses plaisirs secrets, 196, — est opéré à la vessie, 203, — sa mort, 204.

Du Deffand (Mme). — Pensionnée, 189.

E

Estrées (maréchale d'). — Fêtée par le Régent, 180.

F

Fénelon (chevr de). — Sa fin tragique, 174.

FERRIOL (M. et Mme de). — Protecteurs de Mlle Aissé, 45, — passion de M. de Ferriol pour elle, 46.

FILLON (la présidente). — Curieuse confusion entre elle et la Fillon, 84.

FILLON (la). — Son histoire, 80, — épigramme sur elle, 85, — son oraison funèbre en vers, 86.

FLORENCE (Mlle). — Maîtresse du Régent, 16, 24.

FORBIN-JANSON (Mgr de) — Son mandement contre les sauterelles, 126,

G.

GARDEL. — Tue Sagette en duel, 126.

GARUS. — Son élixir, 43.

H

HARLAY-CELI (de). — Intendant à Metz, 127.

HOUEL (Mlle). — Maîtresse du Régent, 17, 201, 203.

J

JÉSUITES (les). — De Caen, 172.

JORRY. — Procureur de la cour, — assassiné, 198, — arrestation de son meutrier, 200.

L

LABAT. — Auteur d'une nouvelle prosodie, 139.

LA CHAUSSERAIE (Mlle de). — Notice la concernant, 51.

LA FORCE (duc de). — Président du conseil des finances, 152.

LAGRANGE. — Auteur des *Philippiques*, 145.

LA HAYE. — Chambellan du duc de Berri, 29.

LANGUET, curé de Saint-Sulpice, 38.

LAUNAY (de). — Directeur de la Monnaie, 191.

LAW. — Sa biographie anecdotique, 96, — chansons qui ont couru sur lui, 103, — son système, 105, — sa situation combattue, 122, — vers sur ses opérations financières, 125, — récriminations et querelles, 133 — sa fille attaquée dans sa voiture, 149, — sa femme moquée par Lauzun, 153, — mauvais parti fait à un officier pris pour lui, 154, — cabales pour son renvoi, 163, — Son mémoire à l'abbesse de Chelles, 155, — Faux bruit de son assassinat, 166.

LECOUVREUR (Mlle), 121.

LEVÊQUE (Mme). — Maîtresse du Régent, 17.

LOUIS XV. — Malade, 171, — son sacre, 189, — s'émancipe, 193, — sa majorité, 197.

LUYNES (duchesse de). — Sa mort, 169.

M

MADAME. — Mère du Régent, 17, — reçoit la visite de Du-

bois, nommé cardinal, 69, 194, — sa mort, 195, — son service funèbre, 197.

MAILLY (cardinal de). — Sa devise, 126.

MAINE (duc du). — Favorisé par Mme de Maintenon, 11.

MARSILLY DE ROUCY. — Amant de la maréchale d'Estrées, 160.

MASSILLON. — Son avis sur la Chambre de justice, 88, — à Riom, 174.

MEHEMET-EFFENDI. — Ambassadeur de Turquie, 172, 174.

MESME (le premier président de). — Compromis dans la conspiration de Cellamare, 52.

MONTAUBAN-LAUTREC (princesse de). — Scène avec Dubois, 77.

MONTIGNY (de). — Épouse Mme de Sabran, 27.

MOTTEVILLE (Mme). — Ses mémoires, 200.

MOUCHY (marquise de). — Dame d'atours de la duchesse de Berri, 32, 36, 38, 43.

N

NOAILLES (cardinal de). — Archevêque de Paris, 39.

NOCÉ (marquis de). — L'un des roués du Régent, 79, 185.

O

OPÉRA. — Bal, 156, — reprise de l'opéra de *Thésée*, 164, — représentation de *Persée*, opéra, 193.

OPPÈDE (chevr d'). — Épouse Mlle de Sery, maîtresse du Régent, 21,

ORLÉANS (Philippe d'). — Régent de France, 5, — son mariage, 9, — son portrait par Marmontel, 13, — ses enfants, 14, — anecdotes le concernant, 15, 16, 17, 18, 19, — prend un appartenant au Louvre, 144, 151, — En querelle avec son entourage, 156, — ses anciennes maîtresses, 182, — Bruit répandu qu'il veut se faire déclarer Dauphin, 198, — déclaré premier ministre, 204, — sa mort, 205, — ses funérailles, 206.

ORLÉANS (duchesse d'). — Femme du Régent, — son mariage, 9.

ORLÉANS (chevalier d'). — Fils naturel du Régent, 21.

P

PARABÈRE (Mme de). — Maîtresse du Régent, 15, 25, 143, 169, 170, 176.

PARIS (les frères). — Notice, 109.

PESTE (la). — A Marseille, 137, 141, 144, 149, 154, 162, 167.

PEZÉ (chevalier de). — Soufflété par le Roi, 122.

PHALARIS (duchesse de). — Maîtresse du Régent, 17, 26, 158, 160, 161, 169, 171.

Poésies. — Pièces de Ruelles, — sur le Régent, 206, — sur l'état de la France, 207, — épigrammes sur divers, 208, — sur la Phalaris, 209, — Écho, 209, — sur d'Argenson, 209, — sur le duc de Noailles, 210, — sur Law et le Régent, 210, — Épigrammes sur divers, 210, 211, — sur l'exil du parlement, 211 — sur Law, 212, 213, — sur Law et le Régent, 214, — sur le visa, 215.

Prie (Mme de). — Maîtresse du duc du Maine, 127.

Prunelay (l'abbé de).— Enlève Mlle de L'Aigle, 181.

Q

Quinault (Mlle). — Maîtresse du duc de Chartres, 183.

R

Rebenac (de). — Sa mort, 179.

Renaudot (l'abbé). — Sa mort, 147.

Retz (duchesse de). — 187.

Revel (comte de). — Sa mort, 147.

Richelieu (duc de). — Aimé de Mlle de Valois, 113.— sa filiation, 131, — reçu à l'Académie française, 163.

Riom (comte de). — Amant de la duchesse de Berri, 31, 41.

Royal-Terrasse. — Nouveau régiment de ce nom, 130, 140.

Rohan (cardinal de), 53.

S

Sabran (Mme de). — Maîtresse du Régent, 15, 27, 160.

Sagette. — Tué en duel par Gardel, 126.

Saillans (marquis de).—Son pari contre le marquis d'Entragues, 188.

Saint-Albin (l'abbé de). — Fils naturel du Régent, 16, 25.

Saint-Laurent (de). — Premier précepteur du duc d'Orléans, 60.

Sainte-Maure (comtesse de) 161.

Sery (Mlle de), comtesse d'Argenton. — Maîtresse du Régent, 10, 15, 19.

T

Tencin (Mme de). — Maîtresse de Dubois, 78.

Tencin (cardinal de), 60.

Théâtres. — *Le comte d'Essex*, 157, — *les Folies de Cardenio*, 166, — *Dom Japhet*, 168, — *Romulus*, 183, — *Pierrot-Romulus*, parodie, 184, — *Inès de Castro*, 200.

Torcy (Mme de). — Prise pour Mme Law, 136.

U

Uzès (Mlle d'). — Maîtresse du Régent, 28.

V

VALOIS (Mlle de), duchesse de Modène. — Son mariage et ses suites, 110.

VAUDEVILLE (couplets de). — *le Mirliton*, 201.

VENDOME (le grand prieur de), 61.

VENIER. — Secrétaire de Dubois, 77.

VENTADOUR (duchesse de), 52.

VERGIER (l'abbé). — Est assassiné, 145.

VOLTAIRE, 121, — arrêté à Sèvres, 186.

ACHEVÉ D'IMPRIMER

SUR LES PRESSES DE

CH. UNSINGER, IMPRIMEUR A PARIS

le 15 juin 1881

POUR

ÉDOUARD ROUVEYRE

LIBRAIRE-ÉDITEUR

A PARIS

LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE
ÉDOUARD ROUVEYRE, 1, rue des Saints-Pères, à Paris.

Dans la même Collection, paru précédemment :

Gazette anecdotique du règne de Louis XVI

CHRONIQUE INDISCRÈTE, ANECDOTES SECRÈTES, GAZETTE AMOUREUSE

PORTEFEUILLE D'UN TALON-ROUGE

Publié par ROGER DE PARNES, avec préface, notes et index par Georges D'HEYLLI

Un beau volume in-8° carré, tirage à petit nombre sur papier vergé de Hollande à la forme, titre rouge et noir, couverture imprimée en cinq couleurs..... 15 fr.

Cet ouvrage qui ne sera pas réimprimé, est orné : 1° d'un frontispice et de quatre planches dessinées et *gravées à l'eau-forte* par Mesplès; 2° de nombreux en-têtes de page, lettres ornées et culs-de-lampe.

Tirage de luxe *numéroté* avec épreuve des *eaux-fortes* avant lettres, tirées en bistre sur le papier respectif des exemplaires.

Cinquante exemplaires		sur Seychall-Mill.....	25 fr.
Vingt	—	papier violet de Renage.....	30 —
Dix	—	papier de Chine.....	40 —
Cinq	—	papier du Japon des manufactures impériales.....	60 —

Le Directoire

CHRONIQUE INDISCRÈTE, ANECDOTES SECRÈTES, GAZETTE PARISIENNE

PORTEFEUILLE D'UN INCROYABLE

Publié par ROGER DE PARNES, avec préface, notes et index par Georges D'HEYLLI

Un beau volume in-8° carré, tirage à petit nombre sur papier vergé de Hollande à la forme, titre rouge et noir, couverture imprimée en six couleurs

Cet ouvrage, qui ne sera pas réimprimé, est orné : 1° d'un frontispice et deux planches *gravées à l'eau-forte* par M. L. Rouveyre, d'un en tête gravé à l'eau-forte par de Malval; 2° de quatre en-têtes de pages, de quatre lettres ornées et de six culs de lampes finement gravés sur bois d'après les compositions et dessins de J. Le Natur, par Puyplat et Prunaire.

Tirage de luxe *numéroté* avec épreuves des *eaux-fortes* avant lettres, tirées en bistre sur le papier respectif des exemplaires.
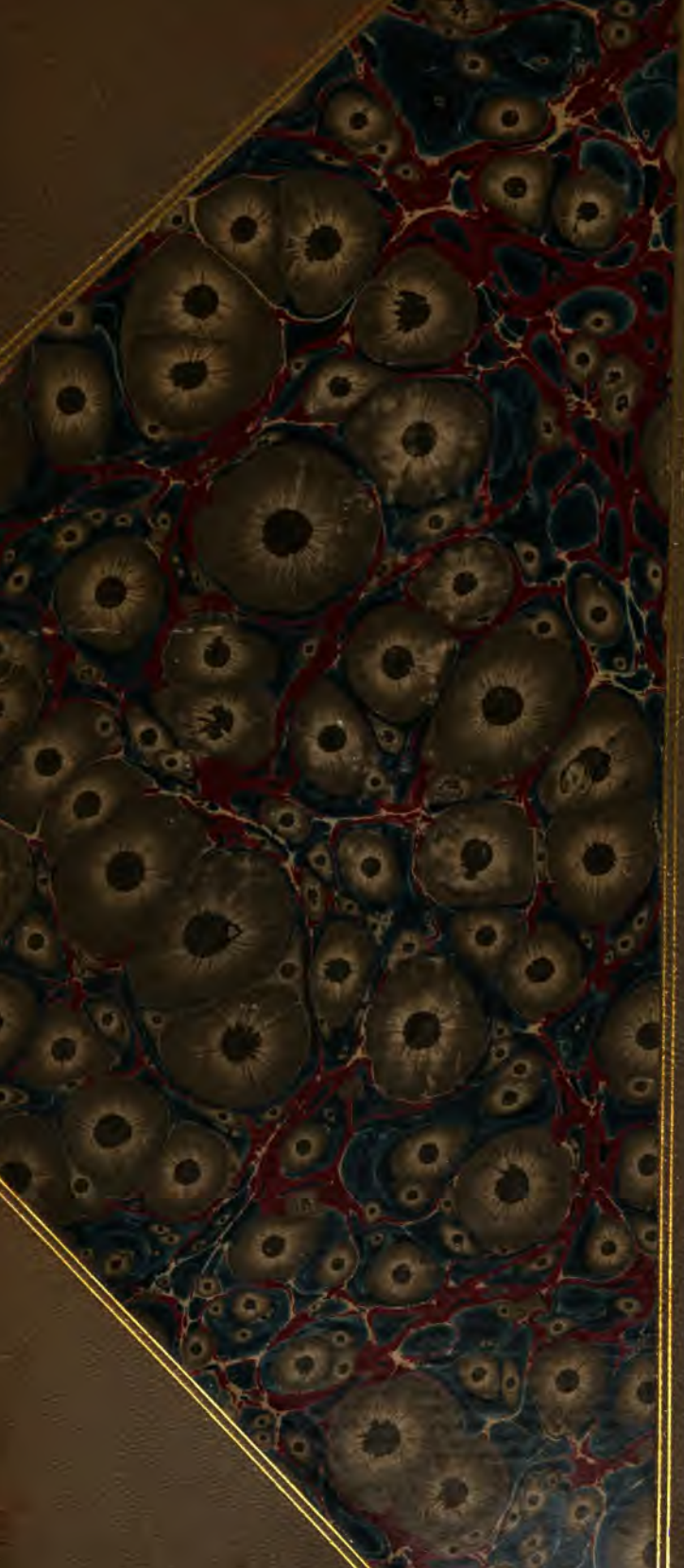
Cinquante exemplaires		sur Seychall Mill	
Vingt	—	—	papier violet de Renage
Dix	—	—	papier de Chine
Cinq	—	—	papier du Japon des manufactures impériales.